

EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE

2022

THEORIE ET PRINCIPES DE COMPTABILITE GENERALE (010)

VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE.

NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE.

SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION

Veillez répondre sur les feuilles de questions dans les emplacements prévus à cet effet. Au cas où ces espaces seraient insuffisants, veuillez utiliser le verso des feuilles en annonçant votre renvoi. Une calculatrice et un plan comptable sont à votre disposition.

Théorie – A	/8
Théorie – B	/8
Théorie – C	/8
Théorie – D	/8
Exercice – partie 1	/46
Exercice – Partie 2	/12
Exercice – partie 3	/10
TOTAL	/100

THEORIE. Pour chaque sous question, 8 points pour une bonne réponse, 0 en l'absence de réponse, -2.5 pour une mauvaise réponse.

A. Parmi les propositions suivantes, laquelle est liée au principe de prudence ?

- L'activation de charges.
- La règle d'évaluation au montant minimum lors de l'évaluation des stocks.
- L'enregistrement des provisions pour réparation et entretien.

B. Parmi les propositions suivantes, laquelle est correcte ?

- L'activation de frais de restructuration est autorisée si l'entreprise est en bénéfice.
- Les abonnements annuels à des licences de logiciels informatiques peuvent être activés au poste « 211-Concession, licences, knowhow, marques ».
- Afin de limiter leur impact sur le résultat comptable actuel, des frais de développement peuvent être activés et amortis sur une période de maximum 10 ans.

C. Une entreprise A perçoit sur son compte bancaire chaque année le 1 avril, une somme de € 15.000 correspondant à l'intérêt annuel, payé à terme échu, d'un placement. Lors de la cloture suivante, l'entreprise A

- Débitera un compte de régularisation d'actif et créditera un compte de produit
- Débitera un compte de produit et créditera un compte de régularisation de passif
- Créditera un compte de régularisation de passif et débitera un compte de charge
- Créditera un compte de produit et débitera un compte de régularisation d'actif.

D. Laquelle des propositions suivantes est correcte ?

- La réévaluation enregistrée sur les immobilisations corporelles entraîne un accroissement du résultat de l'exercice.
- Le montant comptabilisé en impôts différés représente une créance fiscale estimée auprès des autorités fiscales.
- Pour un contrat qui remplit les conditions comptables du leasing, le bailleur n'enregistre pas l'amortissement.
- Lorsque l'entreprise rachète sur le marché des actions représentatives de son propre capital, elle les considère comme des immobilisations financières dans une entreprise liée.

EXERCICE (TOTAL /68)

Données: la société Solandar vend des installations de chauffe eau solaire. Ci-dessous, nous trouvons un **extrait** de la balance de vérification au 30/10/2021.

		D	C
100	Capital		500.000
130	Réserve légale		47.000
140	Bénéfice reporté		2.000
15	Subsides en capital		12.000
162	Provisions pour réparations et entretiens		16.000
1680	Impôts différés		6.000
172	Dettes de leasing		93.369,5
221.0	Constructions : VA	600.000	
221.9	Constructions : AA		360.000
2820	Participations financières dans lesquelles il y a un lien de participation	30.850	
400	Créances commerciales	54.450	48.250
411	TVA à récupérer	34.675	
4114	Régularisation TVA à récupérer		125
422	Dettes de leasing		26.630,5
440	Fournisseurs	67.000	86.750
451	TVA à payer		26.780
492	Charges à imputer		13.750
493	Produits à reporter		22.000
510	Actions et parts	18.000	
5190	Actions et parts : réduction de valeur		2.000
570	Caisse	1250	50
61	Biens et services divers	126.000	
620	Rémunérations et charges sociales	340.000	
6710	Suppléments d'impôts	500	
700	Ventes		867.000

Les informations complémentaires suivantes sont disponibles :

- L'entreprise a été créée en 2008, elle a acheté son immeuble cette année là.
- L'exercice comptable coïncide avec l'année civile.
- L'entreprise enregistre son stock selon le système d'inventaire non permanent.
- Toutes les données pertinentes peuvent être trouvées **dans l'extrait** de balance fourni.

- Au cours de l'année d'achat ou d'acquisition de l'actif, une annuité entière d'amortissement est enregistrée. Aucune dépréciation n'est appliquée l'année de la vente.
- Le pourcentage de TVA est de 21%. Les montants indiqués sont hors TVA, sauf indication contraire.
- L'impôt sur les sociétés est de 30% et la société a déjà effectué un versement anticipé de 8 500 € en avril et de 8 000 € en août. Le précompte mobilier est également de 30%.

Exercice - partie 1 (/46)

Dans le courant des mois de novembre et décembre 2021, les opérations suivantes doivent être enregistrées au livre journal. Considérez que toutes les pièces justificatives sont disponibles.

/8

1/11/2021 : Aujourd'hui, la facture de leasing est payée pour la première fois via le compte bancaire. Solandar a conclu un seul contrat de leasing de 4 années, pour deux camionnettes, le 1/11/2020. Elle verse la redevance chaque année à terme échu à la société. Le taux d'intérêt convenu est de 6%, il n'y a pas eu de régularisation d'intérêt en 2020.

--	--	--	--	--

/8

01/12/2021 : Les techniciens de Solandar assurent une ligne de conseils à l'année à des installateurs indépendants. Chaque année, le 1^{er} décembre, la facture des 12 prochains mois est envoyée. Le montant global est le même que l'an dernier.

--	--	--	--	--

/8

15/12/2021: "SA Sol et Mio" distribue des dividendes à ses actionnaires, dont Solandar. C'est le seul actif financier spéculatif de Solandar, qui recoit un montant total de 1.400 € sur son compte bancaire.

--	--	--	--	--

/8

16/12/2021: Solandar venant de recevoir un dividende, elle décide de vendre maintenant la moitié des actions de « SA Sol et Mio ». Elle trouve un acheteur qui est disposé à payer € 9.300 pour ces 50 actions, ce montant est déposé sur le compte bancaire.

--	--	--	--	--

/8

20/12/2021 : Solandar avait prévu un entretien important pour l'ascenseur de son immeuble. La société de maintenance effectue les travaux et facture 15 000 euros hors TVA.

--	--	--	--	--

/6

27/12/2021 : Une intervention chez un client en urgence nécessite l'envoi de 10 pièces d'une valeur de 121 € chacune TVA comprise chez un technicien indépendant. Solandar expédie les pièces aujourd'hui et promet d'envoyer la facture début janvier.

--	--	--	--	--

Exercice - partie 2 (/12)

Enregistrez les transactions de fin d'année rendues nécessaires par les informations complémentaires ci-dessous (les autres écritures de fin d'année et les écritures de clôture définitive ne sont pas demandées ici).

/12

- Les actions de « SA Sol et Mio » ont augmenté de valeur à 175 € par action.
- L'impôt sur les sociétés est estimé à 14 500 €.
- L'entretien réalisé sur l'ascenseur devra être effectué à nouveau dans 4 ans. On prévoit une augmentation du coût de 10% sur l'ensemble de la période.

--	--	--	--	--

Exercice - partie 3 (/10)

Après avoir enregistré toutes les transactions pour 2021, le solde des comptes de dépenses et de revenus de l'exercice 2021, avant toute écriture d'affectation, se présente comme suit. (Attention, vous n'avez pas à recalculer ces données !!)

D	6... Comptes de charges	C	D	7...Comptes de produits	C
857.000					918.000

/10

Travail demandé :

Considérez l'ensemble du résultat à affecter et suivez les indications de l'AG :

En cas de bénéfice à affecter:

- Les réserves légales sont créées dans les limites minimales de la loi.
- Du reste, 10% seront versés aux employés et 20% aux actionnaires, le solde est reporté au prochain exercice.

En cas de perte à affecter:

- 20% sont prélevés sur les réserves déjà constituées.
- Le reste est reporté à l'exercice suivant.

--	--	--	--	--

PLAN COMPTABLE MINIMUM NORMALISE

CLASSE 1 Fonds propres, provisions et impôts différés, dettes à plus d'un an

- 10 Capital
 - 100 Capital inscrit
 - 101 Capital non inscrit (-)
- 11 Primes d'émission
- 12 Plus-values de réévaluation
- 120 Plus-values de réévaluation sur immobilisations
accréditées
- 121 Plus-values de réévaluation sur immobilisations
corporelles
- 122 Plus-values de réévaluation sur immobilisations
financières
- 123 Plus-values de réévaluation sur stocks
- 124 Report de réductions de valeur sur placements de
l'usage:
- 13 Réserves
 - 130 Réserve légale
 - 131 Réserves indisponibles
 - 1310 Réserve pour actions propres
 - 1311 Autres réserves indisponibles
- 132 Réserves autorisées
- 133 Réserves disponibles
- 14 Bénéfice reporté (ou Perte reportée (-))
- 15 Subsidés en capital
- 16 Provisions et impôts différés
 - 160 Provisions pour pensions et obligations similaires
 - 161 Provisions pour charges locales
 - 162 Provisions pour grosses réparations et gros entretien
 - 163-165 Provisions pour autres risques et charges
 - 166 Impôts différés
 - 1680 Impôts différés allégués à des plus-values en capital
 - 1681 Impôts différés allégués à des plus-values réalisées
sur immobilisations incorporelles
 - 1682 Impôts différés allégués à des plus-values réalisées
sur immobilisations corporelles
 - 1687 Impôts différés allégués à des plus-values réalisées
sur des titres émis par le secteur public belge
 - 1688 Impôts différés étrangers
- 17 Dettes à plus d'un an
 - 170 Emprunts subordonnés
 - 1700 Convertibles
 - 1701 Non convertibles
 - 171 Emprunts obligataires non subordonnés
 - 1710 Convertibles
 - 1711 Non convertibles
- 172 Dettes de location linéairement et à assénies
- 173 Habitements de crédit
 - 1730 Dettes en compte
 - 1731 Promesses
 - 1732 Crédits d'acceptation
- 174 Autres emprunts
- 175 Dettes commerciales
- 1750 Fournisseurs
- 1751 Elites à payer
- 176 Acomptes reçus sur commandes
- 178 Cautionnements reçus en numéraire
- 179 Dettes diverses

CLASSE 2 Frais d'établissement, actifs immobilisés et créances à plus d'un an

- 20 Frais d'établissement
 - 200 Frais de constitution et d'augmentation de capital
 - 201 Frais d'emission d'emprunts
 - 202 Autres frais d'établissement
 - 204 Frais de restructuration
- 21 Immobilisations incorporelles
 - 210 Frais de recherche et de développement
 - 211 Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et
droits similaires
 - 212 Goodwill
- 213 Acomptes versés
- 22 Terrains et constructions
 - 220 Terrains
 - 221 Constructions
 - 222 Terrains bâtis
 - 223 Autres droits liés sur des immeubles
 - 224 Installations, machines et outillage
 - 24 Mobilier et matériel roulant
 - 25 Immobilisations détenues en location-financement et droits
similaires
 - 250 Terrains et constructions
 - 251 Installations, machines et outillage
 - 252 Mobilier et matériel roulant
 - 26 Autres immobilisations corporelles
 - 27 Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés
similaires
 - 280 Participations dans des entreprises liées
 - 2800 Valeur d'acquisition
 - 2801 Montants non appelés (-)
 - 2808 Plus-values actives
 - 2809 Réductions de valeur actives (-)
 - 281 Créances sur des entreprises liées
 - 2810 Créances en compte
 - 2811 Elites à recevoir
 - 2812 Titres à revenu fixe
 - 2817 Créances douteuses
 - 2818 Réductions de valeur actives (-)
 - 282 Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe
un lien de participation
 - 2820 Valeur d'acquisition
 - 2821 Montants non appelés (-)
 - 2828 Plus-values actives
 - 2829 Réductions de valeur actives (-)
 - 283 Créances sur des entreprises avec lesquelles il existe un
lien de participation
 - 2831 Créances en compte
 - 2832 Titres à revenu fixe
 - 2837 Créances douteuses
 - 2839 Réductions de valeur actives (-)
 - 284 Autres actions et parts
 - 2840 Valeur d'acquisition
 - 2841 Montants non appelés (-)
 - 2848 Plus-values actives
 - 2849 Réductions de valeur actives (-)
- 285 Autres créances
 - 2850 Créances en compte
 - 2851 Elites à recevoir
 - 2852 Titres à revenu fixe
 - 2857 Créances douteuses
 - 2859 Réductions de valeur actives (-)
 - 288 Cautionnements versés en numéraire
 - 29 Créances à plus d'un an
 - 290 Créances commerciales
 - 2900 Clients
 - 2901 Elites à recevoir
 - 2905 Acomptes versés
 - 2907 Créances douteuses
 - 2909 Réductions de valeur actives (-)
 - 291 Créances en compte
 - 2911 Elites à recevoir
 - 2918 Créances douteuses
 - 2919 Réductions de valeur actives (-)

CLASSE 3 Stocks et commandes en cours d'exécution

- 30 Approvisionnements - Matières premières
 - 300 Valeur d'acquisition
 - 309 Réductions de valeur actives (-)
- 31 Approvisionnements - Fournitures
 - 310 Valeur d'acquisition
 - 319 Réductions de valeur actives (-)
- 32 Encours de fabrication
- 320 Valeur d'acquisition
- 329 Réductions de valeur actives (-)
- 33 Produits fins
 - 330 Valeur d'acquisition
 - 339 Réductions de valeur actives (-)
- 34 Marchandises
 - 340 Valeur d'acquisition
 - 349 Réductions de valeur actives (-)
- 35 Immeubles destinés à la vente
 - 350 Valeur d'acquisition
 - 359 Réductions de valeur actives (-)
- 36 Acomptes versés sur achats pour stocks
 - 360 Acomptes versés
 - 369 Réductions de valeur actives (-)
- 37 Commandes en cours d'exécution
 - 370 Valeur d'acquisition
 - 371 Bénéfices en compte
 - 379 Réductions de valeur actives (-)

CLASSE 4 Créances et dettes à un an au plus

- 40 Créances commerciales
 - 400 Clients
 - 401 Elites à recevoir
 - 404 Produits à recevoir
 - 405 Acomptes versés (0)
 - 407 Créances douteuses
 - 409 Réductions de valeur actives (-)
- 41 Autres créances
 - 410 Capital appelé, non versé
 - 411 TVA à récupérer
 - 412 TVA à récupérer
 - 4120 à 4124 Impôts belges sur le résultat
 - 4125 à 4127 Autres impôts et taxes belges
 - 418 Créances douteuses
 - 417 Créances douteuses
 - 418 Cautionnements versés en numéraire
 - 419 Réductions de valeur actives (-)
 - 42 Dettes à plus d'un an échéant dans l'année
(même subdivision que le compte 17)
 - 43 Dettes financières
 - 430 Etablissements de crédit - Emprunts en compte à terme
fixe
 - 431 Etablissements de crédit - Promesses
 - 432 Etablissements de crédit - Crédits d'acceptation
 - 433 Etablissements de crédit - Dettes en compte courant
 - 439 Autres emprunts
 - 44 Dettes commerciales
 - 440 Fournisseurs
 - 441 Elites à payer
 - 444 Factures à payer
 - 45 Dettes fiscales, salariales et sociales
 - 450 Dettes fiscales assimilées
 - 4500 à 4504 Impôts belges sur le résultat
 - 4505 à 4507 Autres impôts et taxes belges
 - 4508 Autres impôts et taxes étrangers
 - 451 TVA à payer
 - 452 Impôts et taxes à payer
 - 4520 à 4524 Impôts belges sur le résultat
 - 4525 à 4527 Autres impôts et taxes belges
 - 4528 Impôts et taxes étrangers
 - 453 Pécunies retenus
 - 454 Office National de la Sécurité Sociale
 - 455 Rémunérations
 - 456 Pécunies de vacances
 - 459 Autres dettes sociales
 - 46 Acomptes reçus sur commandes
 - 47 Dettes découlant de l'affectation du résultat
 - 470 Dividendes et tantièmes d'exercices antérieurs
 - 471 Dividendes de l'exercice
 - 472 Tantièmes de l'exercice
 - 473 Autres allocations
 - 48 Dettes diverses
 - 480 Obligations et coupons échus
 - 488 Cautionnements reçus en numéraire
 - 489 Autres dettes diverses
 - 49 Comptes de régularisation et comptes d'attente
 - 490 Charges à reporter
 - 491 Produits acquis
 - 492 Charges à imputer
 - 493 Produits à reporter
 - 499 Comptes d'attente

CLASSE 5 Placements de trésorerie et valeurs disponibles

- 50 Actions propres
- 51 Actions et parts
 - 510 Valeur d'acquisition
 - 511 Montants non appelés (-)
 - 519 Réductions de valeur actives (-)
- 52 Titres à revenu fixe
 - 520 Valeur d'acquisition
 - 529 Réductions de valeur actives (-)
- 53 Dépôts à terme
 - 530 De plus d'un an
 - 531 De plus d'un mois et à un an au plus
 - 532 D'un mois au plus
- 539 Réductions de valeur actives (-)
- 54 Valeurs échues à rachat
- 55 Etablissements de crédit
 - 550 à 559 Comptes ouverts auprès des divers
établissements, à subdiviser en :
 - ...0 Comptes courants
 - ...1 Chèques émis (-)
 - ...2 Réductions de valeur actives (-)
- 56 Poste-chèque
- 560 Compte courant
- 561 Chèques émis (-)
- 57 Caisse
 - 570 à 577 Caisse-espèces
 - 578 Caisse-imbrés
 - 58 Virements internes

CLASSE 6

Charges

- 60 Approvisionnements et marchandises
- 600 Achats de matières premières
- 601 Achats de fournitures
- 602 Achats de services, travaux et études
- 603 Sous-traitances générales
- 604 Achats de marchandises
- 605 Achats d'immobilisables destinés à la vente
- 606 Remises, ristournes et rabais obtenus (-)
- 608 Variation des stocks
- 609 Variation de matières premières
- 6091 de fournitures
- 6094 de marchandises
- 6095 d'immobilisables destinés à la vente
- 61 Services et biens divers
- 617 Personnel interne et personnes mises à la disposition de l'entreprise
- 618 Rémunérations, primes pour assurances extra-légales, pensions de retraite et de sortie des administrateurs, gérants et associés actifs qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail
- 62 Rémunérations, charges sociales et pensions
- 620 Rémunérations et avantages sociaux directs
- 6200 Administrateurs ou gérants
- 6201 Personnel de direction
- 6202 Employés
- 6203 Ouvriers
- 6204 Autres membres du personnel
- 621 Cotisations patronales d'assurances sociales
- 622 Primes patronales pour assurances extra-légales
- 623 Autres frais de personnel
- 624 Pensions de retraite et de survie
- 6240 Administrateurs ou gérants
- 6241 Personnel
- 63 Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges
- 630 Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations
- 6300 Locations aux amortissements sur frais d'établissement
- 6301 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles
- 6302 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
- 6308 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations incorporelles
- 6309 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations corporelles
- 631 Réductions de valeur sur stocks
- 6311 Reprises (-)
- 6310 Dotations
- 6312 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution
- 6320 Dotations
- 6321 Reprises (-)
- 633 Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an
- 6330 Dotations
- 6331 Reprises (-)
- 634 Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus
- 6340 Dotations
- 6341 Reprises (-)

69 Affectations et prélèvements

- 635 Provisions pour pensions et cotisations similaires
- 6350 Dotations
- 6351 Utilisations et reprises (-)
- 636 Provisions pour grosses réparations et gros entretien
- 6360 Dotations
- 6361 Utilisations et reprises (-)
- 637 Provisions pour autres risques et charges
- 6370 Dotations
- 6371 Utilisations et reprises (-)
- 64 Autres charges d'exploitation
- 640 Charges fiscales d'exploitation
- 641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
- 642 Moins-values sur réalisation de créances commerciales
- 643 à 648 Charges d'exploitation diverses
- 649 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuring (-)
- 65 Charges financières
- 650 Charges des dettes
- 6500 Intérêts, commissions et frais alloués aux dettes
- 6501 Amortissements des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement
- 6502 Autres charges des dettes
- 6503 Intérêts intercalaires portés à l'actif (-)
- 651 Réductions de valeur sur actifs circulants (?)
- 6510 Locations
- 6511 Reprises (-)
- 652 Moins-values sur réalisation d'actifs circulants (-)
- 653 Charges d'escompte de créances
- 654 Différences de change
- 655 Ecart de conversion des devises
- 656 Provisions à caractère financier
- 6560 Dotations
- 6561 Utilisations et reprises (-)
- 657 à 659 Charges financières diverses
- 66 Charges exceptionnelles
- 660 Amortissements et réductions de valeur exceptionnelles (dotations)
- 6600 sur frais d'établissement
- 6601 sur immobilisations incorporelles
- 6602 sur immobilisations corporelles
- 661 Réductions de valeur sur immobilisations financières (dotations)
- 662 Provisions pour risques et charges exceptionnelles
- 6620 Dotations
- 6621 Utilisations (-)
- 663 Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés
- 664 à 668 Autres charges exceptionnelles
- 669 Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuring (-)
- 67 Impôts sur le résultat
- 670 Impôts belges sur le résultat de l'exercice
- 6700 Impôts et precomptes dus ou versés
- 6701 Excédent de versements d'impôts et de precomptes porté à l'actif (-)
- 6702 Charges fiscales estimées
- 671 Impôts belges sur le résultat d'exercices antérieurs
- 6710 Suppléments d'impôts dus ou versés
- 6711 Reprises d'impôts estimés
- 6712 Provisions fiscales constituées
- 672 Impôts étrangers sur le résultat de l'exercice
- 673 Impôts étrangers sur le résultat d'exercices antérieurs
- 68 Transferts aux impôts différés et aux réserves immunisées
- 680 Transferts aux impôts différés
- 689 Transferts aux réserves immunisées

70 Chiffre d'affaires

- 700 à 707 Ventes et prestations de services
- 708 Remises, ristournes et rabais accordés (-)
- 71 Variation des stocks et des commandes en cours d'exécution
- 712 Des en-cours de fabrication
- 713 Des produits fins
- 715 Des immeubles construits destinés à la vente
- 717 Des commandes en cours d'exécution
- 7170 Valeur d'acquisition
- 7171 Benefice pris en compte
- 72 Production immobilisée
- 74 Autres produits d'exploitation
- 740 Subsidés d'exploitation et montants compensatoires
- 741 Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
- 742 Plus-values sur réalisation de créances commerciales
- 743 à 749 Produits d'exploitation divers
- 75 Produits financiers
- 750 Produits des immobilisations financières
- 751 Produits des actifs circulants (?)
- 752 Plus-values sur réalisation d'actifs circulants (?)
- 753 Subsidés en capital et en intérêts
- 754 Différences de change
- 755 Ecart de conversion des devises
- 756 à 759 Produits financiers divers
- 76 Produits exceptionnels
- 760 Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles
- 7601 sur immobilisations corporelles
- 761 Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
- 762 Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles
- 763 Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés
- 764 à 769 Autres produits exceptionnels
- 77 Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales
- 771 Impôts belges sur le résultat
- 7710 Régularisation d'impôts dus ou versés
- 7711 Régularisation d'impôts estimés
- 7712 Reprises de provisions fiscales
- 773 Impôts étrangers sur le résultat
- 78 Prélèvements sur les impôts différés et les réserves immunisées
- 780 Prélèvements sur les impôts différés
- 789 Prélèvements sur les réserves immunisées
- 79 Affectations et prélèvements
- 790 Benefice reporté de l'exercice précédent
- 791 Prélèvement sur le capital et les primes d'émission
- 792 Prélèvement sur les réserves
- 793 Perte à reporter
- 794 Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte

CLASSE 0

Comptes de droits et engagements hors bilan

- 00 Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise
- 000 Créanciers de l'entreprise, bénéficiaires de garanties de tiers
- 001 Tiers constituants de garanties pour compte de l'entreprise
- 01 Garanties personnelles constituées pour compte de tiers
- 010 Débiteurs pour engagements sur effets en circulation
- 011 Créanciers d'engagements sur effets en circulation
- 0110 Effets cédés par l'entreprise sous son endos
- 0111 Autres engagements sur effets en circulation
- 012 Débiteurs pour autres garanties personnelles
- 013 Créanciers d'autres garanties personnelles
- 02 Garanties réelles constituées sur avoirs propres
- 020 Créanciers de l'entreprise, bénéficiaires de garanties réelles
- 021 Garanties réelles constituées pour compte propre
- 022 Créanciers de tiers, bénéficiaires de garanties réelles
- 023 Garanties réelles constituées pour compte de tiers
- 03 Garanties reçues
- 030 Dépôts statutaires
- 031 Dépôts statutaires
- 032 Garanties reçues
- 033 Constituants de garanties
- 04 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise
- 040 Tiers, détenteurs en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise de biens et de valeurs
- 041 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise
- 05 Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations
- 050 Engagements d'acquisition
- 051 Créanciers d'engagements d'acquisition
- 052 Débiteurs pour engagements de cession
- 053 Engagements de cession
- 06 Marchés à terme
- 060 Marchandises achetées à terme - à recevoir
- 061 Créanciers pour marchandises achetées à terme
- 062 Débiteurs pour marchandises vendues à terme
- 063 Marchandises vendues à terme - à livrer
- 064 Devises achetées à terme - à recevoir
- 065 Créanciers pour devises achetées à terme
- 066 Débiteurs pour devises vendues à terme
- 067 Devises vendues à terme - à livrer
- 07 Biens et valeurs de tiers détenus par l'entreprise
- 070 Droits d'usage à long terme
- 0700 Sur terrains et constructions
- 0701 Sur installations, machines et outillage
- 0702 Sur mobilier et matériel roulant
- 071 Créanciers de loyers et redevances
- 072 Biens et valeurs de tiers reçus en dépôt, en consignation ou à forfait
- 073 Commentaris et dépôts de biens et de valeurs
- 074 Biens et valeurs détenus pour compte ou aux risques et profits de tiers
- 075 Créanciers de biens et valeurs détenus pour compte de tiers ou à leurs risques et profits
- 09 Droits et engagements divers

EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE

2022

NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (030)

**POUR CET EXAMEN, VEUILLEZ REpondRE SUR LA FEUILLE REponse QUI VOUS A ÉTÉ
DISTRIBUÉE.**

**VEUILLEZ NOTER SUR LA OU LES FEUILLES REponses
« 030 - NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES ».**

**VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE -
NE PAS INDIQUER VOTRE NOM.**

NUMEROTER CHAQUE PAGE – ECRIRE LISIBLEMENT.

**REpondRE DANS L'ORDRE DES QUESTIONS –
COMMENCER CHAQUE QUESTION EN HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE.**

Examen d'entrée IRE - Normes de reporting financier internationales (IFRS) 2022

Sélectionnez la réponse correcte dans les questions ci-dessous. Une réponse correcte donne 5 ou 10 points par question (indiqué à côté de chaque question), si aucune réponse n'est donnée aucun point (0) n'est attribué, pour chaque réponse fautive, un point (-1) est retiré de la cote totale.

Question 1 (5 points)

Selon la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs », que doit-il se passer lorsqu'il n'est pas possible de calculer la valeur recouvrable d'un actif individuel ?

- a) La valeur de l'actif individuel ne devrait alors pas être modifiée.
- b) Une estimation approximative de la valeur doit alors être utilisée.
- c) La valeur recouvrable d'un groupe d'actifs similaires doit alors être calculée.
- d) La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie qui inclut cet actif individuel doit alors être calculée.

Question 2 (10 points)

La norme IAS 1 attend des entreprises qu'elles fassent une distinction entre les passifs courants et les passifs non courants. Le 1^{er} janvier 2021, la société A reçoit un prêt à cinq ans de la banque B pour un montant de 10 millions d'euros. Le remboursement de ce prêt s'effectue en cinq tranches annuelles pour un montant de 2 millions d'euros à rembourser à la fin de chaque année. Le contrat de prêt comprend également une clause selon laquelle, si le ratio de solvabilité de la société A dépasse une certaine valeur, la société A doit rembourser le prêt en une seule fois pour le montant restant dû. En novembre 2022, la société A se rend compte que son ratio de solvabilité dépassera la valeur cible et qu'en vertu du contrat de prêt elle devra rembourser l'intégralité de l'encours du prêt. La société A entame des négociations avec la banque et le 15 décembre 2022, la banque décide de renoncer à son droit de demander le remboursement intégral du montant restant dû du prêt. La banque décide seulement de demander un taux d'intérêt plus élevé à partir de maintenant. Comment le prêt sera-t-il présenté au bilan de la société A dans les états financiers 2022 ?

- a) Comme un passif non courant.
- b) Répartition entre passif courant et passif non courant.
- c) Comme un passif courant.
- d) L'entreprise peut choisir d'inscrire cette dette au bilan en courant ou en non courant et doit justifier ce choix dans l'annexe aux comptes annuels.

Question 3 (5 points)

Quel est le rôle du comité de réglementation comptable (Accounting Regulatory Committee - ARC) dans le processus d'approbation des normes IFRS dans l'Union européenne ?

- a) L'ARC consulte diverses parties prenantes et conseille la Commission européenne sur la question de savoir si une norme IFRS satisfait aux critères d'approbation.
- b) L'ARC donne son avis sur l'avis d'approbation fourni par l'EFRAG pour une norme IFRS particulière et évalue si l'avis de l'EFRAG est objectif et mûrement réfléchi.
- c) L'ARC vote sur la proposition de la Commission européenne concernant l'adoption d'une norme IFRS.
- d) L'ARC conseille l'IASB sur les projets comptables de l'IASB et les décisions à l'ordre du jour de l'IASB.

Question 4 (10 points)

Un employé de la société Trix détient 100 actions de la société Trix. En janvier 2022, la société Trix donne à chaque actionnaire le droit d'acheter une action supplémentaire pour 10 actions au prix de 5 € si l'action de la société Trix est cotée sur le marché des capitaux au-dessus de 6 € au cours de l'année jusqu'à la fin de 2022. La société Trix estime que la juste valeur de cette option à la date d'attribution est égale à 0,5 €. L'entreprise Trix s'attend à ce que 15 % des employés quittent l'entreprise en 2022. Quel est le coût que l'entreprise Trix doit comptabiliser dans ses états financiers en 2022 si elle se conforme à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ».

- a) Rien.
- b) 4,25 €.
- c) 5,00 €.
- d) 8,50 €.

Question 5 (5 points)

Lors de la pandémie de Covid 19, l'IASB a été contraint d'assouplir l'application des normes IFRS. Quel assouplissement temporaire l'IASB a-t-il autorisé ?

- a) Les entreprises n'étaient pas tenues de comptabiliser les pertes attendues sur les clients.
- b) Les entreprises n'étaient pas tenues de déclarer les subventions gouvernementales qu'elles ont reçues pour survivre à la pandémie dans les notes aux comptes/ annexes de leurs états financiers.
- c) Les locataires ont été autorisés à utiliser une méthode de déclaration simplifiée pour comptabiliser les réductions des remboursements de loyers qu'ils ont reçus des bailleurs.
- d) Les entreprises étaient exemptées de l'application des règles IFRS relatives à la comptabilisation des subventions gouvernementales pour les subventions gouvernementales reçues pendant la pandémie.

Question 6 (10 points)

Les crypto-actifs peuvent être divisés en crypto-monnaies et autres crypto-actifs. Lequel des énoncés suivants est correct concernant la comptabilisation de ces crypto-actifs selon les normes IFRS ?

- a) Les crypto-monnaies répondent à la définition d'un actif financier.
- b) Les traders de crypto-actifs qui détiennent de tels actifs peuvent les comptabiliser comme des stocks évalués à leur valeur de réalisation.
- c) Les détenteurs de crypto-actifs qui détiennent de tels actifs à des fins d'investissement peuvent comptabiliser ces actifs en tant qu'immeubles de placement.
- d) Les crypto-monnaies doivent être évaluées comme des devises étrangères conformément à la norme IAS 21 Conversion des devises étrangères.

Question 7 (5 points)

Lequel/ lesquels des éléments suivants n'est pas/ ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats lors de la comptabilisation des prestations de retraite selon IAS 19 « Avantages au personnel » ?

- a) Gains et pertes actuariels.
- b) L'intérêt net sur l'obligation au titre des prestations définies (defined benefit obligation) et les actifs de retraite.
- c) Les coûts du service courant (current service cost).
- d) Les coûts associés aux années de service passées (past service cost).

Question 8 (5 points)

Quel est le montant des flux de trésorerie (cash flows) provenant des activités d'investissement générés ou utilisés par une entreprise rapportant en IFRS, considérant les informations suivantes ?

- Bénéfice net de USD 10 millions.
 - Charge d'amortissement de USD 8 millions.
 - Acquisition d'une machine pour USD 5 millions.
 - Augmentation des stocks de USD 5 millions.
- a) Cash flows positifs de USD 3 millions.
 - b) Cash flows positifs de USD 5 millions.
 - c) Cash flows positifs de USD 13 millions.
 - d) Cash flows négatifs de USD 5 millions.

Question 9 (10 points)

La société X dont le siège social est en Belgique établit ses comptes consolidés en IFRS ; la seule source de différence entre les évaluations dans les comptes individuels belges et les comptes consolidés IFRS concerne les amortissements du matériel industriel, plus rapides dans les comptes belges. La valeur comptable nette de ces immeubles dans les comptes consolidés IFRS au 31/12/N s'élève à 800, leur valeur comptable nette dans les comptes sociaux belges à 500. Le taux d'impôt est de 30%. En application de la norme IAS 12 « Income taxes », que faut-il comptabiliser au 31/12/N ?

- a) Un actif d'impôt différé de 90.
- b) Un passif d'impôt différé de 90.
- c) Un actif d'impôt différé de 300.
- d) Un passif d'impôt différé de 300.

Question 10 (10 points)

Laquelle des affirmations suivantes est correcte concernant l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » ?

- a) Un locataire doit comptabiliser un actif pris en location au bilan s'il retire de l'utilisation de cet actif la quasi-totalité des risques et avantages afférents à la propriété de l'actif.
- b) Les locataires ("lessees") et les bailleurs ("lessors") adoptent un mode de comptabilisation "miroir" de sorte qu'un même actif, si les règles sont correctement appliquées, ne peut pas être comptabilisé à la fois dans les états financiers IFRS du locataire et les états financiers IFRS du bailleur.
- c) Les locataires peuvent choisir de ne pas reconnaître au bilan les droits d'utilisation d'actifs loués pour les contrats à court terme et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.
- d) Les options de prolongation de contrat de location dont bénéficient les locataires ne sont jamais prises en considération pour évaluer la dette de location à comptabiliser au bilan. Seule la durée contractuelle initiale est prise en compte.

Question 11 (5 points)

La société F a deux actionnaires : la société A détient 40% des actions et droits de vote et la société B détient 60% des actions et droits de vote. A détient en outre une option call lui permettant d'acquérir 20% des actions et droits de vote détenus par B pour un prix d'achat correspondant à la juste valeur des actions. Cet option call est exerçable du 1^{er} octobre N au 31 mars N+1. A la date de clôture de l'exercice N (le 31 décembre N), l'option n'a pas été exercée. Quelle comptabilisation la société A doit-elle adopter dans ses états financiers consolidés IFRS arrêtés au 31 décembre N ?

- a) A comptabilise sa participation de 40% dans F en utilisant la méthode de mise en équivalence (« equity method »).
- b) A consolide F en utilisant la méthode de l'intégration globale et comptabilise des intérêts ne détenant pas le contrôle (= intérêts minoritaires) de 40%.
- c) A consolide F en utilisant la méthode de l'intégration globale et comptabilise des intérêts ne détenant pas le contrôle (= intérêts minoritaires) de 60%.
- d) A comptabilise sa participation de 40% dans F à son coût d'acquisition.

Question 12 (10 points)

Dans laquelle des situations suivantes une provision doit-elle être reconnue au bilan par la société C à la date du 31 décembre X en application de la norme IAS 37 ?

- a) La société C donne un immeuble en sous-location pour un prix inférieur au prix de location qu'elle paie à son bailleur. Les contrats de location et de sous-location ont tous les deux une durée résiduelle de cinq ans au 31 décembre X.
- b) La société C a conclu en novembre X un contrat avec un fournisseur prévoyant que le fournisseur effectue pour un prix déterminé une grosse réparation et un gros entretien sur l'équipement industriel dans le courant du mois de février X+1 (sachant qu'une telle opération n'est effectuée que tous les 3 ans).
- c) La société C est attaquée en justice par un concurrent pour non respect d'un brevet industriel et la probabilité de perdre le procès est estimée à 40%.
- d) La société C prévoit des pertes opérationnelles importantes au cours de l'année X+1.

Question 13 (5 points)

Laquelle des affirmations suivantes est correcte concernant la comptabilisation des produits dérivés (contrats à terme, swaps, options, etc.) en application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » ?

- a) Les produits dérivés sont toujours comptabilisés au bilan à leur juste valeur.
- b) Les produits dérivés ne sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur que s'ils sont conclus à des fins spéculatives.
- c) Les produits dérivés ne sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur que s'ils sont conclus à des fins de couverture du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.
- d) Les produits dérivés ne sont jamais comptabilisés au bilan. Une information appropriée doit par contre toujours être donnée en annexe des états financiers quant à la nature, l'importance et les objectifs des opérations conclues (spéculation ou couverture).

Question 14 (5 points)

Laquelle des informations suivantes ne doit pas être divulguée en annexe des états financiers consolidés d'une société publiant sous le référentiel IFRS ?

- a) Résumé des règles d'évaluation des actifs et passifs.
- b) Juste valeur des terrains et bâtiments comptabilisés en application de la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » (« Property, plant and equipment »).
- c) Tableau de mouvements des immobilisations corporelles.
- d) Informations sur les risques de concentration de crédit.

EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE

2022

ANALYSE FINANCIÈRE (040)

VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE.

NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE.

SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION

Code 040 Analyse des états financiers

Les questions portent sur les comptes annuels de l'exercice 2020 de WWW, une société qui organise des festivals. Voir annexe.

Question 1 (Questions à choix multiples, 2 points)

Écrivez votre réponse dans la case prévue à cet effet.

Ces questions à choix multiples seront marquées d'un -0,33 si la réponse est incorrecte, d'un 0 si la réponse est vide et d'un +1 si la réponse est correcte.

Question	Question 1	Question 2	Points obtenus
Réponse			

1. **Laquelle des affirmations suivantes est correcte (utiliser les informations des états financiers) ?**

- a) Chez WWW, le besoin en fonds de roulement peut être réduit en recourant davantage au financement bancaire à court terme.
- b) Chez WWW, le besoin en fonds de roulement peut être réduit en accordant moins de reports de paiement aux clients.
- c) Chez WWW, le besoin en fonds de roulement peut être réduit par une meilleure rotation des biens produits.
- d) Chez WWW, le besoin en fonds de roulement peut être réduit en autorisant des délais de paiement plus courts aux fournisseurs.

2. **Laquelle des affirmations suivantes est correcte ?**

- a) Si une entreprise procède à une augmentation des stocks, cela entraînera un besoin en fonds de roulement comptable plus élevé en coût complet qu'en coût direct.
- b) L'exigibilité des dettes est plus faible si la banque a des garanties que si elle n'en a pas.
- c) Si une entreprise choisit d'activer les coûts, cela affecte négativement l'EBITDA.
- d) Si une société décide de verser ou non des dividendes aux actionnaires ou de conserver les bénéfices au sein de la société, cela n'a aucune incidence sur le *current ratio* de la société.

Question 2 (8 points)

IMPORTANT : AUCUNE LACUNE N'EST COMBLÉE POUR CETTE QUESTION (DANS AUCUNE DE SES PARTIES).

1. Les résultats de WWW ne sont pas bons pour l'exercice 2020. L'entreprise n'a pas de dettes financières pour l'exercice 2020. Sur la base de quel ratio de rentabilité - qui examine la rentabilité de toutes les activités indépendamment de la structure financière - diriez-vous que dans la situation actuelle (avec Corona qui annule de nombreux festivals en 2020), c'est le meilleur choix pour les actionnaires ? (1 point)

- a) Marge nette sur ventes
- b) ROA
- c) ROE
- d) Marge brute sur ventes

2. Calculez le ratio sous 1. pour la société pour l'exercice 2020. (1 point)

➤ Exercice:

3. Sur la base de votre réponse au point 2, expliquez si le fait de ne pas avoir de dettes a bénéficié aux actionnaires du point de vue de la rentabilité. (1 point)

4. Il n'y a pas de dettes bancaires. A l'aide de quel ratio du compte de résultats, vous montrez qu'il n'y a effectivement aucune possibilité de contracter des dettes financières pour l'exercice 2020, choisissez le ratio le plus complet/le plus large ? (1 point)

- a) EBITDA d'exploitation
- b) EBIT d'exploitation
- c) EBITDA non récurrent
- d) EBIT non récurrent

5. Calculez ce ratio pour l'exercice 2020. (1 point)

6. Quel est le ratio de liquidité le plus large que l'on peut calculer pour voir si la structure du bilan est encore saine ? (1 point)

- a) *Acid Test*
- b) Trésorerie nette
- c) *Current Ratio*
- d) Degré d'indépendance financière

7. Calculez ce ratio pour l'exercice 2020 et l'exercice précédent et interprétez-le ? (2 points)

➤ Exercice 2020 :

➤ Exercice précédent :

WEAREONE.WORLD

Bilan social

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
Au cours de l'exercice			
Travailleurs temps plein			
1001	Nbre moyen de trav. temps plein	71	94
100101	Homme	45	64
100102	Femme	26	29
1011	Nbre effectif d'heures prestées par des trav. temps plein	123.100	109.658
101101	Homme	77.328	77.260
101102	Femme	45.772	32.398
1021	Frais de personnel : trav. temps plein	6.222.867	5.166.779
102101	Homme	3.909.032	3.990.454
102102	Femme	2.313.835	1.176.325
1031	Avantages en sus du salaire pour trav. temps plein	0	0
103101	Homme	n.d.	n.d.
103102	Femme	n.d.	n.d.
Travailleurs à temps partiel			
1002	Nbre moyen de trav. à temps partiel	4	4
100201	Homme	1	1
100202	Femme	3	3
1012	Nbre effectif d'heures prestées par des trav. à temps partiel	5.379	4.810
101201	Homme	1.212	1.058
101202	Femme	4.167	3.752
1022	Frais de personnel : trav. temps partiel	271.916	183.981
102201	Homme	61.268	50.094
102202	Femme	210.647	133.887
1032	Avantages en sus du salaire pour trav. à temps partiel	0	0
103201	Homme	n.d.	n.d.
103202	Femme	n.d.	n.d.
Travailleurs en équivalents temps plein			
1003	Nbre moyen de trav. en équiv. temps plein	74	97
100301	Homme	46	65
100302	Femme	28	32
1013	Nbre effectif d'heures prestées par des trav. en équiv. temps plein	128.479	114.468
101301	Homme	78.540	78.318
101302	Femme	49.939	36.150
1023	Frais de personnel : trav. en équiv. temps plein	6.494.782	5.350.760
102301	Homme	3.970.300	4.040.548
102302	Femme	2.524.482	1.310.212
1033	Avantages en sus du salaire pour trav. en équiv. temps plein	0	86.180
103301	Homme	n.d.	58.663
103302	Femme	n.d.	27.517
A la date de clôture de l'exercice			

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
Travailleurs temps plein			
1051	Nbre de trav. temps plein inscrits au registre du personnel	86	90
Par type de contrat de travail			
1101	Contrats à durée indéf. pour trav. temps plein (clotûre de l'ex.)	86	90
1111	Contrats à durée dét. pour trav. temps plein (clotûre de l'ex.)	0	0
1121	Contrats pour l'exécution d'un travail à temps plein (clotûre de l'ex.)	0	0
1131	Contrats de rempl. pour trav. temps plein à la clotûre de l'ex.	0	0
Par sexe			
1201	Nbre trav. temps plein à la clotûre de l'ex. (hommes)	57	63
12001	de niveau primaire	0	0
12011	de niveau secondaire	0	0
12021	de niveau supérieur non universitaire	56	62
12031	de niveau universitaire	1	1
1211	Nbre trav. temps plein à la clotûre de l'ex. (femmes)	29	27
12101	de niveau primaire	0	0
12111	de niveau secondaire	0	0
12121	de niveau supérieur non universitaire	28	27
12131	de niveau universitaire	1	0
Par catégorie professionnelle			
1301	Nbre trav. temps plein à la clotûre de l'ex. (personnel de direction)	0	0
1341	Nbre trav. temps plein à la clotûre de l'ex. (employés)	77	84
1321	Nbre trav. temps plein à la clotûre de l'ex. (ouvriers)	9	6
1331	Nbre trav. temps plein à la clotûre de l'ex. (autres)	0	0
Travailleurs à temps partiel			
1052	Nbre de trav. à temps partiel, inscrits au registre du personnel, à la clotûre de l'ex.	4	5
Par type de contrat de travail			
1102	Contrats à durée indéf. pour trav. à temps partiel, à la clotûre de l'ex	4	5
1112	Contrats à durée dét. pour trav. à temps partiel, à la clotûre de l'ex	0	0
1122	Contrats pour l'exécution d'un travail en temps partiel, à la clotûre de l'ex.	0	0
1132	Contrats de rempl. pour trav. à temps partiel, à la clotûre de l'ex	0	0
Par sexe			
1202	Nbre trav. à temps partiel à la clotûre de l'ex. (hommes)	1	1
12002	de niveau primaire	0	0
12012	de niveau secondaire	0	0
12022	de niveau supérieur non universitaire	1	1
12032	de niveau universitaire	0	0
1212	Nbre trav. à temps partiel à la clotûre de l'ex. (femmes)	3	4
12102	de niveau primaire	0	0

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
12112	de niveau secondaire	0	0
12122	de niveau supérieur non universitaire	3	4
12132	de niveau universitaire	0	0
Par catégorie professionnelle			
1302	Nbre trav. à temps partiel à la clôture de l'ex. (personnel de direction)	0	0
1342	Nbre trav. à temps partiel à la clôture de l'ex. (employés)	4	5
1322	Nbre trav. à temps partiel à la clôture de l'ex. (ouvriers)	0	0
1332	Nbre trav. à temps partiel à la clôture de l'ex. (autres)	0	0
Travailleurs en équivalents temps plein			
1053	Nbre de trav. en équiv. temps plein inscrits au registre du personnel	89	94
Par type de contrat de travail			
1103	Contrats à durée indéterm. pour trav. en équiv. temps plein à la clôture de l'ex.	89	94
1113	Contrats à durée déterm. pour trav. en équiv. temps plein à la clôture de l'ex.	0	0
1123	Contrats pour l'exécution d'un travail en équiv. temps plein, à la clôture de l'ex.	0	0
1133	Contrats de rempl. pour trav. en équiv. temps plein à la clôture de l'ex.	0	0
Par sexe			
1203	Nbre de trav. en équiv. temps plein à la clôture de l'ex. (hommes)	58	64
12003	de niveau primaire	0	0
12013	de niveau secondaire	0	0
12023	de niveau supérieur non universitaire	57	63
12033	de niveau universitaire	1	1
1213	Nbre de trav. en équiv. temps plein à la clôture de l'ex. (femmes)	31	30
12103	de niveau primaire	0	0
12113	de niveau secondaire	0	0
12123	de niveau supérieur non universitaire	30	30
12133	de niveau universitaire	1	0
Par catégorie professionnelle			
1303	Nbre de trav. en équiv. temps plein à la clôture de l'ex. (personnel de direction)	0	0
1343	Nbre de trav. en équiv. temps plein à la clôture de l'ex. (employés)	80	88
1323	Nbre de trav. en équiv. temps plein à la clôture de l'ex. (ouvriers)	9	6
1333	Nbre de trav. en équiv. temps plein à la clôture de l'ex. (autres)	0	0
PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
Personnel intérimaire			
1501	Nbre moyen de personnel intérimaires	4	0
1511	Nbre effectif d'heures prestées par du personnel intérimaire	8.645	0

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
1521	Frais pour l'entreprise concernant le personnel intérimaire	227.493	0
Personnel mis à disposition			
1502	Nbre moyen de pers. mis à disposition	0	0
1512	Nbre effectif d'heures prestées par du pers. mis à disposition	0	0
1522	Frais pour l'entr. conc. le pers. mis à disposition	0	0
MOUVEMENTS DU PERSONNEL			
Entrées à temps plein			
2051	Entr. à temps plein : nbre de trav. inscrit au registre du pers.	40	22
Par type de contrat de travail			
2101	Entr. à temps plein : nbre de contrats à durée ind.	40	22
2111	Entr. à temps plein : nbre de contrats à durée dét.	0	0
2121	Entr. à temps plein : nbre de contrats pour l'exéc. d'un travail nettement défini	0	0
2131	Entr. à temps plein : nbre de contrats de rempl.	0	0
Par sexe et niveau d'études			
2201	Entr. à temps plein : nbre de trav. de niv. études prim. (hommes)	0	0
2211	Entr. à temps plein : nbre de trav. de niv. études sec. (hommes)	0	0
2221	Entr. à temps plein : nbre de trav. de niv. études sup. non-univ. (hommes)	0	0
2231	Entr. à temps plein : nbre de trav. de niv. études univ. (hommes)	0	0
2301	Entr. à temps plein : nbre de trav. de niv. études prim. (femmes)	0	0
2311	Entr. à temps plein : nbre de trav. de niv. études sec. (femmes)	0	0
2321	Entr. à temps plein : nbre de trav. de niv. études sup. non-univ. (femmes)	0	0
2331	Entr. à temps plein : nbre de trav. de niv. études univ. (femmes)	0	0
Entrées à temps partiel			
2052	Entr. à temps partiel : Nbre de trav. inscrit au registre du pers.	1	1
Par type de contrat de travail			
2102	Entr. à temps partiel : nbre de contrats à durée ind.	1	1
2112	Entr. à temps partiel : nbre de contrats à durée dét.	0	0
2122	Entr. à temps partiel : nbre de contrats pour l'exéc. d'un travail nettement défini	0	0
2132	Entr. à temps partiel : nbre de contrats de rempl.	0	0
Par sexe et niveau d'études			
2202	Entr. à temps partiel : nbre de trav. de niv. études prim. (hommes)	0	0
2212	Entr. à temps partiel : nbre de trav. de niv. études sec. (hommes)	0	0
2222	Entr. à temps partiel : nbre de trav. de niv. études supérieur non-univ. (hommes)	0	0
2232	Entr. à temps partiel : nbre de trav. de niv. études univ. (hommes)	0	0
2302	Entr. à temps partiel : nbre de trav. de niv. études prim. (femmes)	0	0
2312	Entr. à temps partiel : nbre de trav. de niv. études sec. (femmes)	0	0

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
2322	Entr. à temps partiel : nbre de trav. de niv. études supérieur non-univ. (femmes)	0	0
2332	Entr. à temps partiel : nbre de trav. de niv. études univ. (femmes)	0	0
Entrées en équivalents temps plein			
2053	Entr. en équiv. temps plein : nbre de trav. inscrit sur le registre du pers.	41	23
Par type de contrat de travail			
2103	Entr. en équiv. temps plein : nbre de contrats à durée ind.	41	23
2113	Entr. en équiv. temps plein : nbre de contrats à durée dét.	0	0
2123	Entr. en équiv. temps plein : nbre de contrats pour l'exéc. d'un trav. nettement défini	0	0
2133	Entr. en équiv. temps plein : nbre de contrats de rempl.	0	0
Par sexe et niveau d'études			
2203	Entr. en équiv. temps plein : nbre de trav. de niv. études prim. (hommes)	0	0
2213	Entr. en équiv. temps plein : nbre de trav. de niv. études sec. (hommes)	0	0
2223	Entr. en équiv. temps plein : nbre de trav. de niv. études sup. non-univ. (hommes)	0	0
2233	Entr. en équiv. temps plein : nbre de trav. de niv. études univ. (hommes)	0	0
2303	Entr. en équiv. temps plein : nbre de trav. de niv. études prim. (femmes)	0	0
2313	Entr. en équiv. temps plein : nbre de trav. de niv. études sec. (femmes)	0	0
2323	Entr. en équiv. temps plein : nbre de trav. de niv. études sup. non-univ. (femmes)	0	0
2333	Entr. en équiv. temps plein : nbre de trav. de niv. études univ. (femmes)	0	0
Sorties de temps plein			
3051	Sort. de temps plein : trav. inscrits au registre du pers.	12	18
Par type de contrat de travail			
3101	Sort. de temps plein : contrats à durée ind.	12	18
3111	Sort. de temps plein : contrats à durée dét. pour trav. temps plein (cloturé en cours d'ex.)	0	0
3121	Sort. de temps plein : contrats pour l'exéc. d'un travail à temps plein, nettement défini (cloturé en cours d'ex.)	0	0
3131	Sort. de temps plein : contrats de rempl. pour trav. temps plein (cloturé en cours d'ex.)	0	0
Par sexe et niveau d'études			
3201	Sort. de temps plein : nbre de trav. de niv. études prim. (hommes)	0	0
3211	Sort. de temps plein : nbre de trav. de niv. études sec. (hommes)	0	0

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
3221	Sort. de temps plein : nbre de trav. de niv. études sup. non-univ. (hommes)	0	0
3231	Sort. de temps plein : nbre de trav. de niv. études sup. univ. (hommes)	0	0
3301	Sort. de temps plein : nbre de trav. de niv. études prim. (femmes)	0	0
3311	Sort. de temps plein : nbre de trav. de niv. études sec. (femmes)	0	0
3321	Sort. de temps plein : nbre de trav. de niv. études sup. non-univ. (femmes)	0	0
3331	Sort. de temps plein : nbre de trav. de niv. études sup. univ. (femmes)	0	0
Par motif de fin de contrat			
3401	Sort. de temps plein : pensions	0	0
3411	Sort. de temps plein : prépensions	0	0
3421	Sort. de temps plein : licenciements	2	7
3431	Sort. de temps plein : autres motifs de fin de contrat	10	11
3501	Sort. de temps plein : indépendants prestant au moins à mi-temps	0	0
Sorties de temps partiel			
3052	Sort. de temps partiel : trav. inscrits au registre du pers.	1	0
Par type de contrat de travail			
3102	Sort. de temps partiel : contrats à durée ind.	1	0
3112	Sort. de temps partiel : contrats à durée dét. (cloturé en cours d'ex.)	0	0
3122	Sort. de temps partiel : contrats pour l'exéc. d'un travail nettement défini (cloturé en cours d'ex.)	0	0
3132	Sort. de temps partiel : contrats de rempl. (cloturé en cours d'ex.)	0	0
Par sexe et niveau d'études			
3202	Sort. de temps partiel : nbre de trav. de niv. études prim. (hommes)	0	0
3212	Sort. de temps partiel : nbre de trav. de niv. études sec. (hommes)	0	0
3222	Sort. de temps partiel : nbre de trav. de niv. études sup. non-univ. (hommes)	0	0
3232	Sort. de temps partiel : nbre de trav. de niv. études sup. univ. (hommes)	0	0
3302	Sort. de temps partiel : nbre de trav. de niv. études prim. (femmes)	0	0
3312	Sort. de temps partiel : nbre de trav. de niv. études sec. (femmes)	0	0
3322	Sort. de temps partiel : nbre de trav. de niv. études sup. non-univ. (femmes)	0	0
3332	Sort. de temps partiel : nbre de trav. de niv. études sup. univ. (femmes)	0	0
Par motif de fin de contrat			
3402	Sort. de temps partiel : pensions	0	0
3412	Sort. de temps partiel : prépensions	0	0
3422	Sort. de temps partiel : licenciements	0	0

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
3432	Sort. de temps partiel : autres motifs de fin de contrat	1	0
3502	Sort. de temps partiel : indépendants prestant au moins à mi-temps	0	0
Sorties en équivalents temps plein			
3053	Sort. en équiv. temps plein : trav. inscrits au registre du pers.	13	18
Par type de contrat de travail			
3103	Sort. en équiv. temps plein : contrats à durée ind.	13	18
3113	Sort. en équiv. temps plein : contrats à durée dét. (cloturé en cours d'ex.)	0	0
3123	Sort. en équiv. temps plein : contrats pour l'exéc. d'un travail nettement défini (cloturé en cours d'ex.)	0	0
3133	Sort. en équiv. temps plein : contrats de rempl. (cloturé en cours d'ex.)	0	0
Par sexe et niveau d'études			
3203	Sort. en équiv. temps plein : nbre trav. de niv. études prim. (hommes)	0	0
3213	Sort. en équiv. temps plein : nbre trav. de niv. études sec. (hommes)	0	0
3223	Sort. en équiv. temps plein : nbre trav. de niv. études sup. non-univ. (hommes)	0	0
3233	Sort. en équiv. temps plein : nbre trav. de niv. études sup. univ. (hommes)	0	0
3303	Sort. en équiv. temps plein : nbre trav. de niv. études prim. (femmes)	0	0
3313	Sort. en équiv. temps plein : nbre trav. de niv. études sec. (femmes)	0	0
3323	Sort. en équiv. temps plein : nbre trav. de niv. études non-univ. (femmes)	0	0
3333	Sort. en équiv. temps plein : nbre trav. de niv. études sup. univ. (femmes)	0	0
Par motif de fin de contrat			
3403	Sort. en équiv. temps plein : pensions	0	0
3413	Sort. en équiv. temps plein : prépensions	0	0
3423	Sort. en équiv. temps plein : licenciements	2	7
3433	Sort. en équiv. temps plein : autres motifs de fin de contrat	11	11
3503	Sort. en équiv. temps plein : indépendants prestant au moins à mi-temps	0	0
MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI			
Nombre de travailleurs concernés par des mesures comportant un avantage financier			
4141	Nbre de trav. conc. par un plan d'avantage à l'embauche	0	0
4111	Nbre de trav. conc. par une prépension conv. à mi-temps	0	0
4121	Nbre de trav. conc. par une interrupt. complète de carrière	0	0

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
4131	Nbre de trav. conc. par une réduct. des prestations de travail	0	0
4151	Nbre de trav. conc. par le plan Maribel	0	0
4161	Nbre de trav. conc. par une réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	0	0
4171	Nbre de trav. conc. par des programmes de transition professionnelle	0	0
4181	Nbre de trav. conc. par des emplois service	0	0
5031	Nbre de trav. conc. par une convention emploi-formation	0	0
5041	Nbre de trav. conc. par un contrat d'apprent.	0	0
4191	Nbre de trav. conc. par une convention de premier emploi	0	0
Nombre de travailleurs ETP concernés par des mesures comportant un avantage financier			
4142	Nbre de trav. ETP par un plan d'avantage à l'embauche	0	0
4112	Nbre de trav. ETP conc. par une prépension conv. à mi-temps	0	0
4122	Nbre de trav. ETP conc. par une interrupt. complète de carrière	0	0
4132	Nbre de trav. ETP conc. par une réduct. des prestations de travail	0	0
4152	Nbre de trav. ETP par le plan Maribel	0	0
4162	Nbre de trav. ETP par une réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	0	0
4172	Nbre de trav. ETP par des programmes de transition professionnelle	0	0
4182	Nbre de trav. ETP par des emplois service	0	0
5032	Nbre de trav. ETP conc. par une convention emploi-formation	0	0
5042	Nbre de trav. ETP conc. par un contrat d'apprent.	0	0
4192	Nbre de trav. ETP par une convention de premier emploi	0	0
Avantage financier perçu			
4143	Avant. fin. perçu dans le cadre du plan d'avantage à l'embauche	0	0
4113	Avant. fin. perçu conc. les prépensions conv. à mi-temps	0	0
4123	Avant. fin. perçu conc. les interrupt. de carrière	0	0
4133	Avant. fin. perçu conc. les réduct. de prestations de travail	0	0
4153	Avant. fin. perçu dans le cadre du plan Maribel social	0	0
4163	Avant. fin. perçu dans le cadre de la réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	0	0
4173	Avant. fin. perçu dans le cadre des programmes de transition professionnelle	0	0
4183	Avant. fin. perçu dans le cadre des emplois service	0	0
5033	Avant. fin. perçu dans le cadre des conventions emploi-formation	0	0
5043	Avant. fin. perçu dans le cadre des contrats d'apprentissage	0	0
4193	Avant. fin. perçu dans le cadre de la convention de premier emploi	0	0
Nombre de travailleurs concernés par d'autres mesures			
5021	Nbre de trav. conc. par un stage des jeunes	0	0
5051	Nbre de trav. conc. par un contrat de travail successifs conclu pour une durée dét.	0	0

Comptes sociaux		31/12/2019	31/12/2020
		EUR	EUR
5061	Nbre de trav. conc. par une prépension conv.	0	0
5071	Nbre de trav. conc. par une réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaire	0	0
Nombre de travailleurs ETP concernés par d'autres mesures			
5022	Nbre de trav. ETP conc. par un stage de jeune	0	0
5052	Nbre de trav. ETP conc. par un contrat de travail successifs conclus pour une durée dét.	0	0
5062	Nbre de trav. ETP conc. par une prépension conv.	0	0
5072	Nbre de trav. ETP conc. par une réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaire	0	0
5501	Nbre de trav. conc. par une mesure en faveur de l'emploi	0	0
5502	Nbre de trav. ETP conc. par une mesure en faveur de l'emploi	0	0
FORMATIONS			
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur			
5801+5811	Nbre de trav. ayant suivis une formation	0	0
5801	Hommes ayant suivis une formation	0	0
5811	Femmes ayant suivis une formation	0	0
5802+5812	Nbre d'heures de formation suivies	0	0
5802	Nbre d'heures de formation suivies par des hommes	0	0
5812	Nbre d'heures de formation suivies par des femmes	0	0
5803+5813	Coût des formations	0	0
5803	Coût des formations pour hommes	0	0
58031	dont coût brut directement lié aux formations	0	0
58032	dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0	0
58033	dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0	0
5813	Coût des formations pour femmes	0	0
58131	dont coût brut directement lié aux formations	0	0
58132	dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0	0
58133	dont subventions et autres avantages fin. reçus (à déduire)	0	0
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur			
5821+5831	Nombre de travailleurs concernés	0	0
5821	Hommes	0	0
5831	Femmes	0	0
5822+5832	Nombre d'heures de formation suivies	0	0
5822	Hommes	0	0
5832	Femmes	0	0

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
5823+5833	Coût net des formations (milliers)	0	0
5823	Hommes	0	0
5833	Femmes	0	0
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur			
5841+5851	Nombre de travailleurs concernés	0	0
5841	Hommes	0	0
5851	Femmes	0	0
5842+5852	Nombre d'heures de formation suivies	0	0
5842	Hommes	0	0
5852	Femmes	0	0
5843+5853	Coût net des formations (milliers)	0	0
5843	Hommes	0	0
5853	Femmes	0	0
ACTIVITES DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU DE TUTORAT			
5804+5814	Nbre de trav. ayant exercé ces activités	0	0
5804	Hommes ayant exercé ces activités	0	0
5814	Femmes ayant exercé ces activités	0	0
5805+5815	Nbre d'heures consacrées à ces activités	0	0
5805	Nbre d'heures consacrées à ces activités par des hommes	0	0
5815	Nbre d'heures consacrées à ces activités par des femmes	0	0
5806+5816	Nbre de travailleurs ayant bénéficié de ces activités	0	0
5806	Hommes ayant bénéficié de ces activités	0	0
5816	Femmes ayant bénéficié de ces activités	0	0

WEAREONE.WORLD

Bilan

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
ACTIF			
20/28	Actifs immobilisés	19.434.541	15.078.133
20	Frais d'établissement	n.d.	n.d.
21	Immobilisations incorporelles	8.199.634	6.152.347
22/27	Immobilisations corporelles	11.178.732	8.907.939
22	Terrains et constructions	0	0
22/91	Terr.&constr.appart.à l'assoc. (pl.propr.)	n.d.	n.d.
22/92	Autres terrains et constructions	n.d.	n.d.
23	Installations, machines, outillage	171.024	203.541
231	Install, mach., outill. à l'assoc.(pl. propr.)	n.d.	n.d.
232	Autres install., machines, outill.	n.d.	n.d.
24	Mobilier et matériel roulant	880.784	629.912
241	Mob. et mat. roulant à l'assoc. (pl.propr.)	n.d.	n.d.
242	Autre mobilier et mat. roulant	n.d.	n.d.
25	Location-financement et droits similaires	0	0
26	Autres immobilisations corporelles	10.126.924	7.774.399
261	Autr. immob. corp. à l'assoc. (pl. propr.)	n.d.	n.d.
262	Autres immobilisations corporelles	n.d.	n.d.
27	Immobilisations en cours, acomptes versés	0	300.087
28	Immobilisations financières	56.176	17.847
280/1	Immob. fin. en entreprises liées	15.062	15.062
280	Participations en entreprises liées	15.062	15.062
281	Créances en entreprises liées	0	0
282/3	Immob. fin. en entr. avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
282	Participations en entreprises avec lien de participation	0	0
283	Créances sur entreprises avec lien de participation	0	0
284/8	Autres immobilisations financières	41.114	2.785
284	Actions et parts (autres immob. fin.)	0	0
285/8	Créances et cautionnement en numéraire (autres immob. fin.)	41.114	2.785
29/58	Actifs circulants	10.476.511	45.062.027
29	Créances à plus d'un an	n.d.	n.d.
290	Créances commerciales à plus d'un an	0	0
291	Autres créances à plus d'un an	0	0
2915	Créanc. non prod. d'int. ou anorm. faible	n.d.	n.d.
3	Stocks et com. en cours d'exécution	54.740	68.591
30/36	Stocks	54.740	68.591
30/31	Approvisionnements	0	0
32	En-cours de fabrication	0	0
33	Produits finis	0	0
34	Marchandises	54.740	68.591

Comptes sociaux		31/12/2019	31/12/2020
		EUR	EUR
35	Immeubles destinés à la vente	0	0
36	Acomptes versés	0	0
37	Commandes en cours d'exécution	0	0
40/41	Créances à un an au plus	9.289.665	22.102.422
40	Créances commerciales à un an au plus	5.447.665	12.343.298
41	Autres créances à un an au plus	3.842.000	9.759.124
415	Créanc. non prod. d'int. ou anorm. faible	n.d.	n.d.
50/53	Placements de trésorerie	n.d.	n.d.
50	Actions propres	0	0
51/53	Autres placements de trésorerie	0	0
54/58	Valeurs disponibles	575.465	12.972.252
490/1	Comptes de régularisation	556.641	9.918.762
20/58	Total de l'actif	29.911.053	60.140.160

PASSIF

10/15	Capitaux propres	11.230.828	5.470.271
10/15	Fonds social	11.230.828	5.470.271
10/11	Apport	20.000	20.000
10	Capital	20.000	n.d.
10	Fonds associatifs	20.000	n.d.
100	Capital souscrit	20.000	0
100	Capital souscrit	20.000	0
101	Capital non appelé	0	0
101	Moyens permanents	0	0
11 (2020)	En dehors du capital	n.d.	n.d.
1100/10 (2020)	Primes d'émission	n.d.	n.d.
110 (2020)	Disponible	n.d.	n.d.
111 (2020)	Indisponible	n.d.	20.000
12	Plus-values de réévaluation	n.d.	n.d.
13	Réserves	11.210.828	5.450.271
13	Fonds affectés	11.210.828	5.450.271
130	Réserve légale	2.000	0
131	Réserves indisponibles	0	2.000
1310	Reserves indisponibles pour actions propres	0	0
1311	Autres réserves indisponibles	0	2.000
132	Réserves immunisées	0	0
133	Réserves disponibles	11.208.828	5.448.271
14	Bénéfice (Perte) reporté (+/-)	n.d.	n.d.
15	Subsides en capital	n.d.	n.d.
19	Avance aux associés sur rép. actif net	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
16	Provisions et impôts différés	n.d.	184.258
160/5	Provisions pour risques et charges	0	184.258
160	Pensions et obligations simil. (provisions)	0	0
161	Charges fiscales (provisions)	0	0
162	Grosses réparations, gros entret. (provisions)	0	0
163/5	Provisions pour autres risques et charges	0	184.258
168	Impôts différés	0	0
168	Provis. dons et legs avc dr.de reprise	0	0
17/49	Dettes	18.680.225	54.485.632
17	Dettes à plus d'un an	n.d.	n.d.
170/4	Dettes financières à plus d'un an	0	0
172/3	Etablissements de crédit, dettes de location-fin. et assimilées (à plus d'un an)	n.d.	n.d.
174/0	Autres emprunts à plus d'un an	n.d.	n.d.
170	Emprunts subordonnés à plus d'un an	0	0
171	Emprunts obligataires non subordonnés plus d'un an	0	0
172	Dettes de locat.fin. et assim. à plus d'un an	0	0
173	Etablissements de crédit (dettes à plus d'un an)	0	0
174	Autres emprunts à plus d'un an	0	0
175	Dettes commerciales à plus d'un an	0	0
1750	Fournisseurs payables à plus d'un an	0	0
1751	Effets à payer à plus d'un an	0	0
176	Acomptes reçus sur commandes (dettes à plus d'un an)	0	0
178/9	Autres dettes à plus d'un an	0	0
179	Autres dettes	n.d.	n.d.
1790	Dettes productives d'intérêts	n.d.	n.d.
1791	Dettes non prod.d'int.ou an.fuib.	n.d.	n.d.
1792	Cautionnement reçus en numéraire	n.d.	n.d.
42/48	Dettes à un an au plus	18.580.225	15.881.038
42	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0	0
43	Dettes financières à 1 an au plus	1.400.000	0
430/8	Etablissements de crédit (dettes à 1 an au plus)	1.400.000	0
439	Autres emprunts (dettes à un an au plus)	0	0
44	Dettes commerciales à 1 an au plus	11.519.137	9.832.859
440/4	Fournisseurs payables à 1 an au plus	11.519.137	9.832.859
441	Effets à payer à 1 an au plus	0	0
46	Acomptes reçus sur commandes (dettes à 1 an au plus)	251.724	0
45	Dettes fiscales, salariales, sociales à 1 an au plus	2.377.026	5.589.365
450/3	Dettes pour impôts à 1 an au plus	10.161	3.743.464
454/9	Dettes pour rémunérations et charges soc. à 1 an au plus	2.366.865	1.845.902

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
47/48	Autres dettes à 1 an au plus	3.032.338	458.814
48	Autres dettes	n.d.	n.d.
480/8	Oblig., coup.échus&caution.en numér.	n.d.	n.d.
4890	Autr. dettes div. prod. d'int.	n.d.	n.d.
4891	Autr.dettes non prod. d'int.ou anorm.faib.	n.d.	n.d.
492/3	Comptes de régularisation	100.000	38.604.594
10/49	Total du passif	29.911.053	60.140.160
9090	Effectif moyen du personnel	n.d.	n.d.
9087	Effectif moyen du pers. en équiv. temps plein	74	97

ACTIF

2028	Actifs immobilisés	19.434.541	15.078.133
20	Frais d'établissement	n.d.	n.d.
21	Immobilisations incorporelles	8.199.634	6.152.347
9920	Ecart de consolidation	n.d.	n.d.
22/27	Immobilisations corporelles	11.178.732	8.907.939
22	Terrains et constructions	0	0
23	Installations, machines, outillage	171.024	203.541
24	Mobilier et matériel roulant	880.784	629.912
25	Location-financement, droits similaires	0	0
26	Autres immobilisations corporelles	10.126.924	7.774.399
27	Immobilisations en cours, acomptes versés	0	300.087
28	Immobilisations financières	56.176	17.847
9921	Entreprises en équivalence	n.d.	n.d.
99211	Participations	n.d.	n.d.
99212	Créances	n.d.	n.d.
284/8	Autres entreprises	41.114	2.785
284	Participations,actions & parts	0	0
285/8	Créances	41.114	2.785
29/58	Actifs circulants	10.476.511	45.062.027
29	Créances à plus d'un an	n.d.	n.d.
290	Créances commerciales à plus d'un an	0	0
291	Autres créances à plus d'un an	0	0
292	Impôts différés à plus d'un an	n.d.	n.d.
3	Stocks et com. en cours d'exécution	54.740	68.591
30/36	Stocks	54.740	68.591
30/31	Approvisionnements	0	0
32	En-cours de fabrication	0	0

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
33	Produits finis	0	0
34	Marchandises	54.740	68.591
35	Immeubles destinés à la vente	0	0
36	Acomptes versés	0	0
37	Commandes en cours d'exécution	0	0
40/41	Créances à un an au plus	9.289.665	22.102.422
40	Créances commerciales à un an au plus	5.447.665	12.343.298
41	Autres créances à un an au plus	3.842.000	9.759.124
50/53	Placements de trésorerie	n.d.	n.d.
50	Actions propres	0	0
51/53	Autres placements de trésorerie	0	0
54/58	Valeurs disponibles	575.465	12.972.252
490/1	Comptes de régularisation	556.641	9.918.762
20/58	Total de l'actif	29.911.053	60.140.160
PASSIF			
10/15	Capitaux propres	11.230.828	5.470.271
10/11	Apport	20.000	20.000
10	Capital	20.000	n.d.
100	Capital souscrit	20.000	0
101	Capital non appelé	0	0
110 (2020)	Disponible	n.d.	n.d.
111 (2020)	Indisponible	n.d.	20.000
11 (2020)	En dehors du capital	n.d.	n.d.
11	Primes d'émission	n.d.	n.d.
12	Plus-values de réévaluation	n.d.	n.d.
9910	Réserves consolidées	n.d.	n.d.
9911	Ecart de consolidation	n.d.	n.d.
99201	Imputation des écarts de consolidation positifs	n.d.	n.d.
9912	Ecart de conversion	n.d.	n.d.
15	Subsides en capital	n.d.	n.d.
9913	Intérêts de tiers	n.d.	n.d.
16	Provisions et impôts différés	n.d.	184.258
160/5	Provisions pour risques et charges	0	184.258
160	Pensions et obligations simil. (provisions)	0	0
161	Charges fiscales (provisions)	0	0
162	Grosses réparations, gros entret. (provisions)	0	0
163/5	Provisions pour autres risques et charges	0	184.258

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
168	Impôts différés	0	0
17/49	Dettes	18.680.225	54.485.632
17	Dettes à plus d'un an	n.d.	n.d.
170/4	Dettes financières à plus d'un an	0	0
170	Emprunts subordonnés à plus d'un an	0	0
171	Emprunts obligataires non subordonnés plus d'un an	0	0
172	Dettes de locat.fin. et assim. à plus d'un an	0	0
173	Etablissements de crédit (dettes à plus d'un an)	0	0
174	Autres emprunts à plus d'un an	0	0
175	Dettes commerciales à plus d'un an	0	0
1750	Fournisseurs payables à plus d'un an	0	0
1751	Effets à payer à plus d'un an	0	0
176	Acomptes reçus sur commandes (dettes à plus d'un an)	0	0
178/9	Autres dettes à plus d'un an	0	0
42/48	Dettes à un an au plus	18.580.225	15.881.038
42	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0	0
43	Dettes financières à 1 an au plus	1.400.000	0
430/8	Etablissements de crédit (dettes à 1 an au plus)	1.400.000	0
439	Autres emprunts (dettes à un an au plus)	0	0
44	Dettes commerciales à 1 an au plus	11.519.137	9.832.859
440/4	Fournisseurs payables à 1 an au plus	11.519.137	9.832.859
441	Effets à payer à 1 an au plus	0	0
46	Acomptes reçus sur commandes (dettes à 1 an au plus)	251.724	0
45	Dettes fiscales,salariales,sociales à 1 an au plus	2.377.026	5.589.365
450/3	Dettes pour impôts à 1 an au plus	10.161	3.743.464
454/9	Dettes pour rémunérations et charges soc. à 1 an au plus	2.366.865	1.845.902
47/48	Autres dettes à 1 an au plus	3.032.338	458.814
492/3	Comptes de régularisation	100.000	38.604.594
10/49	Total du passif	29.911.053	60.140.160
90	Effectif moyen du personnel	74	97
Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
Bilan			
Actif			
L101	Capital souscrit non versé	n.d.	n.d.
L103	Capital souscrit non appelé	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019	31/12/2020
		EUR	EUR
L105	Capital souscrit appelé et non versé	n.d.	n.d.
L107	Frais d'établissement	n.d.	n.d.
L109	Actif immobilisé	n.d.	n.d.
L111	Immobilisations incorporelles	n.d.	n.d.
L113	Frais de développement	n.d.	n.d.
L115	Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	n.d.	n.d.
L117	acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	n.d.	n.d.
L119	créés par l'entreprise elle-même	n.d.	n.d.
L121	Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	n.d.	n.d.
L123	Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	n.d.	n.d.
L125	Immobilisations corporelles	n.d.	n.d.
L127	Terrains et constructions	n.d.	n.d.
L129	Installations techniques et machines	n.d.	n.d.
L131	Autres installations, outillage et mobilier	n.d.	n.d.
L133	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	n.d.	n.d.
L135	Immobilisations financières	n.d.	n.d.
L137	Parts dans des entreprises liées	n.d.	n.d.
L139	Créances sur des entreprises liées	n.d.	n.d.
L141	Participations	n.d.	n.d.
L143	Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	n.d.	n.d.
L145	Titres et autres instruments financiers ayant le caractère d'immobilisations	n.d.	n.d.
L147	Autres prêts	n.d.	n.d.
L151	Actif circulant	n.d.	n.d.
L153	Stocks	n.d.	n.d.
L155	Matières premières et consommables	n.d.	n.d.
L157	Produits et commandes en cours de fabrication	n.d.	n.d.
L159	Produits finis et marchandises	n.d.	n.d.
L161	Acomptes versés	n.d.	n.d.
L163	Créances	n.d.	n.d.
L203	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L205	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L165	Créances résultant de ventes et prestations de services	n.d.	n.d.
L167	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L169	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L171	Créances sur des entreprises liées	n.d.	n.d.
L173	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L175	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
L177	Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	n.d.	n.d.
L179	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L181	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L183	Autres créances	n.d.	n.d.
L185	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L187	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L189	Valeurs mobilières et autres instruments financiers	n.d.	n.d.
L191	Parts dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien participation	n.d.	n.d.
L209	Actions propres ou parts propres	n.d.	n.d.
L193	Actions propres ou parts propres	n.d.	n.d.
L195	Autres valeurs mobilières	n.d.	n.d.
L197	Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	n.d.	n.d.
L199	Comptes de régularisation	n.d.	n.d.
L207	Perte de l'exercice	n.d.	n.d.
L201	TOTAL DU BILAN (ACTIF)	n.d.	n.d.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

L301	Capitaux propres	n.d.	n.d.
L303	Capital souscrit	n.d.	n.d.
L305	Primes d'émissions et primes assimilées	n.d.	n.d.
L307	Réserves de réévaluation	n.d.	n.d.
L309	Réserves	n.d.	n.d.
L311	Réserve légale	n.d.	n.d.
L313	Réserve pour actions propres ou parts propres	n.d.	n.d.
L315	Réserves statutaires	n.d.	n.d.
L317	Autres réserves	n.d.	n.d.
L429	Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur	n.d.	n.d.
L431	autres réserves disponibles	n.d.	n.d.
L433	autres réserves non disponibles	n.d.	n.d.
L319	Résultats reportés	n.d.	n.d.
L321	Résultat de l'exercice	n.d.	n.d.
L323	Acomptes sur dividendes	n.d.	n.d.
L325	Subventions d'investissement en capital	n.d.	n.d.
L327	Plus-values immunisées	n.d.	n.d.
L331	Provisions	n.d.	n.d.
L333	Provisions pour pensions et obligations similaires	n.d.	n.d.
L335	Provisions pour impôts	n.d.	n.d.
L337	Autres provisions	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
L329	Dettes subordonnées	n.d.	n.d.
L425	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L427	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L413	Emprunts convertibles	n.d.	n.d.
L415	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L417	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L419	Emprunts non convertibles	n.d.	n.d.
L421	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L423	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L339	Dettes non subordonnées	n.d.	n.d.
L407	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L409	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L341	Emprunts obligataires	n.d.	n.d.
L343	Emprunts convertibles	n.d.	n.d.
L345	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L347	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L349	Emprunts non convertibles	n.d.	n.d.
L351	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L353	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L435	Dettes	n.d.	n.d.
L453	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L455	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L437	Emprunts obligataires	n.d.	n.d.
L439	Emprunts convertibles	n.d.	n.d.
L441	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L443	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L445	Emprunts non convertibles	n.d.	n.d.
L447	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L449	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L355	Dettes envers des établissements de crédit	n.d.	n.d.
L357	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L359	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L361	Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	n.d.	n.d.
L363	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L365	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L367	Dettes sur achats et prestations de services	n.d.	n.d.
L369	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L371	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L373	Dettes représentées par des effets de commerce	n.d.	n.d.
L375	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L377	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019	31/12/2020
		EUR	EUR
L379	Dettes envers des entreprises liées	n.d.	n.d.
L381	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L383	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L385	Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	n.d.	n.d.
L387	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L389	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L391	Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	n.d.	n.d.
L451	Autres dettes	n.d.	n.d.
L393	Dettes fiscales	n.d.	n.d.
L395	Dettes au titre de la sécurité sociale	n.d.	n.d.
L397	Autres dettes	n.d.	n.d.
L399	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	n.d.	n.d.
L401	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	n.d.	n.d.
L403	Comptes de régularisation	n.d.	n.d.
L411_SPF	Bénéfice de l'exercice	n.d.	n.d.
L405	TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)	n.d.	n.d.

WEAREONE.WORLD

Compte de résultats

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
COMPTE DE RESULTATS			
70/74-60-61	Valeur ajoutée (hors TVA)	19.046.409	4.564.287
Produits et charges d'exploitation			
9900	La marge brute d'exploitation	n.d.	n.d.
70	Chiffre d'affaires	112.340.693	16.580.654
60/61	Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	93.724.166	17.603.786
70/74	Ventes et prestations	112.770.575	22.168.073
70	Chiffre d'affaires	112.340.693	16.580.654
71	Variation des en-cours de fabrication des produits finis et des commandes en cours d'exécution	17.139	0
72	Production immobilisée	0	0
73	Cotisations, dons, legs et subsides	n.d.	n.d.
74	Autres ventes et prestations	412.743	5.587.420
60/64	Coûts des ventes et prestations	106.443.901	28.606.596
60	Approvisionnements et marchandises	86.011.559	11.265.880
600/8	Achats d'approvisionnements et marchandises	85.961.299	11.279.731
60/61	Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	93.724.166	17.603.786
609	Variations des stocks d'approv. et marchandises	50.260	-13.851
61	Services et biens divers	7.712.607	6.337.906
62	Rémunération, charges sociales, pensions	6.494.782	5.350.760
630	Amortissements et réductions de val. sur frais d'établissement, sur immob. incorporelles et corpor.	6.172.145	5.086.073
631/4	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (+/-)	0	330.000
635/7	Provisions pour risques et charges	0	184.258
635/8	Provisi. pour risques et charges (+/-)	n.d.	184.258
640/8	Autres charges d'exploitation	52.808	51.719
649	Charges d'expl. portées à l'actif au titre de frais de restruct.	0	0
9901	Bénéfice (Perte) d'exploitation (+/-)	6.326.674	-6.438.522
75	Produits financiers	3.141	23.093
750	Produits des immobilisations financières	177	47
751	Produits d'actifs circulants	778	287
752/9	Autres produits financiers	2.187	22.759
65	Charges financières	249.565	150.030
650	Charges des dettes	130.576	99.252
651	Réductions de valeur sur actifs circulants autres que II.E.	0	0
652/9	Autres charges financières	118.989	50.777
9902	Bénéfice (Perte) courant avant impôts (+/-)	6.080.250	-6.565.459
76	Produits exceptionnels	n.d.	78.214

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
760	Reprises d'amortissement & de réduction de valeur sur immob. incorp. et corp.	0	27.097
761	Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0	0
762	Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	0	0
763	Plus-values sur réalisation actifs immobilisés	0	0
764/9	Autres produits exceptionnels	0	51.117
66	Charges exceptionnelles	571.490	72.192
660	Amortissement et réduction de valeur except. sur frais d'établ., sur immob. incorp. et corp.	0	0
661	Réduction de valeur sur immob. Financières	0	0
662	Provisions pour risques & charges exceptionnels	0	0
663	Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	571.490	0
664/8	Autres charges exceptionnelles	0	72.192
669	Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration	0	0
9903	Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	5.508.760	-6.559.437
780	Prélèvements sur les impôts différés	n.d.	n.d.
680	Transferts aux impôts différés	n.d.	n.d.
67/77	Impôts sur le résultat (+/-)	912.922	-798.880
670/3	Impôts sur le résultat	912.922	49.666
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0	848.546
9904	Bénéfice (Perte) de l'exercice après impôts (+/-)	4.595.838	-5.760.557
789	Prélèvements sur les réserves immunisées	n.d.	n.d.
689	Transferts aux réserves immunisées	n.d.	n.d.
9905	Bén. (Perte) de l'ex. à affecter (+/-)	4.595.838	-5.760.557

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

9906	Bénéfice (Perte) à affecter (+/-)	4.595.838	-5.760.557
9905	Bén. (Perte) de l'ex. à affecter (+/-)	4.595.838	-5.760.557
14P	Bénéfice (Perte) de l'exercice précédent (+/-)	0	0
791/2	Prélèvements sur capitaux propres	0	5.760.557
791	Prélèvements sur capital et primes d'émission	0	0
792	Prélèvements sur réserves	0	5.760.557
691/2	Affectations aux capitaux propres	4.595.838	0
691	Affectations au capital & primes d'émission (présente à partir de 1987)	0	0
692	Affectations aux fonds affectés	n.d.	n.d.
6920	Affectations à la réserve légale	0	0
6921	Affectations aux autres réserves	4.595.838	0
14	Bénéfice (Perte) à reporter (+/-)	n.d.	n.d.
794	Intervention d'associés dans la perte	0	0

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
694/6	Bénéfice à distribuer	0	0
694	Bénéfice à distribuer : rémunération du capital	0	0
695	Bénéfice à distribuer : administrateurs ou gérants	0	0
696	Bénéfice à distribuer : autres allocataires	0	0

COMPTE DE RESULTATS

70/74	Ventes et prestations	112.770.575	22.168.073
70	Chiffre d'affaires	112.340.693	16.580.654
71	Variation des en-cours de fabrication des produits finis et des commandes en cours d'exécution	17.139	0
72	Production immobilisée	0	0
74	Autres produits d'exploitation	412.743	5.587.420
60/64	Coûts des ventes et prestations	106.443.901	28.606.596
60	Approvisionnements et marchandises	86.011.559	11.265.880
600/8	Achats d'approvisionnements et marchandises	85.961.299	11.279.731
609	Variations des stocks d'approv. et marchandises	50.260	-13.851
61	Services et biens divers	7.712.607	6.337.906
62	Rémunération, charges sociales, pensions	6.494.782	5.350.760
630	Amortissements et réductions de val. sur frais d'établissement, sur immob. incorporelles et corpor.	6.172.145	5.086.073
631/4	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (+/-)	0	330.000
635/7	Provisions pour risques et charges	0	184.258
640/8	Autres charges d'exploitation	52.808	51.719
649	Charges d'expl. portées à l'actif au titre de frais de restruct.	0	0
9960	Amortissements sur écarts de consolidation	n.d.	n.d.
9901	Bénéfice (Perte) d'exploitation (+/-)	6.326.674	-6.438.522
75	Produits financiers	3.141	23.093
750	Produits des immobilisations financières	177	47
751	Produits d'actifs circulants	778	287
752/9	Autres produits financiers	2.187	22.759
65	Charges financières	249.565	150.030
650	Charges des dettes	130.576	99.252
9961	Amortissements sur écarts de consolidation	n.d.	n.d.
651	Réductions de valeur sur actifs circulants autres que II.E.	0	0
652/9	Autres charges financières	118.989	50.777
9902	Bénéfice (Perte) courant avant impôts (+/-)	6.080.250	-6.565.459
76	Produits exceptionnels	n.d.	78.214
760	Reprises d'amortissement & de réduction de valeur sur immob. incorp. et corp.	0	27.097
9970	Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
761	Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0	0
762	Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	0	0
763	Plus-values sur réalisation actifs immobilisés	0	0
764/9	Autres produits exceptionnels	0	51.117
66	Charges exceptionnelles	571.490	72.192
660	Amortissement et réduction de valeur except. sur frais d'établ., sur immob. incorp. et corp.	0	0
9962	Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation	n.d.	n.d.
661	Réduction de valeur sur immob. Financières	0	0
662	Provisions pour risques & charges exceptionnels	0	0
663	Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	571.490	0
664/8	Autres charges exceptionnelles	0	72.192
669	Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration	0	0
9963	Ecarts de consolidation négatifs	n.d.	n.d.
9903	Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	5.508.760	-6.559.437
780	Prélèvements sur les impôts différés	n.d.	n.d.
680	Transferts aux impôts différés	n.d.	n.d.
67/77	Impôts sur le résultat (+/-)	912.922	-798.880
670/3	Impôts sur le résultat (+/-)	912.922	49.666
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0	848.546
9904	Bénéfice (Perte) de l'exercice après impôts (+/-)	4.595.838	-5.760.557
9975	Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	n.d.	n.d.
99751	Bénéfice	n.d.	n.d.
99651	Pertes	n.d.	n.d.
9976/9966	Bénéfice (Perte) consolidé (+/-)	n.d.	n.d.
99761	Participation minoritaire	n.d.	n.d.
99762	Part du groupe	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
COMPTE DE PERTES ET PROFITS			
L643	1. à 2. Charges brutes (moins B.1 à B.3 et B.5)	n.d.	n.d.
L651	1. à 5. Résultat brut	n.d.	n.d.
L701	Chiffre d'affaires net	n.d.	n.d.
L703	Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication	n.d.	n.d.
L705	Production immobilisée	n.d.	n.d.
L713	Autres produits d'exploitation	n.d.	n.d.
L671	Matières premières et consommables et autres charges externes	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
L601	Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	n.d.	n.d.
L601_2016	Matières premières et consommables	n.d.	n.d.
L603	Autres charges externes	n.d.	n.d.
L605	Frais de personnel	n.d.	n.d.
L607	Salaires et traitements	n.d.	n.d.
L609	Charges sociales	n.d.	n.d.
L653	couvrant les pensions	n.d.	n.d.
L655	autres charges sociales	n.d.	n.d.
L611	Pensions complémentaires	n.d.	n.d.
L613	Autres frais de personnel	n.d.	n.d.
L657	Corrections de valeur	n.d.	n.d.
L659	sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	n.d.	n.d.
L661	sur éléments de l'actif circulant	n.d.	n.d.
L615	Corrections de valeur	n.d.	n.d.
L617	sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	n.d.	n.d.
L619	sur éléments de l'actif circulant	n.d.	n.d.
L621	Autres charges d'exploitation	n.d.	n.d.
L715	Produits des immobilisations financières	n.d.	n.d.
L717	provenant d'entreprises liées	n.d.	n.d.
L719	provenant d'autres participations	n.d.	n.d.
L721	Produits des éléments financiers de l'actif circulant	n.d.	n.d.
L723	provenant d'entreprises liées	n.d.	n.d.
L725	autres produits	n.d.	n.d.
L727	Autres intérêts et autres produits financiers	n.d.	n.d.
L729	provenant d'entreprises liées	n.d.	n.d.
L731	autres intérêts et produits financiers	n.d.	n.d.
L663	Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	n.d.	n.d.
L665	Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	n.d.	n.d.
L623	Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	n.d.	n.d.
L625	Corr. de valeur et ajust. de juste val. sur élém. fin. de l'actif circulant. Moins-values de cess. des val. mob.	n.d.	n.d.
L645_SPF	Corrections de valeur sur éléments d'actif	n.d.	n.d.
L627	Intérêts et autres charges financières	n.d.	n.d.
L629	concernant des entreprises liées	n.d.	n.d.
L631	autres intérêts et charges financières	n.d.	n.d.
L649	Quote-part dans la perte des entreprises mises en équivalence	n.d.	n.d.
L633	Charges exceptionnelles	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019	31/12/2020
		EUR	EUR
L635	Impôts sur le résultat	n.d.	n.d.
L667	Résultat après impôts sur le résultat	n.d.	n.d.
L637	Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	n.d.	n.d.
L637_2016	Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1 . à 16.	n.d.	n.d.
L647_SPF	Autres charges	n.d.	n.d.
L639	Profit de l'exercice	n.d.	n.d.
L641	TOTAL CHARGES	n.d.	n.d.
L669	Résultat de l'exercice	n.d.	n.d.
L739	à 3. et 5. Produits bruts (moins A.1 et A.2)	n.d.	n.d.
L707	Reprises de corrections de valeur	n.d.	n.d.
L709	sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	n.d.	n.d.
L711	sur éléments de l'actif circulant	n.d.	n.d.
L741_SPF	Produits de l'actif immobilisé	n.d.	n.d.
L743_SPF	Produits provenant de l'actif circulant	n.d.	n.d.
L745	Quote-part dans le profit des entreprises mises en équivalence	n.d.	n.d.
L733	Produits exceptionnels	n.d.	n.d.
L735	Perte de l'exercice	n.d.	n.d.
L737	TOTAL PRODUITS	n.d.	n.d.

WEAREONE.WORLD

Annexes

Comptes sociaux

31/12/2019
EUR31/12/2020
EUR**ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**

20P	Valeur comptable nette des frais d'établ. à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8002	Nouveaux frais d'établ. engagés	n.d.	n.d.
8003	Amortissements des frais d'établ.	n.d.	n.d.
8004	Autres mutations en frais d'établ. de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
20	Valeur nette des frais d'établ. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
200/2	frais de constit., d'augmt. de capital, frais d'émission d'empr.,etc. (valeur nette des frais d'établ. en fin d'ex.)	n.d.	n.d.
204	frais de restructuration (valeur nette des frais d'établ. en fin d'ex.)	n.d.	n.d.

ETAT DES IMMOBILISATIONS**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

8059P	Val. d'acquis. des immob. incorp. à la fin de l'ex. préc.	12.380.664	12.380.664
Mutations de l'exercice			
8029	Acquisitions des immob. incorp. et production immob.	n.d.	3.139
8039	Cessions et désaffectations des immob. incorp.	n.d.	n.d.
8049	Transferts entre rubriques des immob. incorp.	n.d.	n.d.
8059	Val. d'acquis. des immob. incorp. à la fin de l'ex.	12.380.664	12.383.803
8129P	Amort. et réduct. de val. des immob. incorp. à la fin de l'ex. préc.	2.129.792	4.181.030
Mutations de l'exercice			
8079	Amort. et réduct. de val. actés des immob. incorp.	2.051.239	2.050.426
8089	Amort. et réduct. de val. repris des immob. incorp.	n.d.	n.d.
8099	Amort. et réduct. de val. des immob. incorp. acquis de tiers	n.d.	n.d.
8109	Amort. et réduct. de val. annulés des immob. incorp.	n.d.	n.d.
8119	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. des immob. incorp.	n.d.	n.d.
8129	Amort. et réduct. de val. des immob. incorp. à la fin de l'ex.	4.181.030	6.231.456
21	Valeur nette des immob. incorp. à la fin de l'ex.	8.199.634	6.152.347

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

8051P	Val. d'acquis. des frais de R&D à la fin de l'ex. préc.	20.000	20.000
Mutations de l'exercice			

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8021	Acquisitions des frais de R&D et production immob.	n.d.	n.d.
8031	Cessions et désaffectations des frais de R&D	n.d.	n.d.
8041	Transferts entre rubriques des frais de R&D	n.d.	n.d.
8051	Val. d'acquis. des frais de R&D à la fin de l'ex.	20.000	20.000
8121P	Amort. et réduct. de val. des frais de R&D à la fin de l'ex. préc.	20.000	20.000
Mutations de l'exercice			
8071	Amort. et réduct. de val. actés des frais de R&D	n.d.	n.d.
8081	Amort. et réduct. de val. repris des frais de R&D	n.d.	n.d.
8091	Amort. et réduct. de val. des frais de R&D acquis de tiers	n.d.	n.d.
8101	Amort. et réduct. de val. annulés des frais de R&D	n.d.	n.d.
8111	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. des frais de R&D	n.d.	n.d.
8121	Amort. et réduct. de val. des frais de R&D à la fin de l'ex.	20.000	20.000
210	Valeur nette des frais de R&D à la fin de l'ex.	0	0
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, ...			
8052P	Val. d'acquis. des conc., brev., lic.,... à la fin de l'ex. préc.	12.360.664	12.360.664
Mutations de l'exercice			
8022	Acquisitions des conc., brev., lic.,... et production immob.	n.d.	3.139
8032	Cessions et désaffectations des conc., brev., lic.,...	n.d.	n.d.
8042	Transferts entre rubriques des conc., brev., lic.,...	n.d.	n.d.
8052	Val. d'acquis. des conc., brev., lic.,... à la fin de l'ex.	12.360.664	12.363.803
8122P	Amort. et réduct. de val. des conc., brev., lic.,... à la fin de l'ex. préc.	2.109.792	4.161.030
Mutations de l'exercice			
8072	Amort. et réduct. de val. actés des conc., brev., lic.,...	2.051.239	2.050.426
8082	Amort. et réduct. de val. repris des conc., brev., lic.,...	n.d.	n.d.
8092	Amort. et réduct. de val. des conc., brev., lic.,... acquis de tiers	n.d.	n.d.
8102	Amort. et réduct. de val. annulés des conc., brev., lic.,...	n.d.	n.d.
8112	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. des conc., brev., lic.,...	n.d.	n.d.
8122	Amort. et réduct. de val. des conc., brev., lic.,... à la fin de l'ex.	4.161.030	6.211.456
211	Valeur nette des conc., brev., lic.,... à la fin de l'ex.	8.199.634	6.152.347
GOODWILL			
8053P	Val. d'acquis. du goodwill à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
Mutations de l'exercice			
8023	Acquisitions du goodwill et production immob.	n.d.	n.d.
8033	Cessions et désaffectations du goodwill	n.d.	n.d.
8043	Transferts entre rubriques du goodwill	n.d.	n.d.
8053	Val. d'acquis. du goodwill à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8123P	Amort. et réduct. de val. du goodwill à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8073	Amort. et réduct. de val. actés du goodwill	n.d.	n.d.
8083	Amort. et réduct. de val. repris du goodwill	n.d.	n.d.
8093	Amort. et réduct. de val. du goodwill acquis de tiers	n.d.	n.d.
8103	Amort. et réduct. de val. annulés du goodwill	n.d.	n.d.
8113	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. du goodwill	n.d.	n.d.
8123	Amort. et réduct. de val. du goodwill à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
212	Valeur nette du goodwill à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
ACOMPTE VERSES			
8054P	Val. d'acquis. des acomptes versés à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8024	Acquisitions des acomptes versés et production immob.	n.d.	n.d.
8034	Cessions et désaffectations des acomptes versés	n.d.	n.d.
8044	Transferts entre rubriques des acomptes versés	n.d.	n.d.
8054	Val. d'acquis. des acomptes versés à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8124P	Amort. et réduct. de val. des acomptes versés à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8074	Amort. et réduct. de val. actés des acomptes versés	n.d.	n.d.
8084	Amort. et réduct. de val. repris des acomptes versés	n.d.	n.d.
8094	Amort. et réduct. de val. des acomptes versés acquis de tiers	n.d.	n.d.
8104	Amort. et réduct. de val. annulés des acomptes versés	n.d.	n.d.
8114	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. des acomptes versés	n.d.	n.d.
8124	Amort. et réduct. de val. des acomptes versés à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
213	Valeur nette des acomptes versés à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
8199P	Val. d'acquis. des immob. corp. à la fin de l'ex. préc.	12.882.925	18.696.962
Mutations de l'exercice			

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8169	Acquisitions des immob. corp. et production immob.	5.862.390	782.707
8179	Cessions et désaffectations des immob. corp.	n.d.	44.701
8189	Transferts entre rubriques des immob. corp.	n.d.	n.d.
8199	Val. d'acquis. des immob. corp. à la fin de l'ex.	18.745.315	19.434.969
8259P	Plus-values des immob. corp. à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8219	Plus-values actés des immob. corp.	n.d.	n.d.
8229	Plus-values des immob. corp. acquises de tiers	n.d.	n.d.
8239	Plus-values annulées des immob. corp.	n.d.	n.d.
8249	Transferts entre rubriques des plus-values des immob. corp.	n.d.	n.d.
8259	Plus-values des immob. corp. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8329P	Amort. et réduct. de val. des immob. corp. à la fin de l'ex. préc.	3.288.874	7.518.231
Mutations de l'exercice			
8279	Amort. et réduct. de val. actés des immob. corp.	4.120.906	3.035.647
8289	Amort. et réduct. de val. repris des immob. corp.	n.d.	n.d.
8299	Amort. et réduct. de val. des immob. corp. acquis de tiers	156.803	n.d.
8309	Amort. et réduct. de val. annulés des immob. corp.	n.d.	26.847
8319	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. des immob. corp.	n.d.	n.d.
8329	Amort. et réduct. de val. des immob. corp. à la fin de l'ex.	7.566.583	10.527.031
22/27	Valeur nette des immob. corp. à la fin de l'ex.	11.178.732	8.907.939
8349	Appartenant à l'association en pleine propriété	n.d.	n.d.

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**TERRAINS ET CONSTRUCTIONS**

8191P	Val. d'acquis. des terrains et constructions à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8161	Acquisitions et production immob. des terrains et constructions	n.d.	n.d.
8171	Cessions et désaffectations des terrains et constructions	n.d.	n.d.
8181	Transferts entre rubriques des terrains et constructions	n.d.	n.d.
8191	Val. d'acquis. des terrains et constructions à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8251P	Plus-values des terrains et constructions à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8211	Plus-values actées sur les terrains et constructions	n.d.	n.d.
8221	Plus-values sur les terrains et constructions acquises de tiers	n.d.	n.d.
8231	Plus-values annulées sur les terrains et constructions	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8241	Transferts entre rubriques des plus-values sur les terrains et constructions	n.d.	n.d.
8251	Plus-values sur les terrains et constructions à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8321P	Amort. et réduct. de val. des terrains et constructions à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8271	Amort. et réduct. de val. actés des terrains et constructions	n.d.	n.d.
8281	Amort. et réduct. de val. repris des terrains et constructions	n.d.	n.d.
8291	Amort. et réduct. de val. des terrains et constructions acquis de tiers	n.d.	n.d.
8301	Amort. et réduct. de val. annulés des terrains et constructions	n.d.	n.d.
8311	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. des terrains et constructions	n.d.	n.d.
8321	Amort. et réduct. de val. des terrains et constructions à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
22	Valeur nette des terrains et constructions à la fin de l'ex.	0	0
22/91	Terr.&constr.appart.à l'assoc. (pl.propr.)	n.d.	n.d.
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
8192P	Val. d'acquis. des installations,... à la fin de l'ex. préc.	297.342	297.342
Mutations de l'exercice			
8162	Acquisitions des installations,... et production immob.	n.d.	108.063
8172	Cessions et désaffectations des installations,...	n.d.	n.d.
8182	Transferts entre rubriques des installations,...	n.d.	n.d.
8192	Val. d'acquis. des installations,... à la fin de l'ex.	297.342	405.405
8252P	Plus-values des installations,... à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8212	Plus-values actées sur les installations,...	n.d.	n.d.
8222	Plus-values sur les installations,... acquises de tiers	n.d.	n.d.
8232	Plus-values annulées sur les installations,...	n.d.	n.d.
8242	Transferts entre rubriques des plus-values sur les installations,...	n.d.	n.d.
8252	Plus-values sur les installations,... à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8322P	Amort. et réduct. de val. des installations,... à la fin de l'ex. préc.	66.850	126.318
Mutations de l'exercice			
8272	Amort. et réduct. de val. actés des installations,...	59.468	75.547
8282	Amort. et réduct. de val. repris des installations,...	n.d.	n.d.
8292	Amort. et réduct. de val. des installations,... acquis de tiers	n.d.	n.d.
8302	Amort.et réduct. de val. annulés des installations,...	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8312	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. des installations,...	n.d.	n.d.
8322	Amort. et réduct. de val. des installations,... à la fin de l'ex.	126.318	201.865
23	Valeur nette des installations,... à la fin de l'ex.	171.024	203.541
231	Install, mach., outill. à l'assoc.(pl. propr.)	n.d.	n.d.

MOBILIER ET MATERIEL ROULANT

8193P	Val. d'acquis. du mob. et mat. roulant à la fin de l'ex. préc.	1.534.015	1.903.875
Mutations de l'exercice			
8163	Acquisitions et production immob. du mob. et mat. roulant	418.213	214.921
8173	Cessions et désaffectations du mob. et mat. roulant	n.d.	44.701
8183	Transferts entre rubriques du mob. et mat. roulant	n.d.	n.d.
8193	Val. d'acquis. du mob. et mat. roulant à la fin de l'ex.	1.952.228	2.074.095
8253P	Plus-values sur le mob. et le mat. roulant à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8213	Plus-values actées sur le mob. et le mat. roulant	n.d.	n.d.
8223	Plus-values sur le mob. et le mat. roulant acquises de tiers	n.d.	n.d.
8233	Plus-values annulées sur le mob. et le mat. roulant	n.d.	n.d.
8243	Transferts entre rubriques des plus-values sur le mob. et le mat. roulant	n.d.	n.d.
8253	Plus-values sur le mob. et le mat. roulant à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8323P	Amort. et réduct. de val. du mob. et mat. roulant à la fin de l'ex. préc.	665.678	1.023.092
Mutations de l'exercice			
8273	Amort. et réduct. de val. actés du mob. et mat. roulant	392.928	445.619
8283	Amort. et réduct. de val. repris du mob. et mat. roulant	n.d.	n.d.
8293	Amort. et réduct. de val. du mob. et mat. roulant acquis de tiers	12.838	n.d.
8303	Amort. et réduct. de val. annulés du mob. et mat. roulant	n.d.	24.528
8313	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. du mob. et mat. roulant	n.d.	n.d.
8323	Amort. et réduct. de val. du mob. et mat. roulant fin de l'ex.	1.071.444	1.444.183
24	Valeur nette du mob. et mat. roulant à la fin de l'ex.	880.784	629.912
241	Mob. et mat. roulant à l'assoc. (pl.propr.)	n.d.	n.d.

LOCATION-FINANCEMENT, DROITS SIMILAIRES

8194P	Val. d'acquis. de leasing et droits sim. à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
-------	--	------	------

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
Mutations de l'exercice			
8164	Acquisitions de leasing et droits sim. et production immob.	n.d.	n.d.
8174	Cessions et désaffectations de leasing et droits sim.	n.d.	n.d.
8184	Transferts entre rubriques de leasing et droits sim.	n.d.	n.d.
8194	Val. d'acquis. de leasing et droits sim. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8254P	Plus-values de leasing et droits sim. fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8214	Plus-values actées de leasing et droits sim.	n.d.	n.d.
8224	Plus-values de leasing et droits sim. acquises de tiers	n.d.	n.d.
8234	Plus-values annulées de leasing et droits sim.	n.d.	n.d.
8244	Transferts entre rubriques des plus-values de leasing et droits sim.	n.d.	n.d.
8254	Plus-values de leasing et droits sim. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8324P	Amort. et réduct. de val. de leasing et droits sim. à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8274	Amort. et réduct. de val. actés de leasing et droits sim.	n.d.	n.d.
8284	Amort. et réduct. de val. repris de leasing et droits sim.	n.d.	n.d.
8294	Amort. et réduct. de val. de leasing et droits sim. acquis de tiers	n.d.	n.d.
8304	Amort. et réduct. de val. annulés de leasing et droits sim.	n.d.	n.d.
8314	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. de leasing et droits sim.	n.d.	n.d.
8324	Amort. et réduct. de val. de leasing et droits sim. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
25	Valeur nette de leasing et droits sim. à la fin de l'ex.	0	0
250	Terrains et constructions	n.d.	n.d.
251	Installations, machines et outillage	n.d.	n.d.
252	Mobilier et matériel roulant	n.d.	n.d.
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
8195P	Val. d'acquis. des autres immob. corp. à la fin de l'ex. préc.	11.051.568	16.495.745
Mutations de l'exercice			
8165	Acquisitions des autres immob. corp. et production immob.	5.444.177	159.636
8175	Cessions et désaffectations des autres immob. corp.	n.d.	n.d.
8185	Transferts entre rubriques des autres immob. corp.	n.d.	n.d.
8195	Val. d'acquis. des autres immob. corp. à la fin de l'ex.	16.495.745	16.655.382
8255P	Plus-values sur les autres immob. corp. à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8215	Plus-values actées sur les autres immob. corp.	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8225	Plus-values sur les autres immob. corp. acquises de tiers	n.d.	n.d.
8235	Plus-value annulées sur les autres immob. corp.	n.d.	n.d.
8245	Transferts entre rubriques des plus-values sur les autres immob. corp.	n.d.	n.d.
8255	Plus-values sur les autres immob. corp. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8325P	Amort. et réduct. de val. des autres immob. corp. à la fin de l'ex. préc.	2.556.346	6.368.821
Mutations de l'exercice			
8275	Amort. et réduct. de val. actés des autres immob. corp.	3.668.510	2.514.481
8285	Amort. et réduct. de val. repris des autres immob. corp.	n.d.	n.d.
8295	Amort. et réduct. de val. des autres immob. corp. acquis de tiers	143.965	n.d.
8305	Amort. et réduct. de val. annulés des autres immob. corp.	n.d.	2.319
8315	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. des autres immob. corp.	n.d.	n.d.
8325	Amort. et réduct. de val. des autres immob. corp. à la fin de l'ex.	6.368.821	8.880.983
26	Valeur nette des autres immob. corp. à la fin de l'ex.	10.126.924	7.774.399
261	Autr. immob. corp. à l'assoc. (pl. propr.)	n.d.	n.d.
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTE			
8196P	Val. d'acquis. des immob. en cours et acomptes à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8166	Acquisitions des immob. en cours et acomptes et production immob.	n.d.	300.087
8176	Cessions et désaffectations des immob. en cours et acomptes	n.d.	n.d.
8186	Transferts entre rubriques des immob. en cours et acomptes	n.d.	n.d.
8196	Val. d'acquis. des immob. en cours et acomptes à la fin de l'ex.	n.d.	300.087
8256P	Plus-values sur les immob. en cours et acomptes à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8216	Plus-values actées sur les immob. en cours et acomptes	n.d.	n.d.
8226	Plus-values sur les immob. en cours et acomptes acquises de tiers	n.d.	n.d.
8236	Plus-values annulées sur les immob. en cours et acomptes	n.d.	n.d.
8246	Transferts entre rubriques des plus-values sur les immob. en cours et acomptes	n.d.	n.d.
8256	Plus-values sur les immob. en cours et acomptes à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8326P	Amort. et réduct. de val. des immob. en cours et acomptes à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8276	Amort. et réduct. de val. actés des immob. en cours et acomptes	n.d.	n.d.
8286	Amort. et réduct. de val. repris des immob. en cours et acomptes	n.d.	n.d.
8296	Amort. et réduct. de val. des immob. en cours et acomptes acquis de tiers	n.d.	n.d.
8306	Amort. et réduct. de val.annulés des immob. en cours et acomptes	n.d.	n.d.
8316	Transferts entre rubriques des amort. et réduct. de val. des immob. en cours et acomptes	n.d.	n.d.
8326	Amort. et réduct. de val. des immob. en cours et acomptes à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
27	Valeur nette des immob. en cours et acomptes à la fin de l'ex.	0	300.087

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

8395P	Val. d'acquis. d' immob. financ. à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8365	Acquisitions d' immob. financ.	n.d.	n.d.
8375	Cessions et retraits d' immob. financ.	n.d.	n.d.
8385	Transferts entre rubriques d' immob. financ.	n.d.	n.d.
8386	Autres mutations de la val. d' acquis. d' immob. financ.	n.d.	n.d.
8395	Val. d'acquis. d' immob. financ. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8455P	Plus-values des immob. financ. à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8415	Plus-values actées des immob. financ.	n.d.	n.d.
8425	Plus-values des immob. financ. acquises de tiers	n.d.	n.d.
8435	Plus-values annulées des immob. financ.	n.d.	n.d.
8445	Transferts entre rubriques des plus-values des immob. financ.	n.d.	n.d.
8455	Plus-values des immob. financ. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8525P	Réduct. de val. des immob. financ. à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8475	Réduct. de val. actées sur les immob. financ.	n.d.	n.d.
8485	Réduct. de val. reprises sur les immob. financ.	n.d.	n.d.
8495	Réduct. de val. sur les immob. financ. acquises de tiers	n.d.	n.d.
8505	Réduct. de val. annulées sur les immob. financ.	n.d.	n.d.
8515	Transfert entre rubriques de réduct. de val. des immob. financ.	n.d.	n.d.
8525	Réduct. de val. des immob. financ. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8555P	Montants non appelés des immob. financ. à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
8545	Mutations des montants non appelés des immob. financ. lors de l'ex.	n.d.	n.d.
8555	Montants non appelés des immob. financ. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
28	Valeur nette des immob. financ. à la fin de l'ex.	56.176	17.847
ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
8391P	Val. d'acquis. des part., actions et parts en entr. liées à la fin de l'ex. préc.	15.062	15.062
Mutations de l'exercice			
8361	Acquisitions des part., actions et parts en entr. liées	1	n.d.
8371	Cessions et retraits des part., actions et parts en entr. liées	1	n.d.
8381	Transferts entre rubriques des part., actions et parts en entr. liées	n.d.	n.d.
8391	Val. d'acquis. des part., actions et parts en entr. liées à la fin de l'ex.	15.062	15.062
8451P	Plus-values sur des part., actions et parts en entr. liées à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8411	Plus-values actées sur des part., actions et parts en entr. liées	n.d.	n.d.
8421	Plus-values sur des part., actions et parts en entr. liées acquises de tiers	n.d.	n.d.
8431	Plus-value annulées sur des parts., actions et parts en entr. liées	n.d.	n.d.
8441	Transferts entre rubriques des plus-values sur des part., actions et parts en entr. liées	n.d.	n.d.
8451	Plus-values sur des part., actions et parts en entr. liées, à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8521P	Réduct. de val. des part., actions et parts en entr. liées, à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8471	Réduct. de val. actées des part., actions et parts en entr. liées	n.d.	n.d.
8481	Réduct. de val. reprises des part., actions et parts en entr. liées	n.d.	n.d.
8491	Réduct. de val. des part., actions et parts en entr. liées acquises de tiers	n.d.	n.d.
8501	Réduct. de val. annulées des part., actions et parts en entr. liées	n.d.	n.d.
8511	Transferts entre rubriques des réduct. de val. des part., actions et parts en entr. liées	n.d.	n.d.
8521	Réduct. de val. des part., actions et parts en entr. liées, à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8551P	Montants non appelés des part., actions et parts en entr. liées, à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8541	Mutations des montants non appelés des part., actions et parts en entr. liées lors de l'ex.	n.d.	n.d.
8551	Montants non appelés des part., actions et parts en entr. liées à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
280	Valeur nette des part., actions et parts en entr. liées à la fin de l'ex.	15.062	15.062

ENTREPRISES LIEES - CREANCES

281P	Valeur comptable nette de créances sur entr. liées, à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8581	Additions de créances vis-à-vis des entr. liées	n.d.	n.d.
8591	Remboursements de créances vis-à-vis des entr. liées	n.d.	n.d.
8601	Réduct. de val. actées de créances vis-à-vis des entr. liées	n.d.	n.d.
8611	Réduct. de val. reprises de créances vis-à-vis desentr. liées	n.d.	n.d.
8621	Diff. de change relat. aux créances vis-à-vis des entr. liées	n.d.	n.d.
8631	Autres mutations de créances vis-à-vis des entr. liées	n.d.	n.d.
281	Valeur nette des créances vis-à-vis des entr. liées, à la fin de l'ex.	0	0
8651	Réduct. de val. cumulées de créances vis-à-vis entr. liées, à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

8392P	Val. d'acquis. des part., actions et parts en entr. avec lien de part., à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8362	Acquisitions des part., actions et parts en entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8372	Cessions et retraits des part., actions et parts en entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8382	Transferts entre rubriques des part., actions et parts en entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8392	Val. d'acquis. des part., actions et parts en entr. avec lien de part., à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8452P	Plus-values sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part., à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8412	Plus-values actées sur des part., actions & parts en entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8422	Plus-values sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part. acquises de tiers	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8432	Plus-values annulées sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8442	Transferts entre rubriques des plus-values sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8452	Plus-values sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part., à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8522P	Réduct. de val. sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part., à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8472	Réduct. de val. actées sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8482	Réduct. de val. reprises sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8492	Réduct. de val. sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part. acquises de tiers	n.d.	n.d.
8502	Réduct. de val. annulées sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8512	Transferts entre rubriques des réduct. de val. sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part	n.d.	n.d.
8522	Réduct. de val. sur des part., actions et parts en entr. avec lien de part. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8552P	Montants non appelés des part., actions et parts en entr. avec lien de part., à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
8542	Mutations des montants non appelés des part., actions et parts en entr. avec lien de part. lors de l'ex.	n.d.	n.d.
8552	Montants non appelés des part., actions et parts en entr. avec lien de part., à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
282	Valeur nette des part., actions et parts en entr. avec lien de part., à la fin de l'ex.	0	0
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CREANCES			
283P	Valeur comptable nette de créances sur entr. avec lien de part., à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8582	Additions de créances sur entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8592	Remboursements de créances sur entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8602	Réduct. de val. actées de créances sur entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8612	Réduct. de val. reprises de créances sur entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
8622	Diff. de change relat. aux créances sur entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8632	Autres mutations de créances sur entr. avec lien de part.	n.d.	n.d.
283	Valeur nette des créances sur entr. avec lien de part., à la fin de l'ex.	0	0
8652	Réduct. de val. cumulées de créances sur entr. avec lien de part., à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
8393P	Val. d'acquis. des part., actions et parts en autres entr., à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8363	Acquisitions des part., actions et parts dans d'autres entr.	n.d.	n.d.
8373	Cessions et retraits des part., actions et parts dans d'autres entr.	n.d.	n.d.
8383	Transferts entre rubriques des part., actions et parts dans d'autres entr.	n.d.	n.d.
8393	Val. d'acquis. des part., actions et parts dans d'autres entr., à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8453P	Plus-values sur des part., actions et parts dans d'autres entr., à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8413	Plus-values actées sur des part., actions et parts dans d'autres entr.	n.d.	n.d.
8423	Plus-values sur des part., actions et parts dans d'autres entr. acquises de tiers	n.d.	n.d.
8433	Plus-values annulées sur des part., actions et parts dans d'autres entr.	n.d.	n.d.
8443	Transferts entre rubriques des plus-values sur des part., actions et parts dans d'autres entr.	n.d.	n.d.
8453	Plus-values sur des part., actions et parts dans d'autres entr., à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8523P	Réduct. de val. des part., actions et parts dans d'autres entr. fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
Mutations de l'exercice			
8473	Réduct. de val. actées des part., actions et parts dans d'autres entr.	n.d.	n.d.
8483	Réduct. de val. reprises des part., actions et parts dans d'autres entr.	n.d.	n.d.
8493	Réduct. de val. des part., actions et parts dans d'autres entr. acquises de tiers	n.d.	n.d.
8503	Réduct. de val annulées des part., actions et parts dans d'autres entr.	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8513	Transferts entre rubriques des réduct. de val. des part., actions et parts dans d'autres entr.	n.d.	n.d.
8523	Réduct. de val. des part., actions et parts dans d'autres entr., à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
8553P	Montants non appelés des part., actions et parts dans d'autres entr., à la fin de l'ex. préc.	n.d.	n.d.
8543	Mutations des montants non appelés des part., actions et parts dans d'autres entr. lors de l'ex.	n.d.	n.d.
8553	Montants non appelés des part., actions et parts dans d'autres entr. à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.
284	Valeur nette des part., actions et parts dans d'autres entr., à la fin de l'ex.	0	0

AUTRES ENTREPRISES - CREANCES

285/8P	Valeur comptable nette de créances sur autres entr., à la fin de l'ex. préc.	2.780	41.114
Mutations de l'exercice			
8583	Additions de créances sur autres entr.	38.334	n.d.
8593	Remboursements de créances sur autres entr.	n.d.	38.329
8603	Réduct. de val. actées de créances sur autres entr.	n.d.	n.d.
8613	Réduct. de val. reprises de créances sur autres entr.	n.d.	n.d.
8623	Diff. de change relat. aux créances sur autres entr.	n.d.	n.d.
8633	Autres mutations de créances sur autres entr.	n.d.	n.d.
285/8	Valeur nette des créances sur autres entr., à la fin de l'ex.	41.114	2.785
8653	Réduct. de val. cumulées de créances sur autres entr., à la fin de l'ex.	n.d.	n.d.

PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS

51	Actions et parts en placements	0	0
8681	Valeur comptable d'actions et parts en placements augmentée du montant non appelé	n.d.	n.d.
8682	Montant non appelé d'actions et parts en placements	n.d.	n.d.
52	Titres à revenu fixe	0	0
8684	Titres à revenu fixe émis par des établ. de crédit	n.d.	n.d.
53	Comptes à terme détenus auprès des établ. de crédit	0	0
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
8686	Comptes à terme détenus auprès des établ. de crédit: durée résiduelle ou de préavis d' 1 mois au plus	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8687	Comptes à terme détenus auprès des établ. de crédit: durée résiduelle ou de préavis de plus d' 1 mois à 1 an au plus	n.d.	n.d.
8688	Comptes à terme détenus auprès des établ. de crédit: durée résiduelle ou de préavis de plus d' 1 an	n.d.	n.d.
8689	Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	n.d.	n.d.
ETAT DU CAPITAL			
ETAT DES FONDS AFFECTES ET PROVISIONS			
ETAT DES FONDS AFFECTES			
131	Fonds affectés à la couverture d'un passif social	0	2.000
CAPITAL SOCIAL			
100P	Capital souscrit au terme de l'ex. préc.	20.000	n.d.
100	Capital souscrit au terme de l'ex.	20.000	0
8702	Nombre d'actions nominatives	200	200
8703	Nombre d'actions au porteur	n.d.	n.d.
CAPITAL NON LIBERE			
101	Montant non appelé du capital non libéré	0	0
8712	Montant appelé du capital non libéré	n.d.	n.d.
ACTIONS PROPRES			
Détenues par la société elle-même			
8721	Montant du capital détenu en actions propres par la société	n.d.	n.d.
8722	Nombre d'actions propres détenues par la société	n.d.	n.d.
Détenues par ses filiales			
8731	Montant du capital détenu en actions propres par ses filiales et sous-filiales	n.d.	n.d.
8732	Nombre d'actions propres détenues par ses filiales et sous-filiales	n.d.	n.d.
ENGAGEMENT D'EMISSIONS D' ACTIONS			
Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
8740	Engag. d'émis. d'actions suite aux droits de conv. : montant des empr. conv. en cours	n.d.	n.d.
8741	Engag. d'émis. d'actions suite aux droits de conv. : montant du capital à souscrire	n.d.	n.d.
8742	Engag. d'émis. d'actions suite aux droits de conv. : nbr. max. corresp. d'act. à émettre	n.d.	n.d.
Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
8745	Engag. d'émis. d'actions suite aux droits de souscrip. : nbr. de droits souscrp. en circul.	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8746	Engag. d'émis. d'actions suite aux droits de souscrip. : montant du capital à souscrire	n.d.	n.d.
8747	Engag. d'émis. d'actions suite aux droits de souscrip. : nbr. max. corresp. d'act. à émettre	n.d.	n.d.
8751	Capital autorisé non souscrit	n.d.	n.d.

PARTS NON REPRESENTATIVES CAPITAL

8761	Nombre de parts hors du capital	n.d.	n.d.
8762	Nombre de voix correspondantes aux parts hors du capital	n.d.	n.d.
8771	Nbre de parts hors du capital détenues par la soc.	n.d.	n.d.
8781	Nbre de parts hors du capital détenues par les fil.	n.d.	n.d.

ETAT DES DETTES**VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

8801	Dettes fin. échéant dans l'année	n.d.	n.d.
8811	Empr. subord. échéant dans l'année	n.d.	n.d.
8821	Empr. obl. non subord. échéant dans l'année	n.d.	n.d.
8831	Dettes location-fin. et assimil. échéant dans l'année	n.d.	n.d.
8841	Dettes échéant dans l'année vis-à-vis d'établ. de crédit	n.d.	n.d.
8851	Autres empr. échéant dans l'année	n.d.	n.d.
8861	Dettes com. échéant dans l'année	n.d.	n.d.
8871	Dettes fourn. échéant dans l'année	n.d.	n.d.
8881	Effets à payer dans l'année	n.d.	n.d.
8891	Acomptes reçus sur commandes (dettes échéant dans l'année)	n.d.	n.d.
8901	Autres dettes échéant dans l'année	n.d.	n.d.
42	Total des dettes échéant dans l'année	0	0

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8802	Dettes fin. échéant > 1 an mais < à 5 ans	n.d.	n.d.
8812	Empr. subord. échéant > 1 an mais < 5 ans	n.d.	n.d.
8822	Empr. obl. non subord. échéant > 1an mais < 5 ans	n.d.	n.d.
8832	Dettes location-fin. et assimil. échéant > 1an mais < 5 ans	n.d.	n.d.
8842	Dettes vis-à-vis d'établis. de crédit échéant > 1an mais < 5 ans	n.d.	n.d.
8852	Autres empr. échéant > 1an mais < 5 ans	n.d.	n.d.
8862	Dettes com. échéant > 1an mais < 5 ans	n.d.	n.d.
8872	Dettes fourn. échéant à > 1an mais < 5 ans	n.d.	n.d.
8882	Effets à payer à > 1an mais < 5 ans	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
8892	Acomptes reçus sur commandes (dettes échéant > 1an mais < 5 ans)	n.d.	n.d.
8902	Autres dettes échéant > 1an mais < 5 ans	n.d.	n.d.
8912	Total des dettes échéant > 1an mais < 5 ans	n.d.	n.d.

Dettes ayant plus de 5 ans à courir			
8803	Dettes fin. échéant à plus de 5 ans	n.d.	n.d.
8813	Empr. subord. échéant à plus de 5 ans	n.d.	n.d.
8823	Empr. obl. non subord. échéant à plus de 5 ans	n.d.	n.d.
8833	Dettes location-fin. & assimil. échéant à plus de 5 ans	n.d.	n.d.
8843	Dettes vis-à-vis d'établis. de crédit échéant à plus de 5 ans	n.d.	n.d.
8853	Autres empr. échéant à plus de 5 ans	n.d.	n.d.
8863	Dettes com. échéant à plus de 5 ans	n.d.	n.d.
8873	Dettes fourn. échéant à plus de 5 ans	n.d.	n.d.
8883	Effets à payer à plus de 5 ans	n.d.	n.d.
8893	Acomptes reçus sur commandes (dettes échéant à plus de 5 ans)	n.d.	n.d.
8903	Autres dettes échéant à plus de 5 ans	n.d.	n.d.
8913	Total des dettes échéant à plus de 5 ans	n.d.	n.d.

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges			
8921	Dettes fin. garanties par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
8931	Empr. subord. garantis par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
8941	Empr. obl. non subord. garantis par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
8951	Dettes location-fin. et assimil. garantis par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
8961	Dettes vis-à-vis d'établis. de crédit garanties par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
8971	Autres empr. garantis par les pouv. publ. belges)	n.d.	n.d.
891	Etablis. de créd., dettes de leasing et assimilés garantis par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
901	Autres empr. garantis par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
8981	Dettes com. garanties par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
8991	Dettes fourn. garanties par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
9001	Effets à payer garantis par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
9011	Acomptes reçus sur commandes garantis par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
9021	Dettes fiscales, salariales, soc. garanties par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
9051	Autres dettes garanties par les pouv. publ. belges	n.d.	n.d.
9061	Total des dettes garanties par les pouv. Publ. Belges	n.d.	n.d.

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association			
8922	Dettes fin. garanties par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
8932	Empr. subord. garantis par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
8942	Empr. obl. non subord. garantis par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
8952	Dettes location-fin. et assimil. garanties par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
8962	Dettes vis-à-vis d'établ. de crédit garanties par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
8972	Autres empr. garantis par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
892	Etabl. de créd., dettes de leasing et assimilés garantis par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
902	Autres empr. garantis par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
8982	Dettes com. garanties par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
8992	Dettes fourn. garanties par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
9002	Effets à payer garantis par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
9012	Acomptes reçus sur commandes (dettes garanties par des sûretés réelles)	n.d.	n.d.
9022	Dettes fiscales, salariales, soc. garanties par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
9032	Impôts garantis par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
9042	Rémun. et charges soc. garanties par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
9052	Autres dettes garanties par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
9062	Total des dettes garanties par des sûretés réelles	n.d.	n.d.
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES			
9072	Dettes fiscales échues	n.d.	n.d.
9076	Dettes échues envers l'ONSS	n.d.	n.d.
Impôts			
9072	Dettes fiscales échues	n.d.	n.d.
9073	Dettes fiscales non échues	10.092	3.743.464
450	Dettes fiscales estimées	68	0
Rémunérations et charges sociales			
9076	Dettes échues envers l'ONSS	n.d.	n.d.
9077	Autres dettes salariales et sociales	2.366.865	1.845.902
RESULTATS D'EXPLOITATION			
RESULTATS			
PRODUITS D'EXPLOITATION			
740	Montant total des subsides et compensations reçus des pouvoirs publics	34.223	2.247.415

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
73	Cotisations, dons, legs et siubsides	n.d.	n.d.
730/1	Cotisations	n.d.	n.d.
732/3	Dons	n.d.	n.d.
734/5	Legs	n.d.	n.d.
736	Subsides en capital et en intérêts	n.d.	n.d.
736/8	Subsides en capital et en intérêts, subsides d'exploitation et montants compensatoires destinés à réduire le coût salarial	n.d.	n.d.

CHARGES D'EXPLOITATION PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

Travailleurs inscrits au registre du personnel			
9086	Nbre de travailleurs inscrit au reg. du pers. à la date de clôture	90	95
9087	Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	74	97
9088	Nbre effectif d'heures prestées par les travailleurs inscrits au reg. du pers.	128.479	114.468
Frais de personnel			
620	Rémun. et avant. sociaux directs (frais de personnel)	4.403.558	4.073.025
621	Cotisations patr d'ass. Sociales (frais de personnel)	995.328	646.171
622	Primes patr. ass. extra-légales (frais de personnel)	62.307	168.476
623	Autres frais de personnel	1.033.588	463.088
624	Pensions (frais de personnel)	0	0
Provisions pour pensions			
635	Dotations (utilisations et reprises) (+/-)	0	0
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
9110	Réduct. de val. actées sur stocks et commandes en cours	n.d.	n.d.
9111	Réduct. de val. reprises sur stocks et commandes en cours	n.d.	n.d.
Sur créances commerciales			
9112	Réduct. de val. actées sur créances commerciales	n.d.	330.000
9113	Réduct. de val. reprises sur créances commerciales	n.d.	n.d.
Provisions pour risques et charges			
9115	Constitutions des provisions pour risques et charges	n.d.	184.258
9116	Utilisations et reprises des provisions pour risques et charges	n.d.	n.d.
Autres charges d'exploitation			
640	Impôts, taxes relatifs à l'exploitation	50.552	48.537
641/8	Autres charges d'exploitation	2.256	3.182
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
9096	Nbre total de pers. intérimaire et de pers. mises à la dispos. de l'entr. à la date de clôture	n.d.	n.d.
9097	Nbre moyen en pers. intérimaire calculé en équivalents temps plein	4	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
9098	Nbre effectif d'heures prestées par du pers. intérimaire	8.645	n.d.
617	Frais pour l'entreprise relat. au pers. intérimaire	227.493	0

RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

RESULTATS FINANCIERS

Subsides accordés par pouv. publics et imputés au compte de résultats

9125	Subsides en capital accordés par pouv. publ. et imputés au compte de résultat.	0	0
9126	Subsides en intérêts accordés par pouv. publ. et imputés au compte de résultat.	0	0

6501	Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	n.d.	n.d.
------	--	------	------

6503	Intérêts intercalaires portés à l'actif	n.d.	n.d.
------	---	------	------

Réductions de valeur sur actifs circulants

6510	Réduct. de val. actées sur actifs circul.	n.d.	n.d.
------	---	------	------

6511	Réduct. de val. reprises sur actifs circul.	n.d.	n.d.
------	---	------	------

653	Montant de l'escompte à charge de l'entrep. sur négociation de créances	0	0
-----	---	---	---

656	Montant par solde des prov. à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+/-)	n.d.	n.d.
-----	---	------	------

Provisions à caractère financier

6560	Provisions constituées, à caractère financier	n.d.	n.d.
------	---	------	------

6561	Provision utilisées et reprises, à caractère financier	n.d.	n.d.
------	--	------	------

IMPOTS ET TAXES

IMPOTS SUR LE RESULTAT

9134	Impôts sur le résultat de l'exercice	857.826	49.666
------	--------------------------------------	---------	--------

9135	Impôts & précomptes dus ou versés	1.930.053	49.666
------	-----------------------------------	-----------	--------

9136	Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	1.072.227	n.d.
------	---	-----------	------

9137	Suppléments d'impôts estimés	n.d.	n.d.
------	------------------------------	------	------

9138	Impôts sur résultat d'exercices antérieurs	55.097	0
------	--	--------	---

9139	Suppléments d'impôts dus ou versés sur résultat d'ex. antér.	55.097	n.d.
------	--	--------	------

9140	Suppléments d'impôts estimés sur résultat d'ex. antér.	n.d.	n.d.
------	--	------	------

Sources de latences fiscales

9141	Latences fiscales actives	n.d.	3.019.253
------	---------------------------	------	-----------

9142	Pertes fiscales cum., déductibles des bénéf. taxables ultérieurs (sources de latences fiscales)	n.d.	3.019.253
------	---	------	-----------

9144	Latences fiscales passives	n.d.	n.d.
------	----------------------------	------	------

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
9145	TVA, taxes d'égalisation et taxes spéciales de l'ex. à l'entreprise (déductible)	12.397.765	7.241.514
9145	A l'association (déductibles)	12.397.765	7.241.514
9146	TVA, taxes d'égalisation et taxes spéciales de l'ex. par l'entreprise	12.007.257	12.827.410
9146	Par l'association	12.007.257	12.827.410
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
9147	Montant retenu à charge de tiers, au titre de précompte professionnel	1.159.270	1.409.611
9148	Montant retenu à charge de tiers, au titre de précompte mobilier	n.d.	n.d.
DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN			
9149	Garanties pers. pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	n.d.	n.d.
9150	Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	n.d.	n.d.
9151	Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entrepr.	n.d.	n.d.
9153	Montant max. à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	n.d.	n.d.
GARANTIES REELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE SUR SES ACTIFS PROPRES			
GARANTIES REELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ASSOCIATION SUR SES ACTIFS PROPRES			
Pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise			
Hypothèques			
9161 (91611)	Valeur comptable des immeubles grevés d'hypoth. pour la séc. de dettes et engag. de l'ent.	n.d.	n.d.
9171 (91621)	Montant de l'inscript. des hypothèques pour la séc. de dettes et engag. de l'ent.	n.d.	n.d.
9181	Montant de l'inscript. des gages sur fonds de commerce pour la séc. de dettes et engag. de l'ent.	n.d.	n.d.
9191 (91811)	Valeur compt. des autres actifs gagés pour la séc. de dettes et engag. de l'ent.	n.d.	n.d.
9201 (91911)	Sûretés const. sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	n.d.	n.d.
Pour sûreté de dettes et engagements de tiers			
Hypothèques			
9162 (91612)	Valeur comptable des immeubles grevés d'hypoth. pour la séc. de dettes et engag. de tiers	n.d.	n.d.

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
9172 (91622)	Montant de l'inscription des hypothèques pour la sécurité de dettes et engagements de tiers	n.d.	n.d.
9182	Montant de l'inscript. des gages sur fond de commerce pour la séc. de dettes et engag. de tiers	n.d.	n.d.
9192 (91812)	Valeur compt. des actifs gagés pour la séc. de dettes et engag. de tiers	n.d.	n.d.
9202 (91912)	Sûretés const. sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	n.d.	n.d.

MARCHES A TERME

9213	Marchandises achetées au marché à terme	n.d.	n.d.
GOODSSOLD	Marchandises vendues au marché à terme	n.d.	n.d.
CURRENCIESPUR...	Devises achetées au marché à terme	n.d.	n.d.
9216	Devises vendues au marché à terme	n.d.	n.d.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME

9220	Montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées	n.d.	n.d.
------	---	------	------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES, LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS****ENTREPRISES LIEES**

9291	Créances à charge des entrep. liées	217.491	9.484.841
9294	Garanties constituées en faveur des entrep. liées	n.d.	n.d.
9295	Autres engag. en faveur des entrep. liées	n.d.	n.d.
280/1	Immobilisations financières en entrep. liées	15.062	15.062
280	Immob. fin. en entrep. liées : participations	15.062	15.062
9271	Immob. fin. en entrep. liées : créances subordonnées	n.d.	n.d.
9281	Immob. fin. en entrep. liées : autres créances	n.d.	n.d.
9291	Créances sur entrep. liées	217.491	9.484.841
9301	Créances à plus d'un an sur entr. liées	n.d.	n.d.
9311	Créances à un an au plus sur entr. liées	217.491	9.484.841
9321	Placements de trésorerie en entr. Liées	n.d.	n.d.
9331	Placements de trésorerie en entr. liées : actions	n.d.	n.d.
9341	Placement de trésorerie en entr. liées : créances.	n.d.	n.d.
9351	Dettes en entr. liées.	2.965.569	1.212.376

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
9361	Dettes à plus d'un an en entr. liées.	n.d.	n.d.
9371	Dettes à un an au plus en entr. liées	2.965.569	1.212.376
Garanties personnelles et réelles			
9381	Dettes et engagements garanties par la société	n.d.	n.d.
9381	Promises par l'association pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	n.d.	n.d.
9391	Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour	n.d.	n.d.
9391	sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	n.d.	n.d.
9401	Autres engagements financiers significatifs en entr. liées	n.d.	n.d.
Résultats financiers			
9421	Produits des immobilisations financières en entr. liées	n.d.	n.d.
9431	Produits des actifs circulants en entr. liées	n.d.	282
9441	Autres produits financiers en entr. liées	n.d.	n.d.
9461	Charges des dettes en entr. liées	21.994	47.271
9471	Autres charges financières en entr. liées	n.d.	n.d.
Cessions d'actifs immobilisés			
9481	Plus-values réalisées par cession d'actifs immobilisés en entr. liées	n.d.	n.d.
9491	Moins-values réalisées en entr. liées par cession d'actifs immobilisés	n.d.	n.d.
9493	Chiffre d'affaires, cotisations, dons, legs, subsides et autres produits d'exploitation	n.d.	n.d.

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION

282/3	Immob. fin. en entr. avec lien de particip.	0	0
282	Part. aux immob. fin. en entr. avec lien de particip.	0	0
9272	Créances subord. aux immob. fin. en entr. avec lien de particip.	n.d.	n.d.
9282	Autres créances en entr. avec lien de particip.	n.d.	n.d.
9292	Créances sur entr. avec lien de particip.	n.d.	n.d.
9302	Créances à plus d'un an sur entr. avec lien de particip.	n.d.	n.d.
9312	Créance à un an au plus sur entr. avec lien de particip.	n.d.	n.d.
9352	Dettes en entr. avec lien de particip.	n.d.	n.d.
9362	Dettes à plus d'un an en entr. avec lien de particip.	n.d.	n.d.
9372	Dettes à un an au plus en entr. avec lien de particip.	n.d.	n.d.

RELATIONS FINANCIERES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET LES GERANTS**A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS****B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT L' ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI**

Comptes sociaux		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES PAR LES PERSONNES CITEES SOUS B			
9500	Créances existant à charge des adm. et gérants	n.d.	n.d.
9501	Garanties constit. en faveur des adm. et gérants	n.d.	n.d.
9502	Autres engag. sign. souscrits en faveur des adm. et gérants	n.d.	n.d.
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d' une seule personne identifiable			
9503	Rémun. et pensions attribuées à charge du compte de rés. aux adm. et gérants	n.d.	n.d.
9504	Rémun. et pensions attribuées à charge du compte de rés. aux anc. adm. et gérants	n.d.	n.d.
RELATIONS FINANCIERES AVEC LE(S) COMMISSAIRE(S)			
9505	Emoluments du (des) commissaire(s)	7.920	8.400
Emoluments pour prest. except. ou missions part. accomplies au sein de la société du(des) commissaire(s)			
95061	Autres missions d'attestation	n.d.	n.d.
95062	Missions de conseils fiscaux	n.d.	n.d.
95063	Autres missions extérieures à la mission révisorale	n.d.	n.d.
Emoluments pour prest. except. ou missions part. accomplies au sein de la société par des pers. avec lesquelles le(les) commissaire(s) est(ont) lié(s)			
95081	Autres missions d'attestation	n.d.	n.d.
95082	Missions de conseils fiscaux	n.d.	n.d.
95083	Autres missions extérieures à la mission révisorale	n.d.	n.d.
RELATIONS FINANCIERES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST A LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)			
9507	Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	n.d.	n.d.
95071	Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)	n.d.	n.d.
95072	Autres missions d'attestation	n.d.	n.d.
95073	Missions de conseils fiscaux	n.d.	n.d.

Comptes sociaux

		31/12/2019 EUR	31/12/2020 EUR
9509	Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	n.d.	n.d.
95091	Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaires(s) est lié (sont liés)	n.d.	n.d.
95092	Missions de conseils fiscaux	n.d.	n.d.
95093	Autres missions extérieures à la mission révisorale	n.d.	n.d.

Audit et compétences professionnelles 070

1. Quelle est la différence entre un audit et une revue limitée? [/20]
2. Quels sont les avantages et les inconvénients des lettres de confirmation en tant que procédure d'audit? [/30]
3. Que convient-il d'entendre par "key audit matters" et comment font-elles l'objet d'un reporting? [/30]
4. Comment définit-on le "detection risk" ou "risque de détection"? [/20]

EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE

2022

DROIT DE LA FAILLITE ET PROCÉDURES SIMILAIRES (120)

**POUR CET EXAMEN, VEUILLEZ REpondRE SUR LA FEUILLE REponse QUI VOUS A
ÉTÉ DISTRIBUÉE.**

**VEUILLEZ NOTER SUR LA OU LES FEUILLES REponses
« 120 - DROIT DE LA FAILLITE ET PROCÉDURES SIMILAIRES ».**

**VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE -
NE PAS INDIQUER VOTRE NOM.**

NUMEROTER CHAQUE PAGE – ECRIRE LISIBLEMENT.

**REpondRE DANS L'ORDRE DES QUESTIONS –
COMMENCER CHAQUE QUESTION EN HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE.**

Question 1 (2 points)

Une entreprise dispose d'un capital de 100 000 EUR. L'une de ses dettes est garantie par une hypothèque. Les autres créanciers sont des créanciers chirographaires ordinaires. Le bien vaut 150.000 EUR et la créance du créancier hypothécaire est de 100.000 EUR.

Le débiteur est déclaré en faillite ; comment les actifs du failli sont-ils répartis entre les créanciers ?

Question 2 (2 points)

Un prêt hypothécaire est-il assorti d'un droit de suite ?

Veillez expliquer.

Question 3 (2 points)

Le gage est-il un contrat réel ?

Veillez expliquer.

Question 4 (2 points)

Une entreprise est en restructuration, la demande de réorganisation a été acceptée par le tribunal et un sursis a été accordé ; le plan de restructuration doit être approuvé par les créanciers.

A quelle majorité les créanciers doivent-ils approuver le plan ?

Question 5 (2 points)

Quelles sont les conditions de la déclaration de faillite ?

Question 6 (2 points)

Qu'est-ce qu'est « la période suspecte » ?

Expliquer.

Question 7 (2 points)

Une société dont le siège social est situé en Belgique exploite un réseau de câbles de télédistribution dans différents pays d'Europe, ce réseau est connecté entre différents pays. L'entreprise possède des succursales dans ces différents pays. Cette société va faire faillite.

Où la faillite est-elle ouverte ?

Est-il concevable que la faillite soit ouverte dans plusieurs pays ?

Est-il possible de se coordonner entre plusieurs récepteurs afin de vendre l'ensemble de ce réseau câblé européen ?

Veillez expliquer.

Question 8 (2 points)

Qu'est-ce qu'un créancier extraordinaire dans la suspension ?

Question 9 (2 points)

Une compensation entre les créances avant et après la faillite est-elle possible ou pendant la procédure de réorganisation judiciaire ?

Question 10 (2 points)

Vous faites un don à votre sœur et cinq mois plus tard, vous faites faillite. Le liquidateur peut-il considérer cette donation comme nulle et non avenue ?
Veillez expliquer.

EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE

2022

DROIT CIVIL (141)

**POUR CET EXAMEN, VEUILLEZ REpondRE SUR LA FEUILLE REponse QUI VOUS A
ÉTÉ DISTRIBUTÉE.**

**VEUILLEZ NOTER SUR LA OU LES FEUILLES REponses
« 141 - DROIT CIVIL ».**

**VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE -
NE PAS INDIQUER VOTRE NOM.**

NUMEROTER CHAQUE PAGE – ECRIRE LISIBLEMENT.

**REpondRE DANS L'ORDRE DES QUESTIONS –
COMMENCER CHAQUE QUESTION EN HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE.**

Question 1 (4 points)

Expliquez la valeur ajoutée de l'utilisation d'un acte authentique pour enregistrer un acte juridique.

Question 2 (4 points)

Expliquer la 1°) capacité juridique 2°) capacité d'agir 3°) capacité de fait d'une personne physique.

Question 3 (4 points)

VENO SA possède un grand parking à proximité du ZOO d'Anvers. Elle décide de confier temporairement l'exploitation du parking à SA Tussenparking. Avec 956 sites de stationnement dans toute l'Europe, Tussenparking SA est une entreprise de premier plan dans le domaine des installations de stationnement. Lors de la conclusion de l'accord d'exploitation, SA VENO a toutefois tenu compte du fait que SA Tussenparking possède et/ou exploite déjà plusieurs parkings à Anvers (notamment ceux du Meir et du Théâtre municipal). L'article 2 de cet accord stipule donc que, pendant la durée de l'opération, SA Tussenparking s'engage à ne pas acheter d'autres parkings à Anvers, même indirectement, sauf accord du conseil d'administration de SA VENO. Il s'agit d'une clause courante dans les accords d'exploitation des parcs de stationnement.

Bertrand Wavers est un investisseur immobilier professionnel qui possède une longue expérience dans l'achat et la vente d'immeubles avec parking. Il a notamment acheté un petit hôtel quatre étoiles doté d'un vaste parking souterrain. Cependant, le parking nécessite beaucoup d'entretien et n'est pas assez rentable pour le nombre limité de clients de l'hôtel en raison de son accessibilité exclusive. Bertrand a donc estimé qu'il était plus rentable de vendre le parking et l'hôtel séparément. Bertrand a eu beaucoup de chance lorsqu'une offre de SA Tussenparking a dépassé ses attentes. Peu après, Bertrand et SA Tussenparking ont signé le contrat d'achat.

Confronté à cette situation, SA VENO vient vous demander un conseil juridique. Elle veut poursuivre à la fois SA Tussenparking et Bertrand Wavers. Quels conseils pouvez-vous lui donner ? Expliquez et mentionnez la ou les bases juridiques pertinentes.

Question 4 (4 points)

Une journée grise de novembre commence par un revers pour Mme Bostyn. Alors qu'elle part au travail, elle heurte un poteau avec l'arrière de sa voiture, causant des dégâts. Elle décide de se rendre dans un garage pour faire réparer les dégâts.

Elle emmène sa voiture chez Keycars (son garage local) à la fin du mois de novembre 2021. Ils conviennent que Keycars SRL réparera la voiture pour 3 000 €, dont 2 000 € à payer avant le début de la réparation, prévue le 1er décembre 2021, et 1 000 € après la réparation réussie.

Mme Bostyn ne paie pas les 2 000 € et n'a pas de nouvelles d'elle pendant un certain temps, jusqu'à ce qu'elle lui demande, le 20 janvier 2021, si les réparations ont été effectuées. Keycars répond que la voiture n'a pas encore été réparée, car ils n'ont pas reçu le montant de 2 000 €. Mme Bostyn exige néanmoins que Keycars répare sa voiture comme convenu. Elle ne peut pas se contenter de libérer 2 000 euros et prétend avoir besoin de sa voiture de toute urgence pour son travail.

Vous êtes le conseiller juridique de Keycars. Quel serait votre conseil ? Expliquez et mentionnez la ou les bases juridiques pertinentes.

Question 5 (4 points)

Le 12 mai 2020, Christian, Cédric et Patrick créent ensemble la SRL EDEN. Il s'agit d'une entreprise de jardinage qui se spécialise principalement dans la construction et l'entretien de jardins. Il y a 100 actions dans EDEN BV, qui sont distribuées comme suit : Christian et Cédric ont chacun 40 actions, tandis que Patrick en a 20. Christian et Cédric sont donc nommés administrateurs de la société et sont responsables de la gestion quotidienne (comptabilité comprise). Patrick n'est pas impliqué dans la gestion de la société.

Le 14 décembre 2021, Cédric et Christian conviennent de vendre leurs actions à Patrick pour un prix de 50 € par action. Patrick pense qu'il fait une bonne affaire en agissant ainsi. Après tout, Cédric et Christian lui ont assuré que l'importance de l'aménagement et de l'entretien des jardins avait augmenté de façon exponentielle grâce à la crise du corona. Quelque temps plus tard, cependant, Patrick arrive à la conclusion que SRL EDEN n'est pas du tout en bonne santé financière : SRL EDEN semble avoir de nombreuses dettes auprès de ses fournisseurs, même si cela ne ressortait pas des comptes que Cédric et Christian lui ont présentés. Patrick n'est donc plus satisfait de l'achat des actions et refuse de payer Christian et Cédric.

Patrick vient vous demander conseil. Quel conseil pouvez-vous lui donner ? Expliquez et mentionnez la ou les bases juridiques pertinentes.

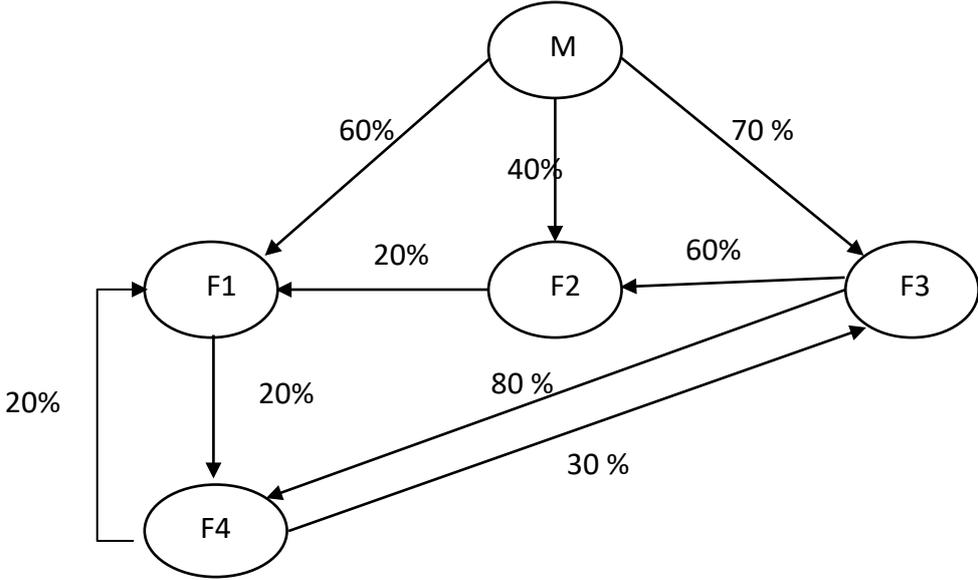
142 – Droit commercial

1. Est-ce qu'un administrateur d'une société est une entreprise? (2 points)
2. Quelles sont les conséquences du non-enregistrement dans la BCE en tant qu'entreprise ? (2 points)
3. Le choix de la forme juridique de la société peut-il limiter la transparence de sa comptabilité ? (2 points)
4. Dans quelle mesure le droit de la preuve défavorise-t-il les entreprises ? (2 points)
5. Quelles restrictions légales s'appliquent aux clauses de non-concurrence ? (2 points)
6. Qu'est-ce qu'un secret d'affaires et quelle protection juridique le droit lui confère-t-il ? (2 points)
7. Un litige entre entreprises est porté devant le tribunal de première instance. Est-ce possible? (2 points)
8. Deux parties concluent un contrat avec vous. Le fait que la partie soit une entreprise fait-il une différence si vous voulez tenir cette partie contractante responsable du non-respect du contrat ? (2 points)
9. Quelle est la distinction entre une garantie autonome à première demande et un cautionnement ? (2 points)
10. Quelles sont les conséquences concernant les délais de paiement et les intérêts en cas de retard de paiement dans les transactions entre entreprises ? (2 points)

Examen d'entrée Institut des Réviseurs d'Entreprises – 022 – Prescriptions légales et normes relatives à l'établissement des comptes annuels consolidés – 2022

Question 1 (35 pts)

Une société mère M détient des actions de manière directe ou indirecte dans 4 sociétés selon le schéma suivant:



Afin de préparer les comptes consolidés des 4 sociétés, veuillez déterminer le pourcentage d'intérêts, le pourcentage de contrôle et la méthode de consolidation:

	Pourcentage d'intérêts	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
M dans F1
M dans F2
M dans F3
M dans F4

Question 2 (25pt)

- La société mère utilise la méthode du cours de clôture pour consolider les états financiers de sa filiale américaine **(15 pt)**. Quels cours de conversion sont utilisés pour:

Rubrique	Cours de conversion			
	Cours de clôture	Cours historique	Cours de la transaction	Taux moyen
Bilan				
Actif				
non monétaire	-	-	-	-
monétaire	-	-	-	-
long terme	-	-	-	-
court terme	-	-	-	-
Dettes				
non-monétaire	-	-	-	-
monétaire	-	-	-	-
long terme	-	-	-	-
court terme	-	-	-	-
Capitaux	-	-	-	-
Réserves indisponibles	-	-	-	-
Réserves disponibles	-	-	-	-
Bénéfice / Perte	-	-	-	-
Chiffres d'affaires / Achats	-	-	-	-
Dividende proposé	-	-	-	-
Dividende payé	-	-	-	-

Vous pouvez marquer le cours de conversion par x dans le tableau.

- Qu'est-ce qu'un consortium **(10 pt)** ?

Question 3 (40 pt)

Une société M a acquis 60% des actions d'une société F le 31 décembre 2021 pour un prix de EUR 2.600.000. A la date d'acquisition, les fonds propres de F s'élevaient à EUR 2.500.000 (capitaux : EUR 1.000.000 + réserves EUR 1.200.000 + bénéfice de l'année 2021 EUR 300.00).

Au 31 janvier 2022 le bénéfice à distribuer est réparti comme suit :

- Rémunération de l'apport : EUR 150.000 ;
- Bénéfice à reporter : EUR 150.000.

Une due diligence de la société montre que:

- il existe un passif éventuel dû à la contamination des sols d'un montant de EUR 400.000 ;
- il existe un droit de propriété intellectuelle non-valorisé, estimé à EUR 250.000, dont le succès commercial n'est pas encore prouvé ;
- EUR 80.000 de créances ne peuvent pas être recouvrées auprès des clients.

On vous demande de déterminer l'écart de consolidation et les intérêts minoritaires au 31 décembre 2021.

EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE

2022

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE D'EXPLOITATION ET COMPTABILITÉ DE GESTION (050)

POUR CET EXAMEN, VEUILLEZ REpondre SUR LA FEUILLE REponse QUI VOUS A ÉTÉ DISTRIBUÉE.

VEUILLEZ NOTER SUR LA OU LES FEUILLES REponses
« 050 - COMPTABILITÉ ANALYTIQUE D'EXPLOITATION ET COMPTABILITÉ DE GESTION ».

VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE -
NE PAS INDIQUER VOTRE NOM.

NUMEROTER CHAQUE PAGE – ECRIRE LISIBLEMENT.

REpondre DANS L'ORDRE DES QUESTIONS –
COMMENCER CHAQUE QUESTION EN HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE.

Question 1 : 50 points

Nous sommes en octobre 2021. Une entreprise de production dispose des prévisions suivantes pour la période d'octobre 2021 à mars 2022

	Chiffre D'affaires	Salaires	Consommation Matières Premières	Coûts Indirects de production	Frans de vente et d'administration
Octobre	1.200.000	55.000	210.000	560.000	125.000
Novembre	1.100.000	50.000	280.000	500.000	125.000
Décembre	1.000.000	65.000	240.000	640.000	125.000
Janvier	1.400.000	60.000	210.000	560.000	125.000
Février	1.200.000	60.000	240.000	500.000	130.000
Mars	1.100.000	60.000	230.000	560.000	130.000

Sur la base de ces données, l'entreprise souhaite faire une projection de son budget de trésorerie pour les mois janvier, février et mars 2022. À cette fin, les informations et hypothèses suivantes doivent être prises en compte.

(a) L'expérience montre que sur les ventes réalisées, seulement 60% sont reçues dans le mois où la vente a été faite, 30% dans le mois suivant la vente et enfin 5% dans le deuxième mois suivant la vente. 5% du chiffre d'affaires n'est pas recouvrable.

(b) Les salaires sont payés dans le mois auquel ils se rapportent.

(c) Les fournisseurs de matières premières sont payés dans le mois qui suit l'achat. Le stock initial d'articles au 1er octobre 2020 est de 40 000. L'entreprise prévoit de réduire le stock d'articles comme suit : 30 000 au 1er novembre 2020 et 20 000 à partir du 1er décembre 2020 (ainsi que les autres mois).

(d) Le total des coûts indirects de production comprend 35% de coûts variables, qui sont payés le mois suivant celui au cours duquel ils sont survenus. Les 65 % restants sont des coûts fixes, qui comprennent des coûts d'amortissement de 164 000 euros par mois. Les coûts fixes sont payés le mois où ils se produisent.

(e) Les frais de vente et d'administration sont également payés dans le mois auquel ils se rapportent. Ces coûts comprennent des frais d'amortissement de 15 000 euros par mois.

(f) L'entreprise doit payer un impôt sur les sociétés de 750 000 euros en janvier 2022.

(g) En mars, la société a l'obligation de verser un dividende de 500 000 euros.

(h) L'achat de machines de 1 000 000 € en janvier et de 700 000 € en mars s'effectue sur fonds propres.

(i) L'entreprise prévoit de clôturer sa trésorerie le 31 décembre 2021 avec un solde positif de 1 450 000 €.

Établissez le budget de trésorerie de cette entreprise pour les mois de janvier, février et mars. Supposons qu'il n'y a pas de TVA.

Dans le cas contraire, quelles modifications devriez-vous apporter ?

Question 2 : 50 points

Mahogany Manufacturing produit deux types de portes : la version standard et la version de luxe. L'allocation des coûts indirects est effectuée dans le système traditionnel sur la base d'un centre de coûts avec les coûts de la main-d'œuvre directe comme clé de répartition. Pour l'année 2022, la société a recueilli les données suivantes pour les deux produits.

	<u>Luxe</u>	<u>Standaard</u>
Nombre d'unités vendues	48.750	380.000
Prix de vente par unité HTVA	650 euro	475 euro
Coût direct matières par unité	180 euro	130 euro
Coût direct Main d'oeuvre par unité	80 euro	120 euro

En 2021 Mahogany a acheté une nouvelle machine coûteuse afin de pouvoir ajouter des éléments décoratifs à sa gamme de produits de luxe. Le directeur financier a suggéré qu'une analyse ABC pourrait être utile pour évaluer la gamme de produits et élaborer la nouvelle stratégie promotionnelle. Elle a rassemblé les informations suivantes sur l'ABC pour 2022.

<u>Activité</u>	<u>Activity Driver</u>	<u>Coût</u>	<u>Total</u>	<u>Mod Luxe</u>	<u>Mod Standard</u>
Setup	Nombre de setup	5.000.000 euro	500	400	100
Utilisation Machine	Nombre d'heures machine	42.000.000 euro	600.000	300.000	300.000
Emballage	Nombre d'expéditions	5.000.000 euro	250.000	50.000	200.000

- 1. Calculez le coût unitaire total et le bénéfice unitaire pour chaque type de porte dans le cadre du système de calcul des coûts traditionnel actuel. (20 points)**
- 2. Calculez le coût unitaire total et le bénéfice par unité pour chaque type de porte en utilisant le système de calcul des coûts ABC. (20 points)**
- 3. Analysez la différence entre les deux méthodes différentes de calcul de coûts. (10 points)**

090 ISA FR

Instructions:

Ce questionnaire reprend 20 questions à choix multiples. Chaque question reprend plusieurs choix parmi lesquels **seul 1 choix est correct**. Il vous est demandé d'entourer la bonne réponse. Une bonne réponse donne droit à 3 points, une affirmation fausse donne -1, pas d'affirmation 0.

Question 1

Un audit effectué selon les normes ISA est effectué en supposant que la direction et, le cas échéant, les personnes en charge de la gouvernance, ont reconnu et compris qu'ils sont responsables :

- a) de l'établissement d'états financiers conformes au référentiel comptable applicable
- b) du contrôle interne permettant l'établissement d'états financiers exempts d'anomalies significatives
- c) de donner accès à l'auditeur à toutes les informations dont ils ont connaissance et qui sont utiles à l'établissement des états financiers, telles que les écritures comptables, la documentation et autres éléments y afférents
- d) Toutes les propositions sont correctes

Question 2

Si le commissaire considère que le rapport de gestion concorde dans tous ses aspects significatifs avec les comptes annuels (consolidés), il doit

- a) Ne doit faire aucune déclaration dans son rapport.
- b) Faire une déclaration dans son rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.
- c) S'entretenir à ce propos avec l'organe de gestion.
- d) Réponses b et c.

Question 3

Lorsque l'auditeur souhaite effectuer une sélection d'éléments spécifiques à des fins de tests permettant de recueillir des éléments probants, laquelle parmi les propositions suivantes, **ne constitue pas un avantage** par rapport à l'utilisation de sondages dans le cadre d'un contrôle ?

- a) Un tel test permet d'extrapoler les résultats à la population dans son entièreté.
- b) Un tel test permet d'obtenir de manière efficiente des éléments spécifiques ayant trait aux flux d'opérations ou au solde d'un compte.
- c) Un tel test permet de se focaliser sur des éléments ayant un historique d'erreur.
- d) Un tel test permet de se focaliser sur des éléments particulièrement sensibles au risque.

Question 4

Après l'émission de son rapport, le commissaire

- a) A l'obligation de réaliser des travaux sur les comptes annuels (consolidés) audités jusqu'à la publication des comptes annuels (consolidés).
- b) N'a plus l'obligation de réaliser des travaux sur les comptes annuels (consolidés) audités.
- c) N'a plus l'obligation de réaliser des travaux sur les comptes annuels (consolidés) audités, excepté quand le commissaire a connaissance d'un fait qui, s'il en avait eu connaissance à la date de son rapport sur les comptes annuels (consolidés), aurait pu le conduire à modifier son rapport.
- d) N'a plus l'obligation de réaliser des travaux sur les comptes annuels (consolidés) audités, excepté quand le commissaire a connaissance d'un fait qui, s'il en avait eu connaissance à la date de clôture des comptes annuels (consolidés), aurait pu le conduire à modifier son rapport.

Question 5

La norme ISA 260 énumère un certain nombre de matières que l'auditeur doit communiquer aux personnes en charge de la gouvernance. Parmi la liste ci-dessous, lesquelles en font partie ?

1. Les responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers
2. L'étendue des travaux d'audit planifiés et le calendrier du contrôle
3. L'indépendance de l'auditeur

Laquelle des réponses suivantes est correcte ?

- a) 1
- b) 2
- c) 3
- d) Toutes les propositions sont correctes

Question 6

Si le commissaire a communiqué lors d'un audit précédent une faiblesse significative aux personnes constites charge de la gouvernance et à la direction

- a) Il ne doit pas communiquer à nouveau de cette faiblesse.
- b) Il doit répéter la communication de cette faiblesse dans son entièreté ou se référer à la communication précédente.
- c) Il doit demander aux personnes en charge de la gouvernance pourquoi la faiblesse significative relevée n'a pas encore été corrigée.
- d) Réponses b et c.

Question 7

Dans le cadre de l'évaluation des anomalies identifiées au cours de l'audit, l'auditeur doit inclure dans la documentation d'audit :

1. le montant en deçà duquel les anomalies seront considérées comme manifestation non-significatives
2. toutes les anomalies identifiées au cours de l'audit avec la mention du fait que celles-ci ont (ou non) été corrigées
3. sa conclusion relative au caractère significatif (ou non) des anomalies non corrigées, prises individuellement ou en cumulé, et le fondement de cette conclusion
4. les raisons pour lesquelles la direction refuserait de corriger tout ou partie des anomalies que l'auditeur lui a communiquées

Laquelle de ces propositions **n'est pas** correcte ?

- a) 1
- b) 2
- c) 3
- d) 4

Question 8

Si le commissaire examine, avec les membres de son équipe de mission, dans quelle mesure les états financiers de l'entité sont sensibles aux anomalies significatives

- a) Alors tous les membres de l'équipe de mission doivent être présents.
- b) Alors tous les membres de l'équipe de mission doivent être informés des décisions prises au cours de cette discussion.
- c) Alors les experts consultés doivent également en être informés.
- d) Aucune des réponses ci-dessus n'est nécessaire.

Question 9

L'auditeur doit définir et mettre en œuvre des procédures d'audit afin d'identifier les procès et les litiges impliquant l'entité et pouvant engendrer un risque d'anomalies significatives. Ces procédures comprennent :

1. des demandes d'informations auprès de la direction et, le cas échéant, d'autres personnes au sein de l'entité, y compris auprès du conseil juridique interne
2. la revue des procès-verbaux des réunions des personnes en charge de la gouvernance, ainsi que de la correspondance échangée avec le conseil juridique externe de l'entité
3. la revue des notes d'honoraires ayant trait aux frais juridiques

Laquelle des réponses suivantes est correcte ?

- a) 1
- b) 2
- c) 3
- d) Toutes les propositions sont correctes

Question 10

Lorsque des divergences d'opinion apparaissent au sein de l'équipe affectée à la mission

- a) L'équipe affectée à la mission doit suivre les procédures du cabinet pour la résolution des divergences d'opinion.
- b) Le commissaire doit démissionner.
- c) Un nouvel associé en charge de la mission doit être nommé au sein du cabinet.
- d) L'associé en charge de la mission doit retirer de l'équipe affectée à la mission, le ou les membres en désaccord.

Question 11

Lorsqu'il essaye d'avoir une bonne compréhension des relations et des transactions de l'entité avec les parties liées, l'auditeur doit s'enquérir auprès de la direction :

1. de l'identité des parties liées à l'entité, y compris des changements par rapport à la période précédente
2. de la valorisation de ces parties liées dans les états financiers de l'entité
3. de l'existence d'une éventuelle transaction conclue par l'entité avec les parties liées au cours de la période et, si tel est le cas, de la nature de transaction et de son objet
4. de l'environnement de contrôle interne au sein de ces parties liées

Laquelle des réponses suivantes est correcte ?

- a) 1 et 2
- b) 1 et 3
- c) 2 et 3
- d) 3 et 4

Question 12

Quelle information le commissaire ne doit-il pas communiquer aux personnes en charge de la gouvernance ?

- a) L'étendue et le calendrier des travaux d'audit planifiés
- b) L'application de la notion de seuil de signification dans le contexte d'un audit.
- c) Les limitations imposées par la direction à l'auditeur.
- d) Des modifications importantes des règles d'évaluation.

Question 13

Si, après la date de son rapport mais avant la date de publication des états financiers, l'auditeur a connaissance d'un fait qui, s'il l'avait connu à la date de son rapport, aurait pu le conduire à modifier ce dernier, l'auditeur doit :

- a) S'entretenir de ce point avec la direction et, si nécessaire, avec les personnes en charge de la gouvernance
- b) Déterminer s'il convient d'adapter les états financiers et, dans l'affirmative,
- c) S'enquérir auprès de la direction de la manière dont elle entend traiter ce point dans les états financiers
- d) Toutes les propositions sont correctes

Question 14

La direction peut entre-autres justifier de la manière suivante qu'une transaction avec une partie liée est effectuée aux conditions de marché :

- a) En comparant les termes de la transaction à ceux d'une transaction similaire effectuée avec une tierce partie indépendante.
- b) En ayant recours à un expert externe qui détermine la valeur de marché de la transaction et confirme les conditions de marché.
- c) En comparant les conditions de la transaction avec les conditions connues de marché pour des transactions globalement similaires sur un marché ouvert.
- d) Les trois méthodes ci-dessus sont appropriées.

Question 15

Parmi les travaux préliminaires au début d'une mission d'audit en cours, nous retrouvons :

- 1. l'évaluation, conformément à la Norme ISA 220, du respect des règles d'éthique, y compris celles relatives à l'indépendance
- 2. la réalisation, conformément à la Norme ISA 240, des procédures d'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes
- 3. l'évaluation, conformément à la Norme ISA 265, des procédures de contrôle interne

Laquelle des réponses suivantes est correcte ?

- a) 1
- b) 2
- c) 3
- d) Toutes les propositions sont correctes

Question 16

En cas de risque accru d'anomalies significatives, il est plus efficace que le commissaire

- a) Effectue des procédures substantives à la date de clôture de l'exercice comptable.
- b) Effectue des procédures substantives à une date proche de la date de clôture de l'exercice comptable.
- c) Effectue des contrôles inopinés dans des locations choisies de manière spécifique.
- d) Les trois réponses ci-dessus sont correctes.

Question 17

Si la direction refuse que l'auditeur adresse une demande de confirmation, celui-ci doit :

1. Le mentionner dans son rapport d'audit, comme qu'exigé par la norme ISA 706
2. évaluer les incidences du refus de la direction sur son évaluation des risques d'anomalies significatives concernés (y compris du risque de fraude) et sur la nature, le calendrier et l'étendue des autres travaux d'audit
3. mettre en œuvre des procédures d'audit alternatives destinées à recueillir des éléments probants pertinents et fiables

Laquelle des réponses suivantes est correcte ?

- a) 1 et 2
- b) 1 et 3
- c) 2 et 3
- d) Toutes les propositions sont correctes

Question 18

Lorsque le commissaire, au cours de son contrôle des estimations comptables, identifie un écart entre la réalisation d'une estimation comptable et le montant comptabilisé dans les états financiers d'une période précédente

- a) Cet écart signifie toujours que les états financiers de la période précédente comportent une anomalie.
- b) Cet écart peut signifier que les états financiers de la période précédente comportent une anomalie si celui-ci provient d'informations dont la direction disposait au moment de la finalisation des états financiers de la période précédente.
- c) Cet écart peut signifier que les états financiers de la période précédente comportent une anomalie si celui-ci provient d'informations dont on pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'elles aient été obtenues et prises en compte dans l'établissement de ces états financiers.
- d) Réponses b et c.

Question 19

Lorsque l'auditeur inclut dans son rapport d'audit un paragraphe d'observation, il doit :

1. l'inclure immédiatement après le paragraphe d'opinion
2. l'inclure avant le paragraphe d'opinion
3. inclure un sous-titre « Paragraphe d'observation », ou un autre intitulé approprié
4. inclure un sous-titre « Paragraphe d'observation préalable », ou un autre intitulé approprié

Laquelle des réponses suivantes est correcte ?

- a) 1 et 3
- b) Seulement 1
- c) 2 et 4
- d) Seulement 2

Question 20

Le commissaire

- a) Peut être convaincu de l'honnêteté et de l'intégrité de la direction sur la base de son expérience de l'exercice précédent.
- b) Peut être convaincu de l'honnêteté et de l'intégrité de la direction sur la base de son expérience des trois exercices précédents.
- c) Peut être convaincu de l'honnêteté et de l'intégrité de la direction sur la base d'expériences antérieures s'il fait preuve d'esprit critique.
- d) Ne peut pas être convaincu de l'honnêteté et de l'intégrité de la direction sur la base de son expérience passée.

Questions d'examen des technologies de l'information et des systèmes informatiques
Prof. ir. Luc GOLVERS

Questions ouvertes : /8

1. Décrivez succinctement ce que vous entendez par alignement stratégique des systèmes d'information?
2. Donnez 4 avantages de l'utilisation des bases de données NoSQL par rapport aux bases de données relationnelles plus traditionnelles ?

Questions à choix multiples : / 7

Pour chacune des questions à choix multiples suivantes il y a très précisément une seule réponse exacte. Laquelle ?

La correction GIS suivante est appliquée :

- *+1 point pour une réponse correcte*
- *0 point pour l'absence de réponse*
- *-1 point pour une réponse incorrecte.*

1. Le processus par lequel un ensemble de ressources informatiques est mis à disposition indépendamment de l'emplacement géographique ou de la configuration physique s'appelle :
 - A. Simulation
 - B. Sourcing
 - C. Virtualisation
 - D. Consumérisation
2. permet de mettre en place un réseau d'entreprise sécurisé via Internet.
 - A. S-HTTP
 - B. WPA
 - C. Chiffrement
 - D. VPN
3. Lequel des processus suivants est considéré comme une activité de soutien dans la chaîne de valeur de Porter:
 - A. Production de biens
 - B. Embauche de personnel
 - C. Logistique entrante
 - D. Ventes et marketing
4. Les systèmes d'entreprise sont alignés sur les processus d'entreprise au moyen de
 - A. Tableaux de configuration
 - B. Services web
 - C. Dictionnaires de données
 - D. Middleware

5. Le Big Data est généralement décrit à l'aide des trois V. Quel V n'a pas sa place ici ?
 - A. Volume
 - B. Vitesse
 - C. Variété
 - D. Valeur

6. Un(e) est un ensemble d'activités logiquement liées qui définissent la manière dont une certaine activité de l'entreprise est réalisée.
 - A. routine de l'entreprise
 - B. système d'information
 - C. processus de l'entreprise
 - D. règle de gestion

7. Les entreprises utilisent un système pour soutenir et intégrer leurs processus de production, leurs processus comptables et financiers, leurs processus de vente et de marketing à l'aide d'un seul système.
 - A. SCM
 - B. ERP
 - C. CRM
 - D. Gestion des connaissances (knowledge management)

Les affirmations suivantes sont-elles correctes ou incorrectes? (Répondre VRAI ou FAUX) / 5

La correction GIS suivante est appliquée:

- *+1 point pour une réponse correcte*
- *0 point pour l'absence de réponse*
- *-1 point pour une mauvaise réponse.*

1. La loi de Moore décrit la relation entre la puissance du réseau et le nombre d'appareils connectés.
.....
2. L'IoT est une norme de réseau pour les dispositifs sans fil dans un réseau local.
.....
3. Une vue schématique des relations entre les différentes entités d'une base de données est appelée diagramme entités-relations (Entity Relations diagram).
.....
4. Tableau est un outil de visualisation de données largement utilisé.
.....
5. Un tableau de bord prospectif (balanced score card) est considéré comme équilibré car il se concentre sur un certain nombre d'indicateurs financiers clés tels que le bénéfice et le flux de trésorerie.
.....

Institut des Réviseurs d'Entreprises

Questions Économie générale, financière et commerciale

QUESTION I

(40 points)

En partant du schéma général du cycle économique, expliquez les effets d'une politique d'austérité budgétaire sur celui-ci et discutez de son efficacité en période de récession économique.

QUESTION II

(20 points)

L'influence d'une entreprise sur le marché est en partie déterminée par l'élasticité de la demande. Expliquez.

QUESTION III

(40 points)

III. a. Quelles sont les quatre conditions d'une « concurrence parfaite » ?

III. b. Que signifie une perte d'efficacité dans le cadre d'un monopole ? Comment cette perte est-elle mesurée ? Définissez tous les concepts utilisés dans la réponse.

EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE

2022

MATHÉMATIQUES (181)

POUR CET EXAMEN, VEUILLEZ REpondre SUR LA FEUILLE REponse QUI VOUS A ÉTÉ DISTRIBUÉE.

**VEUILLEZ NOTER SUR LA OU LES FEUILLES REponses
« 181 - MATHÉMATIQUES ».**

**VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE -
NE PAS INDIQUER VOTRE NOM.**

NUMEROTER CHAQUE PAGE – ECRIRE LISIBLEMENT.

**REpondre DANS L'ORDRE DES QUESTIONS –
COMMENCER CHAQUE QUESTION EN HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE.**

Instructions préliminaires

- Dans chaque problème, **détaillez tous les raisonnements conduisant à votre solution** ;
- **Attention : un résultat, même correct, ne sera pas accepté s'il n'est pas justifié** ;
- Vous pouvez faire usage d'une **calculatrice scientifique** mais pas d'une **calculatrice graphique** ;
- Seules les méthodes usuelles en mathématiques sont acceptées ;
- **Une réponse obtenue par tâtonnement ou par « essais/erreurs » sera refusée.**

Bon travail

Question 1 (40 points)

Une entreprise vend un produit dans deux zones géographiques distinctes. Cette entreprise applique deux prix différents dans les deux marchés. Les fonctions demande sont :

$$P_1 = 100 - Q_1 \text{ et } P_2 = 80 - Q_2$$

La fonction coût est donnée par :

$$C = 6(Q_1 + Q_2)$$

Les quantités Q_1 et Q_2 sont les quantités vendues respectivement dans les marchés 1 et 2. Les prix P_1 et P_2 sont les prix unitaires respectivement dans les marchés 1 et 2.

On montre que la fonction profit, en fonction de Q_1 et Q_2 , est donnée par :

$$\pi(Q_1; Q_2) = -Q_1^2 - Q_2^2 + 94Q_1 + 74Q_2$$

1.1 (20 points) Calculez les points critiques (c'est-à-dire les zéros des dérivées partielles du premier ordre) de cette fonction profit.

1.2 (20 points) Pour quelles quantités Q_1 et Q_2 le profit est maximal (utiliser les conditions du second ordre) ? Quels sont les prix correspondants ? Quel est ce profit maximal ?

Question 2 (35 points)

Supposons que, pour un produit déterminé, les fonctions d'offre et de la demande sont données par :

$$P = 1 + 3Q \text{ et } P = \frac{12}{Q + 1} - 2$$

2.1 (10 points) Calculez le point d'équilibre entre l'offre et la demande.

2.2 (25 points) Calculez la somme du surplus du consommateur et du surplus du producteur (ces deux surplus ne doivent pas être calculés séparément).

Question 3 (25 points)

La production de la quantité Q , d'un certain produit, avec une quantité de travail L et un investissement en capital K , peut être modélisée par :

$$Q = (K + 2L)^{1/2}$$

3.1 (10 points) Calculez l'expression de la productivité marginale relative au capital et relative au travail.

3.2 (5 points) Calculez $\left. \frac{\partial Q(K,L)}{\partial K} \right|_{K=3;L=3}$.

3.3 (10 points) Donnez la signification économique de ce résultat.

EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE

2022

STATISTIQUES (182)

VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE.

**NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE -
SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION**

Instructions préliminaires

- Dans chaque problème, détaillez tous les raisonnements conduisant à votre solution. Attention : un résultat, même correct, ne sera pas accepté s'il n'est pas justifié.
- Vous pouvez faire usage d'une calculette scientifique mais pas d'une calculette graphique. Seules les méthodes usuelles en statistique sont acceptées
- Une réponse obtenue par tâtonnement ou par « essais/erreurs » sera refusée

Bon travail

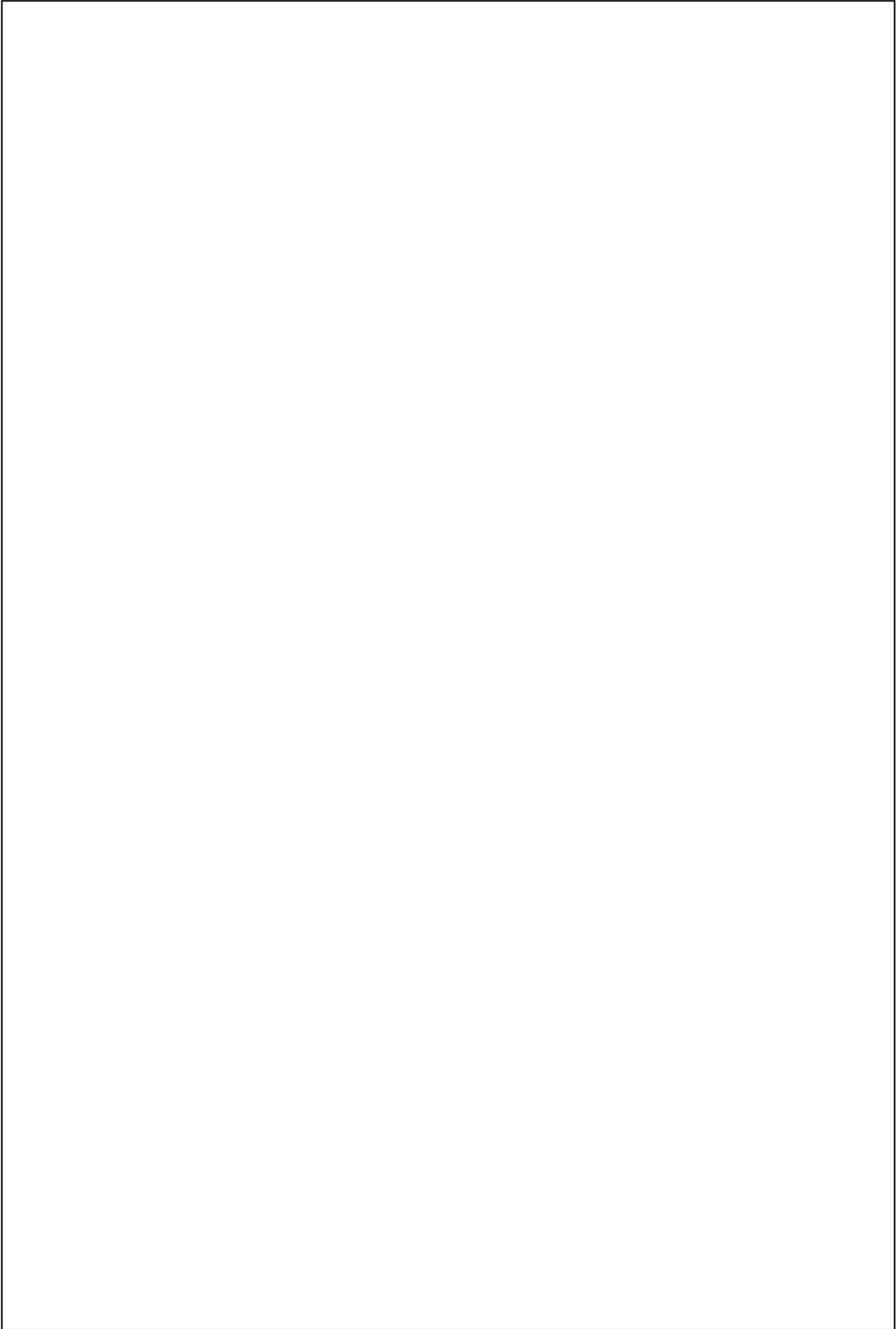
Première partie : Statistiques descriptives (20 points)

1. Une nouvelle enseigne de supermarché, "le joyeux caddy", est créée. La nouvelle enseigne voudrait étudier la dépendance linéaire entre le prix Y, du caddy dans son magasin (en euros) et le revenu net par mois X, du ménage (en centaines d'euros). Cette enseigne s'est intéressée à des ménages types formés par 4 personnes.

Indications :

$$\sum_{i=1}^{n=90} x_i = 1410; \quad \sum_{i=1}^{n=90} y_i = 8190; \quad \sum_{i=1}^{n=90} x_i^2 = 23155; \quad \sum_{i=1}^{n=90} y_i^2 = 751770;$$
$$\sum_{i=1}^{n=90} x_i y_i = 130640.$$

Calculez et interprétez le coefficient de corrélation entre X et Y.



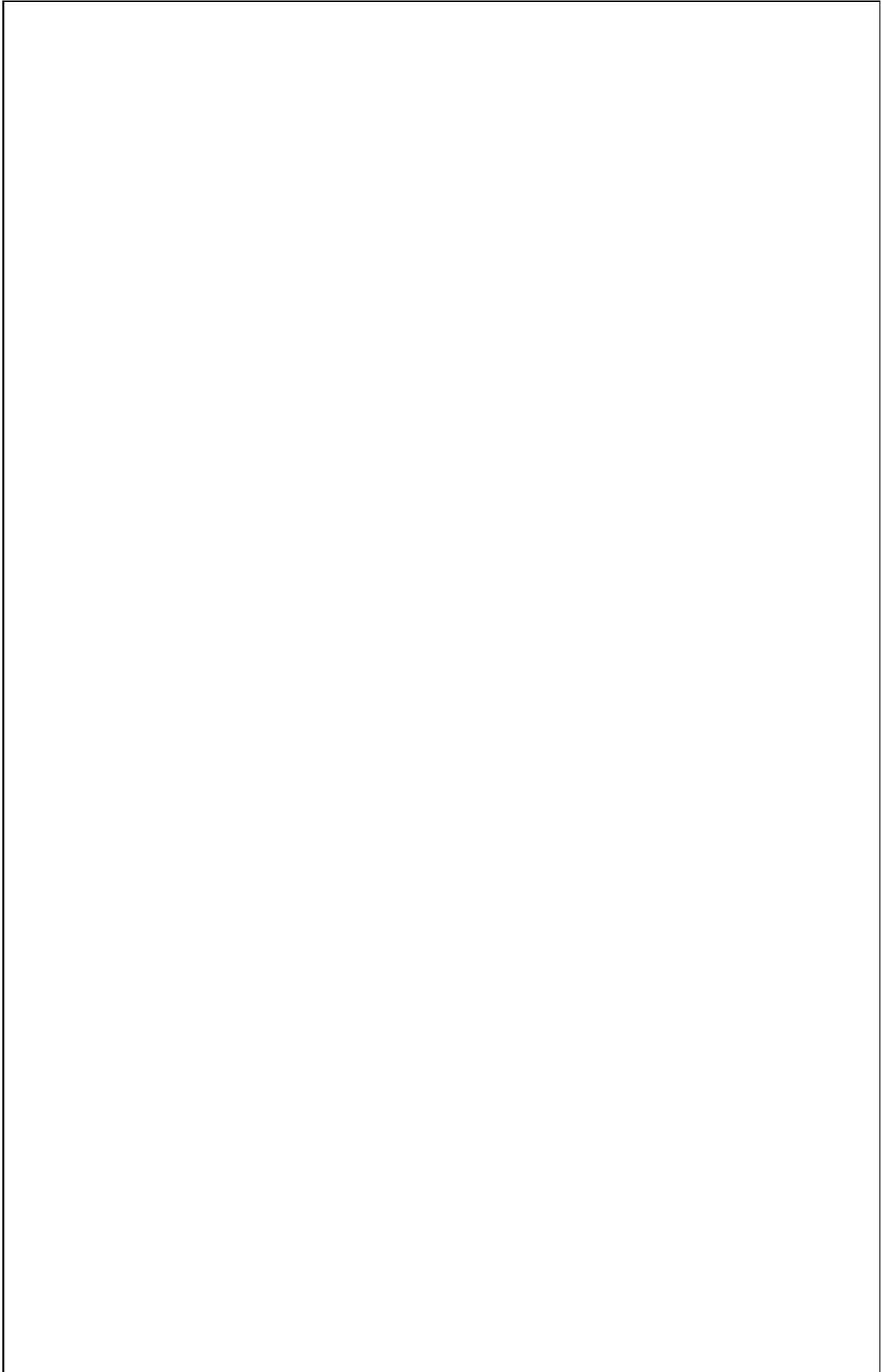
Deuxième partie : Inférence statistique (80 points)

2. Une autre enseigne concurrente du supermarché, "le joyeux caddy" affirme que, dans son magasin, le caddy moyen d'un ménage de 4 personnes est de 98 euros. Le supermarché, "le joyeux caddy" veut tester l'hypothèse selon laquelle le caddy moyen, chez lui, d'un ménage de 4 personnes est inférieur à celui du concurrent (mêmes données que la partie 1).

2.1 (30 points) Quelles sont les hypothèses statistiques associées à la problématique du supermarché, "le joyeux caddy". Formuler l'hypothèse nulle et alternative.

$$\begin{cases} H_0 : \\ H_1 : \end{cases}$$

Donnez la statistique de test appropriée et sa distribution sous l'hypothèse nulle, calculez sa valeur sur la base des données de l'échantillon, comparez avec le point critique et formulez clairement votre conclusion. Énoncez également toutes les conditions requises pour la validité de la procédure d'examen utilisée. Utilisez un niveau de signification de 5%.

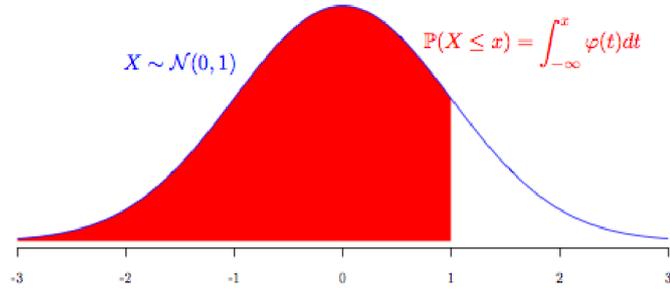


2.2 (15 points) Calculez la p-valeur. Veuillez indiquer comment vous pouvez utiliser cette p-valeur pour arriver à la conclusion obtenue en 2.1).

2.3 (10 points) En utilisant la p-valeur, quelle aurait été la décision de ce test avec un niveau de signification de 1 %. Expliquez.

2.4 (25 points) Construire un intervalle de confiance (I.C.) à 95% pour le caddy moyen d'un ménage de 4 personnes chez le supermarché, "le joyeux caddy". Interprétez cet intervalle.

Table normale centrée réduite



	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09
0.0	0.5000	0.5040	0.5080	0.5120	0.5160	0.5199	0.5239	0.5279	0.5319	0.5359
0.1	0.5398	0.5438	0.5478	0.5517	0.5557	0.5596	0.5636	0.5675	0.5714	0.5753
0.2	0.5793	0.5832	0.5871	0.5910	0.5948	0.5987	0.6026	0.6064	0.6103	0.6141
0.3	0.6179	0.6217	0.6255	0.6293	0.6331	0.6368	0.6406	0.6443	0.6480	0.6517
0.4	0.6554	0.6591	0.6628	0.6664	0.6700	0.6736	0.6772	0.6808	0.6844	0.6879
0.5	0.6915	0.6950	0.6985	0.7019	0.7054	0.7088	0.7123	0.7157	0.7190	0.7224
0.6	0.7257	0.7291	0.7324	0.7357	0.7389	0.7422	0.7454	0.7486	0.7517	0.7549
0.7	0.7580	0.7611	0.7642	0.7673	0.7704	0.7734	0.7764	0.7794	0.7823	0.7852
0.8	0.7881	0.7910	0.7939	0.7967	0.7995	0.8023	0.8051	0.8078	0.8106	0.8133
0.9	0.8159	0.8186	0.8212	0.8238	0.8264	0.8289	0.8315	0.8340	0.8365	0.8389
1.0	0.8413	0.8438	0.8461	0.8485	0.8508	0.8531	0.8554	0.8577	0.8599	0.8621
1.1	0.8643	0.8665	0.8686	0.8708	0.8729	0.8749	0.8770	0.8790	0.8810	0.8830
1.2	0.8849	0.8869	0.8888	0.8907	0.8925	0.8944	0.8962	0.8980	0.8997	0.9015
1.3	0.9032	0.9049	0.9066	0.9082	0.9099	0.9115	0.9131	0.9147	0.9162	0.9177
1.4	0.9192	0.9207	0.9222	0.9236	0.9251	0.9265	0.9279	0.9292	0.9306	0.9319
1.5	0.9332	0.9345	0.9357	0.9370	0.9382	0.9394	0.9406	0.9418	0.9429	0.9441
1.6	0.9452	0.9463	0.9474	0.9484	0.9495	0.9505	0.9515	0.9525	0.9535	0.9545
1.7	0.9554	0.9564	0.9573	0.9582	0.9591	0.9599	0.9608	0.9616	0.9625	0.9633
1.8	0.9641	0.9649	0.9656	0.9664	0.9671	0.9678	0.9686	0.9693	0.9699	0.9706
1.9	0.9713	0.9719	0.9726	0.9732	0.9738	0.9744	0.9750	0.9756	0.9761	0.9767
2.0	0.9772	0.9778	0.9783	0.9788	0.9793	0.9798	0.9803	0.9808	0.9812	0.9817
2.1	0.9821	0.9826	0.9830	0.9834	0.9838	0.9842	0.9846	0.9850	0.9854	0.9857
2.2	0.9861	0.9864	0.9868	0.9871	0.9875	0.9878	0.9881	0.9884	0.9887	0.9890
2.3	0.9893	0.9896	0.9898	0.9901	0.9904	0.9906	0.9909	0.9911	0.9913	0.9916
2.4	0.9918	0.9920	0.9922	0.9925	0.9927	0.9929	0.9931	0.9932	0.9934	0.9936
2.5	0.9938	0.9940	0.9941	0.9943	0.9945	0.9946	0.9948	0.9949	0.9951	0.9952
2.6	0.9953	0.9955	0.9956	0.9957	0.9959	0.9960	0.9961	0.9962	0.9963	0.9964
2.7	0.9965	0.9966	0.9967	0.9968	0.9969	0.9970	0.9971	0.9972	0.9973	0.9974
2.8	0.9974	0.9975	0.9976	0.9977	0.9977	0.9978	0.9979	0.9979	0.9980	0.9981
2.9	0.9981	0.9982	0.9982	0.9983	0.9984	0.9984	0.9985	0.9985	0.9986	0.9986
3.0	0.9987	0.9987	0.9987	0.9988	0.9988	0.9989	0.9989	0.9989	0.9990	0.9990

EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE

2022

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE GESTION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES (190)

VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE.

NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE -

SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION

Question I (25 points)

Vrai ou faux ? Expliquer pourquoi !

- A. La méthode du taux de rendement comptable (*accounting rate of return*) est la meilleure méthode pour les décisions d'investissement. (5 points)

B. Un fonds de roulement négatif peut être une indication de problèmes potentiels de liquidité. (5 points)



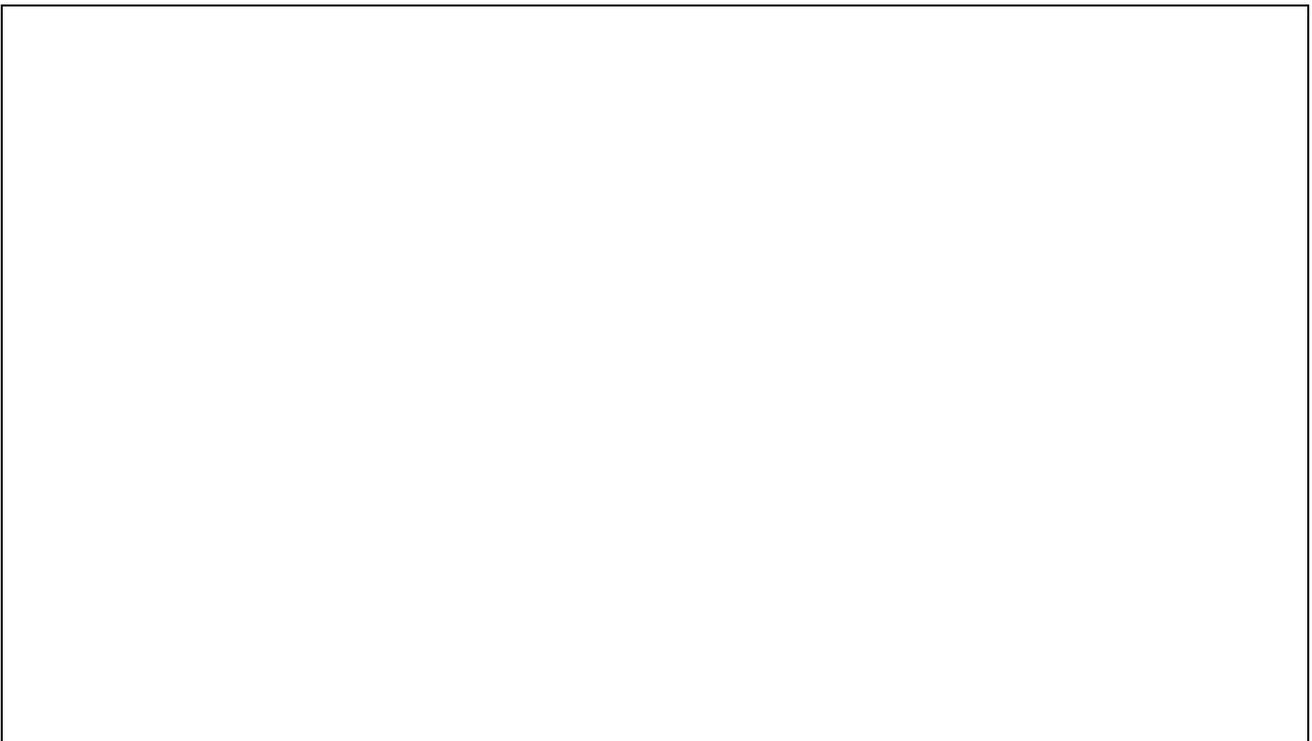
C. Les amortissements affectent le flux de trésorerie d'exploitation (*operational cash flow*) d'une entreprise. (5 points)



D. Il n'y a pas de différence entre une option et un *forward*. (5 points)

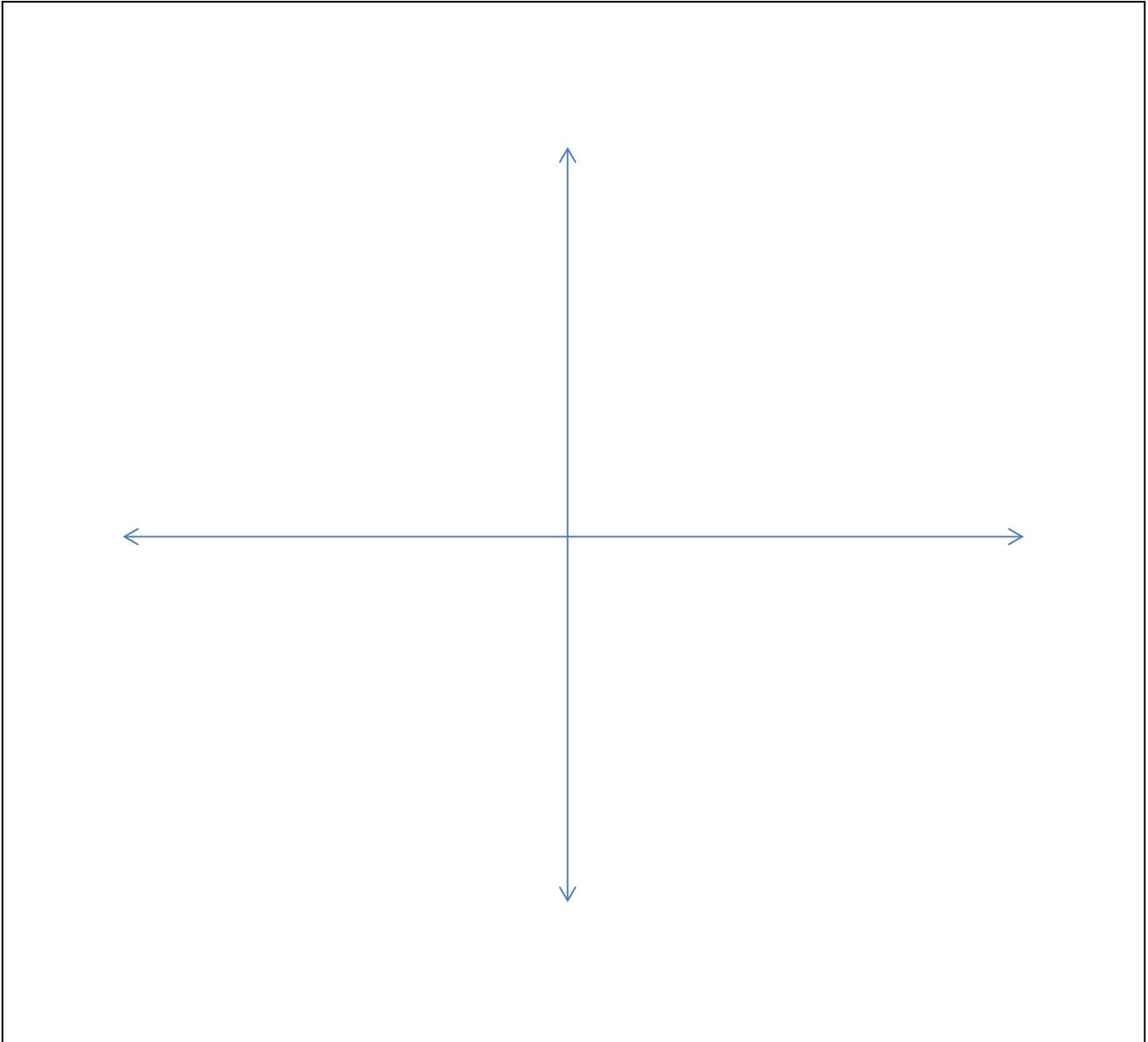
A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the student to write their answer to question D.

E. Le coefficient bêta n'affecte pas le coût moyen pondéré du capital (*weighted average cost of capital*, WACC). (5 points)

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the student to write their answer to question E.

Question II (25 points)

Le cours de l'action « PIOS » est aujourd'hui de 80 euros. Vous venez d'émettre un call européen avec un prix d'exercice de 90 euros. La prime du call est de 15 euros. Représentez sur le graphique la structure de rémunération (*pay-off*) à l'échéance de votre call, en tenant compte de la prime d'option (axe vertical : profit/perte, axe horizontal : cours au comptant (*spot rate*) de l'actif sous-jacent à l'échéance).



Question III (25 points)

Anne et Marc ont contracté un emprunt pour construire leur maison. Afin de rembourser leurs dettes (capital + intérêts), ils doivent encore effectuer un versement de 5.000,00 euros (cinq mille) pendant 6 ans, (versement effectué en fin d'année). Après réflexion, ils aimeraient cependant accélérer et étaler leurs remboursements sur 4 ans au lieu de 6 ans. Combien devront-ils rembourser annuellement si le taux d'intérêt annuel demandé par la banque est de 6 % ?

Question IV (25 points)

IV.1 L'entreprise WU est intéressée par un projet avec un investissement initial de 500.000 euros. La durée du projet est de 5 ans et l'investissement initial est amorti linéairement à zéro sur cette période. Cet investissement génère des économies annuelles de coûts de 60.000 euros, ainsi qu'un revenu d'exploitation supplémentaire de 120.000 euros (également par an !).

Le taux d'imposition est de 50 % et le coût moyen pondéré du capital de l'entreprise est de 14 %.

IV.1.a L'entreprise doit-elle effectuer cet investissement ? Utilisez la méthode de la VALEUR ACTUELLE NETTE (*net present value*, NPV).

IV.1.b Quelle équation résoudreiez-vous pour calculer le taux de rentabilité interne (TRI) (aucun calcul nécessaire !)?

IV.2. La valeur de marché des capitaux propres d'une entreprise est de 50 millions d'euros. La valeur de marché du capital d'emprunt portant intérêt est de 30 millions d'euros.

Le bêta des capitaux propres (*equity*) de l'entreprise est de 1,50. Le taux d'imposition de l'entreprise est de 50 %. Le taux d'intérêt sans risque est de 5 % et la prime de risque du marché est de 6 %. Le coût marginal du capital d'emprunt est de 7 % avant impôts.

En fonction de ces hypothèses, calculez le coût moyen pondéré du capital (=WACC, *weighted average cost of capital*) de l'entreprise.

A large empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page, likely intended for a student's answer.

INSTITUT DES REVISEURS D'ENTREPRISES

Examen d'entrée 2022 - Questions de droit comptable

Sélectionnez une seule bonne réponse.

Toute réponse correcte vaut 5 ou 6 points (voir chaque question), l'absence de réponse est notée 0 point et une réponse erronée obtient une note de -1. Toutefois, aucune note négative ne sera appliquée pour les réponses erronées aux questions notées à 5 points.

1. (6 points) Dans une société anonyme, les règles d'évaluation :
 - a) sont adoptées par le conseil d'administration sous réserve d'approbation par l'assemblée générale avant d'être reprises dans le livre d'inventaire
 - b) sont adoptées par le conseil d'administration qui doit à cet égard tenir compte des caractéristiques de l'entreprise et de la conformité des règles d'évaluation aux dispositions de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations
 - c) sont adoptées par le conseil d'administration mais peuvent être modifiées librement par l'administrateur délégué en cas de besoin
 - d) sont adoptées par le conseil d'administration sous réserve d'approbation par l'administration fiscale avant d'être reprises dans le livre d'inventaire et résumées dans l'annexe des comptes

2. (6 points) Peuvent donner lieu à réévaluation en cas d'excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable :
 - a) tous les éléments de l'actif
 - b) les immobilisations corporelles, incorporelles et les participations, actions et parts figurant sous les immobilisations financières
 - c) les immobilisations corporelles et les immobilisations financières
 - d) les immobilisations corporelles et les participations, actions et parts figurant sous les immobilisations financières

3. (5 points) Le chef d'entreprise est tenu de communiquer au conseil d'entreprise les informations économiques et financières fixées par l'arrêté royal du 27 novembre 1973, à savoir :

- a) une information de base et une information annuelle
- b) une information de base, une information annuelle et une information mensuelle
- c) une information de base, une information annuelle, une information périodique et une information occasionnelle
- d) une information de base, une information annuelle, une information mensuelle et une information occasionnelle

4. (6 points) Le Code des sociétés et des associations prévoit qu'une société coopérative est dissoute :

- a) par une décision de l'assemblée générale
- b) de plein droit, à la suite d'un fait ou événement prévu par la loi
- c) par une décision judiciaire
- d) par dissolution volontaire, de plein droit ou judiciaire

5. (5 points) En droit comptable belge, les frais d'établissement :

- a) font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 25 % au moins des sommes réellement dépensées
- b) font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 10 % au moins des sommes réellement dépensées. Toutefois, l'amortissement des frais d'émission d'emprunts peut être réparti sur toute la durée de l'emprunt
- c) font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 20 % au moins des sommes réellement dépensées. Toutefois, l'amortissement des frais d'émission d'emprunts peut être réparti sur toute la durée de l'emprunt
- d) font l'objet d'un traitement comptable déterminé exclusivement par le Conseil d'administration

6. (6 points) Selon le Code des sociétés et des associations, l'actif net correspond au montant total de l'actif, déduction faite des provisions, des dettes et, sauf dans certains cas exceptionnels à mentionner et à justifier dans l'annexe des comptes annuels, des montants non encore amortis des frais d'établissement et d'expansion et des frais de recherche et de développement
- a) dans le cadre de la procédure de sonnette d'alarme uniquement
 - b) dans le cadre de la distribution du bénéfice uniquement
 - c) dans le cadre de la détermination du bénéfice et de la procédure de sonnette d'alarme
 - d) dans le cadre de la détermination et des distributions du bénéfice ainsi que de la procédure de sonnette d'alarme
7. (6 points) Les obligations comptables des ASBL, AISBL et fondations sont réglementées par :
- a) le Code des sociétés et des associations (et arrêté royal) et le Code de droit économique (et arrêté royal)
 - b) la loi du 2 mai 2002 (et arrêté royal)
 - c) le Code des sociétés et des associations (et arrêté royal)
 - d) le Code de droit économique (et arrêté royal)
8. (5 points) Lorsque les chiffres relatifs à l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent :
- a) les chiffres de l'exercice précédent doivent être redressés en vue de les rendre comparables et ce n'est que s'il est impossible de les redresser que l'annexe doit comporter les indications nécessaires pour permettre la comparaison
 - b) les chiffres de l'exercice précédent ne peuvent jamais être redressés mais une information en annexe doit expliquer en quoi ils ne sont pas comparables
 - c) les chiffres de l'exercice précédent peuvent soit être redressés en vue de les rendre comparables moyennant certaines informations en annexe, soit ne pas être redressés moyennant des indications nécessaires dans l'annexe pour permettre la comparaison

- d) les chiffres de l'exercice précédent ne peuvent être redressés que moyennant l'accord de la Centrale des bilans de la Banque Nationale de Belgique et selon la procédure qu'elle a fixée

9. (5 points) Une société anonyme de droit belge qui participe à des opérations menées en société momentanée :

- a) est dispensée de traduire ces opérations dans sa comptabilité si ces opérations sont négligeables
- b) est dispensée de traduire ces opérations dans sa comptabilité pour autant qu'elle y soit expressément autorisée par l'administration fiscale
- c) est dispensée de traduire ces opérations dans sa comptabilité car une comptabilité autonome, distincte de celle des associés et du gérant, doit être tenue par la société momentanée en vertu de l'Art. III.83 du Code de droit économique.
- d) doit faire en sorte que sa comptabilité soit adaptée de manière à lui conférer un caractère complet et que les comptes de la société momentanée soient intégrés dans ses comptes par la méthode de l'intégration proportionnelle

10. (6 points) Une réduction de valeur sur participation, qui s'avère par la suite excédentaire :

- a) peut être reprise si la filiale redevient rentable
- b) doit dans tous les cas être reprise
- c) peut seulement être reprise après une modification des règles d'évaluation
- d) doit seulement être reprise si le conseil d'administration l'estime utile

11. (5 points) Le 24 février 2022, la Russie attaque l'Ukraine. Une société belge avec des opérations importantes dans la zone de guerre, doit agir comme suit en ce qui concerne ses informations financières sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2021 :

- a) ne rien faire

- b) constituer une provision dans les comptes annuels pour couvrir les pertes éventuelles résultant de la situation de guerre
- c) inclure une mention dans le rapport annuel
- d) inclure une mention dans l'annexe et dans le rapport annuel

12. (5 points) Une société anonyme qui détient des actions propres :

- a) doit reprendre le montant du capital que ces actions représentent explicitement sous les immobilisations financières
- b) doit mentionner explicitement dans l'annexe le montant du capital que ces actions représentent
- c) doit mentionner explicitement dans l'annexe le nombre d'actions propres détenues par la société ainsi que le montant du capital que ces actions représentent
- d) ne doit reprendre une mention dans l'annexe que si ces actions ne sont pas détenues par la société elle-même mais indirectement par une filiale

13. (6 points) Une ASBL doit évaluer les commandes en cours d'exécution :

- a) à leur coût de revient majoré, compte tenu du degré d'avancement des travaux de fabrication ou des prestations, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain
- b) à leur coût de revient, lorsqu'elle a adopté cette méthode pour règle
- c) à leur coût de revient avec une mention dans l'annexe des réductions de valeur appliquées
- d) à leur coût de revient avec une mention dans l'annexe des provisions appliquées

14. (6 points) En cas d'apport à une entreprise qui ne constitue ni une société ayant une personnalité juridique distincte, ni une ASBL, AISBL ou fondation, il y a lieu d'entendre par valeur d'apport :

- a) la valeur conventionnelle de l'apport
- b) la valeur conventionnelle de l'apport, y compris les impôts et les frais relatif à l'apport
- c) la valeur attribuée aux biens lors de leur apport
- d) la valeur attribuée aux biens lors de leur apport, même si cette valeur excède la valeur de marché

15. (5 points) Dans le cas exceptionnel où l'application d'une règle d'évaluation prévue par la loi ne conduirait pas au respect de l'image fidèle :

- a) il est possible d'y déroger en vue de satisfaire au principe de l'image fidèle
- b) il y a lieu d'y déroger en vue de satisfaire au principe de l'image fidèle
- c) il y a lieu d'y déroger en vue de satisfaire au principe de l'image fidèle, avec une mention de la dérogation et d'une estimation de son influence sur le patrimoine, la situation financière et le résultat dans l'annexe
- d) il y a lieu d'y déroger en vue de satisfaire au principe de l'image fidèle, avec une mention de la dérogation et d'une estimation de son influence sur le résultat dans l'annexe

16. (6 points) Une société soucieuse de la durabilité veut en faire état dans ses comptes annuels :

- a) elle peut acter des amortissements complémentaires sur les immobilisations non durables
- b) elle peut acter des réductions de valeur exceptionnelles sur les participations dans des entreprises n'exerçant pas une activité durable
- c) elle ne peut acter des amortissements complémentaires ou des réductions de valeur exceptionnelles que dans la mesure où cela est en conformité avec les règles adoptées par l'organe d'administration
- d) elle est tenue d'appliquer les règles d'évaluation imposées par la loi et peut donner des informations supplémentaires dans l'annexe et dans le rapport annuel

17. (6 points) Les montants non appelés sur des participations d'une société n'ayant pas libéré entièrement ses actions détenues dans une autre société :

- a) ne doivent pas être indiqués dans les comptes annuels
- b) sont des dettes actées au passif du bilan
- c) sont mentionnés en déduction des créances
- d) sont mentionnés dans l'annexe

18. (5 points) Une Décision Individuelle relevant du Droit Comptable, prise par le Collège institué au sein de la Commission des normes comptables :

- a) est une décision de portée générale, valable pour toutes les entreprises
- b) est une décision qui ne s'applique qu'au cas spécifique pour lequel la demande a été introduite
- c) est une décision qui lie également l'administration fiscale
- d) est une décision qui n'a d'effet que si elle a été incluse dans un avis de la Commission des normes comptables

Examen Droit des sociétés IRE

Question 1 (4 points)

Une société souhaite se débarrasser de son commissaire trop critique, qui n'a été nommé que pour un an. L'assemblée générale décide alors de mettre fin également au mandat du commissaire.

a) Est-ce possible ? b) Si tel n'est pas le cas, que peut faire le commissaire à ce sujet ?

Question 2 (4 points)

Dans les années qui ont suivi leur mariage, M. De Coninck et Mme Monballyu ont acquis chacun la moitié des actions de la SA KRIATURA, une société active sur le marché de la promotion de la construction et du courtage en vente. Tous deux sont également administrateurs de la SA KRIATURA et Mme Monballyu en est également administratrice déléguée. À ce titre, elle assumait également effectivement la gestion journalière de la société anonyme.

Au cours de l'année 2021, de graves problèmes conjugaux sont survenus entre les deux actionnaires. En conséquence, Mme Momballyu a assigné M. De Coninck en divorce le 9 décembre 2022.

Sur le plan du droit des sociétés, les deux conjoints revendiquent l'exclusion de l'autre conjoint(e) de la SA KRIATURA.

a) Que peut/doit faire le juge en cas de revendication mutuelle d'exclusion de l'autre actionnaire-conjoint(e) de la SA KRIATURA, fondée sur un désaccord, un refus de reprise volontaire ou des erreurs de gestion ?

b) Que doit faire le juge si la revendication d'exclusion de M. De Coninck se heurte à une demande de dissolution judiciaire par Mme Momballyu ?

c) Supposons que M. De Coninck introduise une demande de retrait et que Mme Momballyu revendique la dissolution ?

d) Selon M. De Coninck, son (désormais) ex-femme, Mme Momballyu, aurait transféré le personnel et certains actifs de la SA KRIATURA à sa propre société. Si tel est le cas, quel impact cela aura-t-il sur l'évaluation et comment y remédier ? Sur quels autres éléments d'évaluation pouvez-vous baser vos conclusions ?

Question 3 (4 points)

La SA Textura n'a pas soumis de comptes annuels à l'assemblée générale et n'a pas déposé de déclaration fiscale correspondante. Le fisc a procédé à une taxation d'office du précompte professionnel non versé ainsi que de la TVA non versée, contre laquelle l'administrateur ne s'est pas opposé régulièrement et en temps utile.

Sur quels différents fondements juridiques le fisc peut-il engager la responsabilité personnelle de l'administrateur ? Expliquez, pour chaque motif de responsabilité possible, l'avantage du fondement juridique en cause.

Question 4 (4 points)

Une assemblée générale a été tenue sans convocation. Un actionnaire minoritaire qui était présent réclame la nullité. Comment réagiriez-vous en tant que juge ?

Que pouvez-vous faire en tant que société pour éviter la nullité ?

Question 5 (4 points)

Quelles sont les conditions pour qu'un réviseur d'entreprises qui exerce et a exercé plusieurs mandats de commissaire puisse assumer un mandat d'administrateur ?

EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE

2022

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (112)

POUR CET EXAMEN, VEUILLEZ REpondre SUR LA FEUILLE REponse
QUI VOUS A ÉTÉ DISTRIBUÉE.

VEUILLEZ NOTER SUR LA OU LES FEUILLES REponses
« 112 - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ».

VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE -
NE PAS INDIQUER VOTRE NOM.

NUMEROTER CHAQUE PAGE – Ecrire LISIBLEMENT.

REpondre DANS L'ORDRE DES QUESTIONS –
COMMENCER CHAQUE QUESTION EN HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE.

Question 1 (25 points) :

Exposez comment le Code des sociétés & des associations contribue à garantir l'indépendance du commissaire ?

Question 2 (25 points) :

Analysez, exemples à l'appui, le rôle du commissaire dans le respect et la mise en œuvre des règles de gouvernement d'entreprise.

Question 3 (25 points) :

Une société belge cotée peut-elle décider de ne pas créer (i) un conseil de surveillance, (ii) un comité de nomination, (iii) un comité de rémunération et (iv) un comité d'audit ? Justifiez brièvement vos réponses.

Question 4 (25 points) :

Un commissaire peut-il être contraint de convoquer une assemblée générale d'actionnaires et d'y répondre à leurs questions ?